



Assemblée générale

Soixante-quatorzième session

4^e séance plénière

Mardi 24 septembre 2019, à 15 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Muhammad-Bande (Nigéria)

*En l'absence de la Présidente, M. Amde
(Éthiopie), Vice-Président, assume la présidence.*

La séance est ouverte à 15 h 55.

Allocution de M. João Manuel Gonçalves Lourenço, Président de la République d'Angola

Le Président par intérim (*parle en anglais*) :
L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du
Président de la République d'Angola.

*M. João Manuel Gonçalves Lourenço, Président
de la République d'Angola, est escorté dans la
salle de l'Assemblée générale.*

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au
nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter
la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à
S. E. M. João Manuel Gonçalves Lourenço, Président de
la République d'Angola, et je l'invite à prendre la parole
devant l'Assemblée.

Le Président Lourenço (*parle en portugais;
interprétation en anglais assurée par la délégation*) :
Depuis cette tribune, je tiens à saluer toutes les
personnes présentes. J'espère que la présente session
sera une nouvelle étape décisive dans la recherche de
la paix et de la sécurité internationale et sur la voie de
relations plus équitables et plus équilibrées entre toutes
les nations.

Les conflits politiques et militaires en cours,
ainsi que les inégalités économiques généralisées, font

peser une menace permanente sur toute l'humanité – ce
qui nous contraint à nous unir dans un effort commun
pour résoudre les problèmes réels qui constituent nos
priorités, notamment la protection de l'environnement
et l'élimination définitive de la faim et de la pauvreté,
des maladies endémiques, de la traite des êtres humains,
du trafic de drogue, de l'immigration clandestine, du
terrorisme et d'autres menaces contre la paix, afin de
créer un environnement propice au progrès social et
au développement. Pour atteindre ces nobles objectifs,
il est impératif que nous concentrions tous nos efforts
sur le règlement pacifique des conflits qui ont créé un
climat de tension permanente et de guerre imminente
dans certains pays.

Nous sommes pour le multilatéralisme dans les
relations internationales, car il est le seul à contribuer
véritablement à la paix et à la sécurité dans le monde.
Pour cette raison, on ne soulignera jamais assez
combien il importe de procéder à une profonde réforme
de l'Organisation des Nations Unies, afin qu'elle puisse
mieux s'acquitter de ses lourdes responsabilités en
matière de gestion et de règlement des conflits et de
prévention de la guerre. Nous réaffirmons la nécessité
d'augmenter le nombre des membres permanents du
Conseil de sécurité, en particulier pour inclure des
membres issus de l'Afrique et de l'Amérique du Sud,
dans la mesure où sa composition actuelle, qui, au
moment de la formation du Conseil était constituée
principalement des puissances ayant gagné la Seconde
Guerre mondiale, ne reflète plus les exigences d'un
équilibre géostratégique mondial plus juste.

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>).

19-29170(F)



Document adapté

Merci de recycler



Les tensions actuelles dans la péninsule coréenne, qui constituent une menace pour la paix mondiale, doivent rester en tête des préoccupations de la communauté internationale. Par conséquent, nous encourageons et saluons les efforts diplomatiques déployés par les grandes puissances mondiales – États-Unis d'Amérique, Russie et Chine – pour faire de cette partie de notre planète une zone de paix et de sécurité.

Le conflit sans fin au Moyen-Orient nous inquiète également. Il est absolument primordial que les nombreuses résolutions pertinentes du Conseil de sécurité soient respectées, en particulier celles qui demandent la création d'un État palestinien indépendant qui puisse vivre en paix avec l'État d'Israël, pour que ces deux pays développent des relations de bon voisinage et de coopération économique normales.

En ce qui concerne les tensions croissantes dans le golfe Persique, où de vastes réserves de pétrole brut sont menacées par un conflit latent qui met en danger immédiat la sécurité énergétique du monde, nous appelons toutes les parties à faire preuve de modération. Les meilleures solutions se trouvent à la table de négociation.

L'Afrique, notre continent, est dévastée par le terrorisme, en particulier celui à caractère fondamentaliste et religieux, qui touche des pays comme le Mali, le Niger, le Nigéria, le Cameroun, le Burkina Faso, le Tchad, la République centrafricaine et la Somalie, pour n'en citer que quelques-uns. La communauté internationale – et l'Union africaine en particulier – doivent accorder une attention particulière à la nécessité de normaliser la situation politique en Libye, dans la mesure où ses territoires, qui sont contrôlés par différentes milices, constituent la source logistique des armes et des munitions des groupes fondamentalistes opérant en Afrique.

L'Angola a apporté sa modeste contribution à la prévention et au règlement des conflits aussi souvent que possible, en particulier au sein de la Communauté de développement de l'Afrique australe et dans les régions des Grands Lacs et de l'Afrique centrale. Le dernier exemple en date est le mémorandum d'accord entre le Rwanda et l'Ouganda signé à Luanda, qui semble constituer une étape importante sur la voie de la prévention d'un conflit latent qui était sur le point d'éclater.

Je voudrais saisir cette occasion pour appeler de cette tribune à la cessation du blocus économique

vieux de plusieurs décennies imposé à Cuba, compte tenu notamment de la récente période propice au rapprochement et à la normalisation des relations. Qu'il me soit permis aussi d'appeler à la fin de la guerre commerciale que se livrent les deux grandes puissances économiques, les États-Unis et la Chine, étant donné les conséquences négatives qui se font déjà sentir sur l'économie mondiale.

Le monde est le témoin impuissant des effets des changements climatiques et du réchauffement de la planète, qui, comme l'ont confirmé de récentes études scientifiques, se sont aggravés, ainsi que de l'accroissement rapide des risques naturels et de leurs conséquences dévastatrices, telles que les typhons, les cyclones, les tsunamis, les inondations et les sécheresses graves qui se multiplient dans le monde.

Les sombres exemples de ces dangers se multiplient dans le monde entier, ce qui nous pousse à nous associer à ceux qui soulignent la responsabilité de ceux qui persistent à ignorer ces signes et se sentent autorisés à continuer de soutenir des industries polluantes. Nous nous félicitons de l'initiative prise à travers les récentes manifestations dans de nombreux pays du monde, qui sont devenues un véritable symbole de plaidoyer en faveur de la préservation de l'environnement et de la protection de notre planète – notre maison commune.

Travaillons ensemble pour préserver les dernières forêts tropicales d'Amérique du Sud, d'Afrique et d'Asie, telles que les forêts de la région amazonienne et des bassins hydrographiques du Congo, qui n'ont pas encore été complètement dévastées par l'homme. Il s'agit des dernières réserves de la planète pour le renouvellement de l'oxygène et l'absorption du dioxyde de carbone et autres polluants qui appauvrissent la couche d'ozone.

Bien que nobles et justes, les objectifs de développement durable, qui visent à assurer la continuité des objectifs du Millénaire pour le développement, ne sont pas en soi une garantie de meilleurs résultats à l'avenir. Pour que nous puissions atteindre les niveaux de développement durable souhaités, il est important de faire en sorte que les résultats escomptés du Programme de développement durable à l'horizon 2030 soient l'objet de séances de réflexion positive sur d'autres formes de projets qui correspondent à la situation politique et aux réalités concrètes des pays les plus touchés.

Les conflits, la faim, la misère et la maladie ne peuvent pas être éliminés seulement au moyen de solutions politiques et bureaucratiques. Il faut aussi – et

surtout – une bonne gouvernance, des mesures de lutte contre la corruption et d'autres fléaux sociaux, de protection de l'environnement et un renforcement des valeurs telles que la dignité humaine, la citoyenneté responsable et inclusive, la justice sociale et l'égalité des chances.

Dans ce contexte, il est important de souligner le rôle des jeunes, la seule force capable de surmonter tous ces défis. Il est impératif d'améliorer la qualité de leur éducation, d'un point de vue technique et sur le plan culturel, afin que leur formation spécifique prenne en compte la contribution des différentes cultures et civilisations qui, depuis des siècles, nous ont aidés à mieux comprendre et aimer le monde de nos frères humains. C'est avec un ferme espoir dans l'engagement des jeunes que je demeure optimiste et continue de penser que nous pouvons léguer un monde meilleur à nos descendants.

Pour ce qui est plus particulièrement de l'Angola, je tiens à mettre en avant les grandes réformes en cours en vue d'établir un État véritablement démocratique qui respecte l'état de droit, lutte contre la corruption et l'impunité, et promeut la culture de la responsabilité des fonctionnaires. Ces réformes permettront de créer un environnement commercial plus attrayant pour les investissements privés nationaux et étrangers, ce qui permettra d'accroître la production intérieure de biens et services, de réduire l'importation de marchandises étrangères et d'accroître la diversité et la quantité des marchandises exportables ainsi que l'offre d'emplois.

Le Gouvernement s'attèle à tous ces défis avec beaucoup de sérieux et de transparence. Entre autres mesures, environ 150 entreprises et avoirs publics issus de différents secteurs de l'économie, notamment le secteur pétrolier et gazier, sont en cours de privatisation. Nous avons également lancé un plan ambitieux pour la construction et la réhabilitation des infrastructures de production et de distribution de l'eau et de l'énergie, la construction d'hôpitaux, d'établissements d'enseignement et de routes secondaires et tertiaires ainsi que d'autres travaux dans les 164 municipalités du pays, dont le budget est déjà garanti.

Enfin, je saisis cette occasion pour déclarer que l'Angola est désormais ouvert au monde et à l'investissement étranger dans tous les domaines de son économie.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le

Président de la République d'Angola de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. João Manuel Gonçalves Lourenço, Président de la République d'Angola, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Marcelo Rebelo de Sousa, Président de la République portugaise

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République portugaise.

M. Marcelo Rebelo de Sousa, Président de la République portugaise, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Marcelo Rebelo de Sousa, Président de la République portugaise, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Rebelo de Sousa (*parle en portugais; interprétation en anglais assurée par la délégation*) : Quelle heureuse coïncidence de prendre la parole à cette tribune après le Président João Lourenço, de l'Angola - un pays frère, 20 ans après le référendum qui a ouvert la voie à l'indépendance du Timor-Leste, ce qui confirme la force de la Communauté des pays de langue portugaise, qui évolue vers une plus grande mobilité interne.

Je vous prie, Monsieur, d'adresser nos félicitations au Président Tijjani Muhammad-Bande pour son élection qui symbolise la présence du continent africain auquel nous sommes liés par des liens d'affection, de profonde amitié et de respect. Je voudrais également remercier celle qui l'a précédé à ce poste, Maria Fernanda Espinosa Garcés, pour ses efforts toujours inlassables et enthousiastes dans l'accomplissement de son mandat.

Le Portugal salue et réaffirme son appui à toutes les priorités que le Secrétaire général António Guterres a poursuivies dans le cadre de son mandat cohérent, dynamique et déterminé, notamment par la défense d'un multilatéralisme efficace, fondé sur le droit international et la Charte des Nations Unies, et son extension juridique aux nouvelles réalités mondiales, telles que les océans, la lutte contre le terrorisme et l'intelligence artificielle.

Nous appuyons également sa réforme du système des Nations Unies axée sur la prévention des conflits; la

coopération au service du développement; le maintien de la paix; les droits de la personne, en particulier ceux des enfants, des jeunes et des femmes; des migrants et des réfugiés; et, comme toujours, le Programme de développement durable à l'horizon 2030 à tous les niveaux. Le succès du Sommet sur l'action pour le climat, d'hier, est un exemple de toutes ces activités, tout comme le sommet sur les objectifs de développement durable, la Conférence sur les océans, l'initiative de coopération numérique et le Plan d'action pour la protection des sites religieux.

Nous voudrions rappeler qu'il y a 100 ans la Société des Nations voyait le jour sur l'initiative du Président des États-Unis d'alors, Woodrow Wilson, qui en signa le Traité portant création, mais qui, de retour dans son pays, vit un Congrès isolationniste refuser de le ratifier. Les États-Unis d'Amérique, qui avaient été à l'origine de ce qui aurait pu être un nouvel ordre international, se détournèrent de la nouvelle organisation et ne devinrent jamais un membre permanent de son organe délibérant. Pour des raisons idéologiques, l'Union des Républiques socialistes soviétiques ne souhaita pas non plus se joindre aux fondateurs de la Société des Nations, et se décida à le faire trop tard.

Sans les États-Unis et, pendant longtemps, sans l'Union des Républiques socialistes soviétiques, la Société des Nations – elle-même conçue pour un monde impérial et colonial en déclin – ne s'est jamais remise du manque d'engagement d'une des puissances mondiales et de l'entrée tardive de l'autre, une situation qui a coïncidé avec la montée en puissance de dirigeants toujours plus hypernationalistes, isolationnistes et unilatéralistes. C'est ainsi qu'échoua cette tentative d'adopter le multilatéralisme.

La Seconde Guerre mondiale a éclaté il y a exactement 80 ans. Ce qui avait semblé être une promesse en 1919, si précaire fût-elle, se transforma en hécatombe en 1939. Nonobstant les différences d'époque et de style, il convient de s'arrêter et de réfléchir un instant sur les enseignements de ce passé encore récent maintenant que nous entamons la soixante-quinzième année d'existence de l'Organisation des Nations Unies.

Nous estimons qu'il vaut la peine de se battre pour un renforcement du droit international pour guider les relations entre les États et les peuples; pour que les organisations internationales aident à résoudre les problèmes qui nous affectent tous, et pas seulement quelques-uns; pour un rôle politique et non pas simplement technique de ces organisations; et pour une

vision multilatérale partagée par tous, y compris ceux qui sont considérés comme les plus puissants, car nul n'est une île et personne, seul ou avec quelques alliés, ne peut s'attaquer aux problèmes de plus en plus complexes qui nous touchent tous.

Il est important de garder à l'esprit les enseignements que l'histoire nous a appris et ne pas commettre l'erreur de considérer une puissance ou un leadership transitoire comme éternel. Au cours des 40 à 50 dernières années, nous avons vu de nombreux changements. Le monde avait autrefois deux superpuissances et aujourd'hui il n'y en a plus qu'une – une superpuissance absolue, ce qui rend le multilatéralisme d'autant plus important. Le monde a effectivement beaucoup changé.

Il est d'autant plus indispensable de recourir au dialogue pour prévenir les conflits et convenir d'initiatives dans des domaines d'intérêt commun. Nous devons résister à la tentation d'une fixation sur notre propre pouvoir, nos prochaines élections et les demandes immédiates liées aux périodes de crise ou aux changements rapides, qui peuvent nous conduire à ignorer, omettre d'accepter et rejeter les autres, et à prétendre que le reste du monde n'existe pas et ne peut exister que s'il s'apparente à nous.

En accord avec les orientations du Secrétaire général António Guterres, le Portugal prône le multilatéralisme, l'investissement dans les organisations internationales, l'alignement sur le Programme 2030, le paiement en temps voulu et dans son intégralité de la contribution aux dépenses de l'Organisation et la réforme de l'Organisation des Nations Unies, de sa gestion, de son système pour le développement et de son architecture de paix et de sécurité. Nous continuons de penser qu'il est important de modifier la composition du Conseil de sécurité pour y inclure un ou plusieurs membres du continent africain ainsi que le Brésil et l'Inde, au strict minimum.

Nous plaidons également pour la participation aux opérations de maintien de la paix; l'adoption d'une résolution relative à un moratoire sur la peine de mort; un véritable engagement à la vingt-cinquième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui se tiendra au Chili; la conclusion d'un traité sur la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale; et l'application de l'Accord de Paris sur le climat.

En même temps, le Portugal est fier de sa participation dans huit opérations de maintien de la paix, dont six en Afrique. Nous participons également à des missions de formation et de renforcement des capacités de l'Union européenne en Afrique, et surtout à la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine, où le Portugal a une force de réaction rapide qui est véritablement indispensable à la protection des civils.

Nous sommes également fiers d'organiser, de concert avec Kenya, la Conférence des Nations Unies sur les océans, qui se tiendra à Lisbonne en juin 2020 en synergie avec la Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable. Nous sommes fiers du lancement de notre feuille de route nationale pour la neutralité carbone à l'horizon 2050, un instrument pour la compétitivité économique, l'emploi, la richesse et la justice sociale.

Nous rappelons le succès de la Conférence mondiale des ministres de la jeunesse et du Forum des jeunes Lisboa+21 et, à cet égard, nous avons présenté le traditionnel projet de résolution sur les politiques et programmes mobilisant les jeunes (E/CN.5/2019/L.3). Nous appelons également l'attention sur les mesures que nous avons adoptées pour promouvoir les droits des femmes au cours des 40 années écoulées depuis l'adoption de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des 25 années écoulées depuis l'adoption du Programme d'action de Beijing.

Non seulement nous appuyons le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières et le pacte mondial sur les réfugiés, mais nous avons également approuvé un plan national de mise en œuvre sur la question. Depuis que notre nation a été fondée il y a neuf siècles, nous avons été un pays de migrants et il y a des millions de citoyens portugais éparpillés dans le monde entier.

Nous luttons contre la xénophobie et l'intolérance et considérons l'éducation comme une priorité, comme le montre la plateforme mondiale pour les étudiants syriens, une initiative du Président Jorge Sampaio. En outre, nous plaçons pour un développement inclusif et durable dans les pays d'origine des migrants et des réfugiés, en vue de prévenir et d'éliminer le terrorisme, la radicalisation et la traite des êtres humains, tout en préservant la paix et les droits des peuples et des communautés.

Cet automne, nous observons des indicateurs mondiaux et régionaux qui pointent dans des directions opposées, certains troublants et d'autres – malheureusement moins nombreux – favorables et même prometteurs. Sur la scène internationale, nous assistons à l'émergence d'une guerre commerciale, économique, financière et monétaire, d'une course aux armements, d'une cyberprésence utilisée comme un moyen d'intervention extérieure assez répandue, et d'un désinvestissement dans le droit international et les organisations internationales. Sur la liste des crises les plus graves qui touchent le monde figurent le Yémen et la Libye ainsi que, malgré les mesures prises pour régler la situation, la Syrie et la région du Sahel, où la situation est de plus en plus critique.

Nous prônons le progrès en matière de santé maternelle et infantile et sommes pour l'accord entre l'Union européenne et le du Marché commun du Sud, qui, nous l'espérons, ira de pair avec une sensibilité commune aux problèmes environnementaux. Nous avons aussi un nouvel espoir pour la République de Macédoine du Nord et l'espérance que le créneau en faveur de la dénucléarisation de la péninsule coréenne restera ouvert. En outre, nous soutenons une transition stable en République démocratique du Congo et de nouvelles évolutions prometteuses en Afrique de l'Est.

Tout aussi importante est la vision d'une coopération plus étroite entre l'ONU et l'Union africaine et entre l'Union européenne et l'Union africaine. Le Portugal, qui a participé directement aux premiers sommets Europe-Afrique, est disposé à organiser la prochaine réunion des dirigeants de l'Union européenne et de l'Union africaine durant sa prochaine présidence du Conseil de l'Union européenne en 2021.

Bref, nous fondons des espoirs positifs en l'avenir. Nous devons absolument maintenir le cap, car c'est ce qui nous permettra non seulement de tirer parti du multilatéralisme, mais aussi de pratiquer le patriotisme dans nos propres pays. Être patriote, c'est être fier du passé, de ses racines et de son histoire, tout en comprenant également le monde tel qu'il est et que d'autres ont également le droit d'être fiers de leurs pays. Si nous n'agissons plus comme des îles alors le dialogue et un esprit patriotique commun seront en mesure de gouverner le monde.

(l'orateur poursuit en anglais)

Après 75 ans, nous continuons de croire en l'Organisation des Nations Unies. Seuls ceux qui ne tiennent pas compte de l'histoire et donc, n'ont que faire de répéter les erreurs du passé minimisent le rôle de l'Organisation des Nations Unies. Dans cette salle, nous sommes tous heureusement des patriotes, parce que nous aimons nos pays, nos racines et notre histoire et ne voulons que le meilleur pour notre présent et notre avenir. Le meilleur ne signifie pas ignorer le monde dans lequel nous vivons; nous dépendons tous de tant d'autres. Nous, les patriotes, savons que nous avons besoin de davantage, et non de moins, d'Organisation des Nations Unies. Cent ans après sa fondation, nous ne devons pas répéter les mêmes erreurs de la Société des Nations.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République portugaise de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Marcelo Rebelo de Sousa, Président de la République portugaise, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Paul Kagame, Président de la République du Rwanda

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Rwanda.

M. Paul Kagame, Président de la République du Rwanda, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Paul Kagame, Président de la République du Rwanda, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Kagame (*parle en anglais*) : La communauté internationale est à la croisée des chemins. La décennie qui débute en 2020 rentrera dans les mémoires soit comme un tournant décisif, soit comme le moment où le multilatéralisme s'est égaré. Heureusement, la voie à suivre est claire. Jamais auparavant nous n'avons eu de feuilles de route aussi bien définies pour l'action commune au service du développement, de la lutte contre les changements climatiques et de la santé mondiale. Par conséquent, je félicite le Secrétaire général et son équipe, ainsi que le

Président de l'Assemblée générale, de la pertinence des événements de haut niveau de cette semaine.

Le rôle transformateur potentiel de la couverture sanitaire universelle est désormais au premier rang des priorités mondiales en matière de santé, grâce à la remarquable direction de l'Organisation mondiale de la santé et de nombreuses autres parties prenantes. Au Rwanda, plus de 90 % de la population bénéficient d'une couverture sanitaire, ce qui a contribué à améliorer considérablement les résultats en matière de santé, et ce faisant, a démontré que les pays, quel que soit leur niveau de revenu, peuvent garantir à l'ensemble de la population l'accès à des soins de santé abordables. Nous devons également nous engager à reconstituer le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme et l'Alliance mondiale pour les vaccins et la vaccination. Ce ne sont pas là des choses qui doivent ou peuvent être faites au nom de l'Afrique.

Les objectifs de développement durable du Programme de développement durable à l'horizon 2030 sont également des objectifs de l'Afrique. L'Afrique a les moyens et la responsabilité de les réaliser, et c'est la raison pour laquelle l'Union africaine continue de renforcer ses capacités et son efficacité. En juillet prochain, par exemple, des échanges commerciaux vont commencer dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine – la plus vaste du genre dans le monde.

Toutefois, l'Afrique est toujours en retard sur les autres régions en ce qui concerne les objectifs de développement durable, alors que notre continent abrite plusieurs des économies à la croissance la plus rapide au monde. La croissance doit être inclusive, de façon à ce que les inégalités au sein des pays continuent de diminuer. Les éléments fondamentaux nécessaires pour débloquer cette transformation sont déjà en place. Des efforts concertés avec nos partenaires, y compris le secteur privé, peuvent nous permettre de rattraper le temps perdu et d'atteindre les objectifs de développement durable. Une coopération plus étroite entre l'Union africaine et l'Organisation des Nations Unies permettra de simplifier le processus de mise en œuvre et d'évaluation et de continuer à renforcer ces bonnes relations de partenariat.

Tout autour de nous, nous voyons l'urgence de remplir les engagements que nous avons pris de ralentir le rythme du réchauffement de la planète et adapter nos infrastructures aux changements climatiques. L'un des principaux enseignements à retenir du Sommet sur

l'action pour le climat, qui s'est tenu hier, est que les approches et les technologies innovantes nous permettent d'agir sans ralentir la croissance économique. Peut-être que la mesure la plus efficace que les pays peuvent prendre consiste à ratifier et à mettre pleinement en œuvre l'Amendement de Kigali au Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone. La sécurité et la durabilité sont des conditions préalables à des progrès rapides sur la voie d'un monde plus équitable et plus prospère.

Il est essentiel pour l'Afrique et le reste de la communauté internationale d'œuvrer de concert en matière de maintien et de consolidation de la paix, dans le respect mutuel. Dans les semaines à venir, le Rwanda se prépare à accueillir et à protéger un certain nombre de réfugiés et de demandeurs d'asile en provenance des camps de détention en Libye. Nous remercions vivement le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et l'Union africaine de leur appui. Nous demandons à tous les Membres de l'ONU de s'acquitter de leurs obligations juridiques dans un esprit de solidarité.

Ces partenariats prouvent que nous pouvons coopérer pour régler des problèmes complexes. L'Afrique elle-même est également une source de solutions. Il ne fait aucun doute que le défi des inégalités mondiales ne peut être relevé que par la coopération. Le Rwanda est prêt à apporter sa pierre à l'édifice, notamment en garantissant aux femmes et aux filles leurs droits et l'égalité des chances. Par conséquent, je voudrais saisir cette occasion pour inviter les Membres à participer au Sommet mondial sur le genre, qui se tiendra à Kigali en novembre.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République du Rwanda de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Paul Kagame, Président de la République du Rwanda, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Sauli Niinistö, Président de la République de Finlande

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Finlande.

M. Sauli Niinistö, Président de la République de Finlande, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Sauli Niinistö, Président de la République de Finlande, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Niinistö (*parle en anglais*) : Je tiens à féliciter M. Tijjani Muhammad-Bande pour son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-quatorzième session. Il peut compter sur le ferme appui de la Finlande dans l'exercice de ses fonctions, alors qu'il dirige les travaux de cet organe important. Je tiens également à remercier le Secrétaire général, M. António Guterres, des efforts inlassables qu'il déploie à la tête de l'Organisation des Nations Unies.

J'ai noté avec satisfaction que le nouveau Président de l'Assemblée générale a attiré l'attention sur le manque de confiance, qui est une source de vives préoccupations pour le monde d'aujourd'hui. Je suis entièrement d'accord. Je suis convaincu que la confiance est une condition préalable et fondamentale pour le bon fonctionnement de toute communauté – qu'elle soit locale ou nationale, régionale ou mondiale. Sans confiance, même les meilleures institutions ne peuvent pas accomplir leur mission. Sans confiance dans les institutions, nous sommes moins à même de mener une action concertée pour relever les défis de l'avenir; sans confiance dans un avenir durable, nous ne nous ferons pas mutuellement confiance. Il faut rompre ce cercle vicieux.

Tout d'abord, je voudrais parler de la confiance dans un avenir durable. Des questions cruciales concernant cette confiance sont au cœur des deux grandes réunions au sommet qui se sont tenues ici à New York cette semaine – l'une sur le développement durable en général et l'autre sur l'action climatique en particulier. S'agissant de ces deux thèmes, nous avons déjà le cadre nécessaire pour les transformations dont nous avons besoin. Et pourtant, en dépit de notre engagement commun en faveur du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Accord de Paris sur le climat, les résultats obtenus sont bien trop faibles. Des rapports récents montrent que nous ne sommes guère en voie de réaliser les objectifs que nous avons fixés collectivement. L'incapacité à tenir nos promesses s'agissant de questions aussi importantes ne

peut qu'affaiblir la confiance – la confiance des citoyens dans leurs dirigeants, certes, mais aussi la confiance entre les générations et surtout, notre confiance collective dans notre avenir commun. L'enjeu n'est rien de moins que le sort de la planète.

Lors du Sommet sur l'action pour le climat, qui s'est tenu hier, le Secrétaire général nous a demandé de nous présenter avec des plans, et non des discours. En effet, un bon plan est déjà plus concret qu'un discours, mais ce n'est qu'un début. Afin de renforcer la confiance dans notre avenir commun, ce dont nous avons réellement besoin, ce sont des résultats – des actes, pas seulement des promesses; et des mesures, pas seulement des cibles. La nécessité urgente d'agir concerne l'ensemble des 17 objectifs de développement durable. Néanmoins, l'objectif 13, « Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions », est le plus urgent. La progression rapide des incidences des changements climatiques rend plus difficile la réalisation des autres objectifs de développement durable.

Les données scientifiques sur les changements climatiques sont claires depuis longtemps, mais ce n'est plus seulement une question qui concerne l'avenir. Les changements climatiques sont déjà ici sous forme de fonte des glaciers, d'incendies de forêt de grande ampleur et de phénomènes météorologiques extrêmes partout dans le monde, de l'Arctique à l'Amazonie. Même si pouvions mettre fin à toutes nos émissions de dioxyde de carbone demain, nous devrions subir les conséquences des changements climatiques que nous avons déjà provoqués pendant des décennies. Nous ne sommes plus en mesure d'éviter complètement la crise climatique.

Nous devons également parvenir à des résultats concrets pour nous adapter à l'inévitable, même si cela ne doit pas nous détourner de ce que nous pouvons faire pour éviter de nouveaux dégâts. Nous devons tous intensifier nos efforts, réduire nos émissions et accroître nos puits de carbone. Nous ne pouvons pas nous permettre d'attendre que les autres fassent le premier pas. Pour faire face à la crise climatique, il faut des meneurs, et non seulement des partisans.

En ce qui concerne la Finlande, nous nous sommes fixé récemment de nouveaux objectifs en matière de climat. Le Gouvernement finlandais s'est engagé à parvenir à la neutralité carbone d'ici à 2035 et à un bilan carbone négatif après cette date. Nous avons déjà décidé d'interdire l'utilisation du charbon en tant que source

d'énergie d'ici à 2029 et nous allons cesser d'utiliser des combustibles fossiles à des fins de chauffage d'ici à 2030. Nous sommes fiers à juste titre de ces cibles, mais les cibles ne sont que le début. Seuls des résultats vérifiables comptent et seuls des actions concrètes peuvent servir d'exemple crédible aux autres.

Je voudrais appeler l'attention de l'Assemblée sur un exemple. La Finlande et le Chili président conjointement la Coalition des Ministres des finances pour l'action climatique, tandis que les principes d'Helsinki de la Coalition permettent d'introduire les changements systématiques grâce à des actions concrètes et des outils importants à la disposition des ministres des finances – imposition et budgétisation, investissements publics et achats. Lorsque ces outils sont au service de l'action climatique, les perspectives d'un monde neutre en carbone s'améliorent. À l'heure actuelle, la Coalition compte 40 membres engagés et de nouveaux membres sont les bienvenus.

Deuxièmement, je voudrais évoquer la question de la confiance dans les institutions. Nous avons tous vu comment cette confiance s'est rapidement dissipée ces dernières années. La notion de multilatéralisme est de plus en plus menacée – par la compétition entre les grandes puissances et par le non-respect des accords existants. L'ordre fondé sur des règles, dans son ensemble, est en danger. Dénoncer passivement la crise du multilatéralisme ne sert à rien; nous devons plutôt nous employer plus activement et plus résolument à le défendre.

Il nous revient de rétablir la confiance dans les institutions, et il nous incombe de façonner l'ordre international. Nous, ensemble, constituons l'Organisation des Nations Unies. L'ONU, en tant qu'organisation, a aussi une responsabilité à cet égard. Elle doit montrer qu'elle mérite la confiance de ses Membres. La Finlande appuie fermement le programme de réforme du Secrétaire général. Là encore, ce sont les résultats qui comptent.

L'effritement de la confiance dans les institutions et les régimes est particulièrement dangereuse dans le domaine de la maîtrise des armements. En réalité, en matière d'armes nucléaires, nous sommes en train de perdre complètement le contrôle. Compte tenu de l'effondrement du Traité sur les forces nucléaires à portée intermédiaire et de l'avenir incertain du nouveau Traité de réduction des armements stratégiques, la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur

la non-prolifération des armes nucléaires, prévue pour l'année prochaine, revêt la plus haute importance.

Nous devons également être en mesure de prendre des mesures concernant les autres armes de destruction massive, les armes classiques et les nouvelles technologies d'armement. Nous ne pouvons gérer ces défis qu'ensemble. Par conséquent, la Finlande appuie pleinement les efforts du Secrétaire général visant à faire à nouveau du programme de désarmement une priorité de l'Organisation.

Troisièmement et pour terminer, je voudrais parler de la confiance mutuelle. La confiance entre les États et la confiance entre les individus est le fondement de la paix et de la sécurité. En l'absence de confiance, le risque de conflit s'aggrave et une fois que les conflits ont éclaté, leur règlement exige toujours de rétablir la confiance. Il est de notre devoir collectif de rechercher des solutions aux nombreux guerres et conflits en cours au Moyen-Orient, en Afrique, en Ukraine et ailleurs. Il est tout aussi important de prévenir de nouveaux conflits. La Finlande a toujours insisté sur l'importance du dialogue dans ses relations diplomatiques. Nous sommes également prêts à user de nos bons offices pour aider les autres.

La confiance mutuelle est aussi étroitement liée à l'égalité entre les sexes et entre les générations. L'avenir de notre planète repose aujourd'hui sur les épaules des jeunes, hommes et femmes. La participation des femmes et des jeunes aux processus de paix, à la prévention des conflits et à la médiation s'est révélée cruciale. Nous sommes à la veille du vingt-cinquième anniversaire de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing, les documents d'orientation les plus progressistes jamais élaborés pour promouvoir les droits des femmes. Malheureusement, il n'y a guère de raisons de célébrer.

Nous constatons avec une vive préoccupation que les droits en matière de santé sexuelle et procréative sont en train d'être remis en cause. La Finlande reste fermement attachée à la promotion des droits des femmes. Le respect des droits de l'homme universels est la clef d'un monde pacifique et juste. La Finlande croit fermement à la coopération multilatérale en matière de droits de l'homme, avec, en guise de pierre angulaire, le Conseil des droits de l'homme. C'est pourquoi nous avons annoncé la candidature de la Finlande à un siège au Conseil des droits de l'homme pour la période 2022-2024.

L'ONU s'apprête peut-être à commémorer son soixante-quinzième anniversaire, mais l'Organisation n'a peut-être jamais été plus importante. Nos problèmes mondiaux communs ont désespérément besoin de solutions mondiales communes. Ensemble, nous sommes aussi mieux équipés pour saisir les nouvelles occasions qui se présentent à l'échelle mondiale, et aucune organisation n'est mieux placée que l'ONU pour jouer un rôle de chef de file. Si nous voulons concrétiser tout son potentiel, il nous incombe de combler le déficit de confiance.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République de Finlande de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Sauli Niinistö, Président de la République de Finlande, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de S. A. S. le Prince Albert II de Monaco

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée générale va maintenant entendre une allocution de S. A. S. le Prince Albert II de Monaco.

S. A. S. le Prince Albert II de Monaco est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. A. S. le Prince Albert II de Monaco, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

Le Prince Albert II : Nous serions bien présomptueux ou dangereusement indifférents si nous ne mesurons l'impact de l'appel que vient à nouveau de nous lancer la jeunesse du monde sur l'urgence climatique et si nous manquons d'y répondre de façon rapide, ambitieuse et efficace. Cette jeunesse, le professeur Tijjani Muhammad-Bande en connaît bien l'importance. Le continent africain, qu'il honore en assurant la présidence de cette soixante-quatrième session de l'Assemblée générale des Nations Unies, est la seule région du monde où la population de moins de 24 ans continue de croître. Cette jeunesse qui anime les mouvements pour la planète est porteuse, à juste titre, d'une angoisse sans précédent face à l'avenir, mais surtout d'un immense espoir qui doit nous pousser à un véritable changement. Il nous faut transcrire ces messages dans nos politiques pour y répondre de façon courageuse et déterminée.

M. Balé (Congo), Vice-Président, assume la présidence.

Le Sommet Action Climat 2019 que le Secrétaire général a brillamment orchestré, avec l'appui de S. E. M. Luis Alfonso de Alba, a permis de mettre en avant la mobilisation et la créativité de l'ensemble des acteurs de nos sociétés. Pour sa part, la Principauté s'engage résolument sur la voie de la neutralité carbone à l'horizon 2050 et entend se donner les moyens de concrétiser cette ambition. La Mission pour la transition énergétique, établie en 2016, redouble d'efforts afin d'accélérer la transition des multiples parties prenantes vers un mode de fonctionnement sobre en carbone. Le Pacte national pour la transition énergétique permet à tous, individus, entreprises publiques et privées ou associations, de s'engager pour devenir acteurs et partenaires de l'évolution nécessaire de nos modes de vie.

Seule une politique volontariste nous permet de surmonter les contraintes d'un territoire qui accueille chaque jour plus du double de sa population. Dans ce contexte, une attention particulière est portée à l'alignement entre les politiques de lutte contre le changement climatique et de qualité de l'air afin de préserver la santé, conformément aux engagements pris dans le cadre du réseau BreatheLife, coordonné par l'Organisation mondiale de la Santé, le Programme des Nations Unies pour l'environnement et la Coalition pour le climat et la qualité de l'air. Monaco vient, en outre, de rejoindre la Coalition des Ministres des finances pour l'action climatique afin de progresser dans la mise en œuvre d'une politique économique et financière engagée en faveur de la transition mondiale vers une économie bas-carbone. Au-delà des mesures prises au niveau national, la Principauté de Monaco entend assumer pleinement sa responsabilité au regard de l'objectif collectif de mobiliser 100 milliards de dollars annuels d'ici à 2025 en faveur de l'action climatique dans les pays en développement. Dans ce cadre, la Principauté participera à la première reconstitution du Fonds vert pour le climat.

Monaco s'est engagé au sein de la coalition des « solutions fondées sur la nature » afin de valoriser la contribution majeure du capital naturel dans l'action climatique. Le changement climatique et l'effondrement de la biodiversité, loin d'être des crises isolées, sont deux symptômes alarmants de l'anthropocène, auxquels il convient de répondre en synergie. Fort de cette conviction, le Gouvernement monégasque s'engage

à accorder le même degré d'urgence à la préservation de la biodiversité et à la lutte contre le changement climatique. À titre d'exemple, Monaco renforcera, dès 2020, ses financements internationaux visant à préserver ou régénérer la biodiversité, tout en atténuant et en favorisant l'adaptation au changement climatique ainsi que la résilience des populations vulnérables.

La protection des forêts et des services essentiels qu'elles rendent aux communautés humaines, notamment en tant que puits de carbone, est bien évidemment fondamentale. C'est pourquoi les récents incendies dévastateurs dans plusieurs régions du globe constituent une véritable catastrophe écologique. Il est également crucial de préserver les mers et les océans dont nous connaissons aujourd'hui, grâce à l'évolution des connaissances scientifiques, le rôle phare dans l'équilibre climatique, mais également la vulnérabilité extrême face au phénomène de réchauffement planétaire. À cet égard, le *Rapport spécial sur l'océan et la cryosphère dans le contexte du changement climatique*, du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, qui vient de faire l'objet d'une réunion conclue hier à Monaco, se révèle accablant. Aussi nous appartient-il aujourd'hui de prendre la juste mesure de ses conclusions et des préconisations de nombreux scientifiques afin de les transcrire dans les décisions politiques que nous prendrons l'année prochaine dans les domaines du changement climatique, de la conservation et de l'exploitation durable des océans et de la diversité biologique. Monaco a historiquement fait le choix de soutenir la science. En effet, il est essentiel que les politiques à mettre en œuvre puissent se fonder sur les connaissances scientifiques les plus fiables possibles.

L'engagement de tant d'entre nous aux côtés du Secrétaire général témoigne de notre soutien à son leadership et de la reconnaissance de son indéfectible attachement au multilatéralisme qu'incarne l'ONU. Néanmoins, les institutions internationales et les fonctionnaires internationaux, aussi dévoués soient-ils, ne sauraient être tenus responsables de notre inaction ou de nos échecs.

Nous connaissons les nombreux défis auxquels nous sommes confrontés et nous savons pertinemment que nous les relèverons ensemble ou les perdrons individuellement. Notre avenir commun passe par l'adaptation régulière de notre ligne directrice qu'est le développement durable à l'horizon 2030. Le Sommet des objectifs de développement durable où nous lançons aujourd'hui « une décennie ambitieuse d'actions » liste

10 domaines prioritaires qui doivent concentrer nos efforts. Dans le Rapport mondial sur le développement durable (*Global Sustainable Development Report*), les scientifiques parlent de point de basculement ou point critique pour certains écosystèmes, signifiant ainsi que nous atteignons un stade de dégradation n'offrant plus de possibilités de retour à un état de fonctionnement normal. Par ailleurs, le *Rapport du Secrétaire général sur les objectifs de développement durable 2019* et celui du groupe des experts indépendants mandatés par les États Membres sur le premier cycle de mise en œuvre des objectifs de développement durable, montrent que des progrès ont été accomplis dans certains domaines clés et que des évolutions favorables peuvent être observées, en particulier la diminution de l'extrême pauvreté ou la baisse du taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans.

Toutefois, malgré ces avancées, ces rapports nous enjoignent à redoubler urgemment nos efforts. L'environnement naturel se dégrade à un rythme alarmant : le niveau des mers s'élève, l'acidification des océans s'accélère, les quatre dernières années ont été les plus chaudes jamais enregistrées, un million d'espèces végétales et animales sont menacées d'extinction. Parallèlement, le nombre de personnes souffrant de la faim continue d'augmenter, plus de la moitié de la population mondiale est toujours privée de services de santé essentiels et encore trop d'enfants n'ont pas le niveau de compétences requis en lecture et en mathématiques.

C'est pourquoi la ligne que j'ai fixée à mon gouvernement dès 2005 est la combinaison entre une vision du monde tournée vers le progrès et le bien-être, et la mise en œuvre d'activités de protection de l'environnement, de lutte pour la paix, de respect de la justice, de développement durable, de défense des défavorisés, de mise en œuvre d'actions pour un monde plus juste, plus harmonieux. Ainsi, chaque volet de l'action du Gouvernement monégasque doit s'inscrire dans les exigences d'un développement durable : le progrès économique doit bénéficier au progrès social tout en respectant l'environnement.

Cette transition vers un mode de vie plus durable ne peut se faire sans une société plus inclusive et source d'épanouissement pour les individus. À ce titre, les femmes et les filles ne sauraient être mises à l'écart d'un tel mouvement, alors que nous nous apprêtons à célébrer le vingt-cinquième anniversaire de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing. Afin de réaffirmer son

engagement pour la défense des intérêts des femmes, le Gouvernement princier a institué, en octobre dernier, un comité pour la promotion et la protection des droits des femmes. Dans le monde, ces femmes, ces mères, ces filles, nous le déplorons, comptent parmi les premières victimes des guerres et des conflits qui continuent de sévir. Elles s'avèrent aussi particulièrement vulnérables lors des déplacements forcés de population.

La quatrième révolution industrielle est en marche. L'intelligence artificielle est porteuse d'espoirs mais également de risques qu'il convient d'appréhender de manière globale. La révolution numérique nous renvoie à un mouvement de destruction créatrice, qui n'est ni linéaire ni déterminée. Nous en détenons les clés; il nous incombe d'en former les trajectoires. Aussi devons-nous saisir les opportunités qui se présentent mais également, nous prémunir des menaces qu'un développement incontrôlé fait peser sur nos sociétés, notamment en matière de sécurité et d'aggravation des inégalités. La vitesse, l'ampleur et la portée des transformations déjà amorcées, devraient nous inciter à jeter les bases d'une concertation.

Face à ce défi, la Principauté de Monaco a amorcé un tournant technologique et sa mutation digitale. Cela représente tant une nécessité économique qu'un moyen d'honorer nos engagements en matière de développement durable. Le lancement du Programme « Extended Monaco » en avril dernier, engage la Principauté sur la voie d'une transition numérique d'une ampleur inégalée, tout en accordant une attention particulière à la notion de responsabilité et de durabilité. Ainsi, dans le cadre de sa stratégie de transition numérique, le Gouvernement entend déployer les atouts des innovations technologiques dans le domaine de la santé, de l'éducation, de l'économie mais également en vue de faire de Monaco un modèle en matière de villes intelligentes.

Dans un monde interconnecté, il convient de donner toute sa signification à l'esprit de bon voisinage mentionné dans la Charte des Nations Unies auquel les « nations, grandes et petites » doivent recourir. C'est la voie à suivre dans un monde où non seulement nous sommes tous devenus voisins les uns des autres et où les notions de temps et d'espace se sont relativisées. Nous devons aux institutions multilatérales que nous avons créées notre capacité à transcender nos antagonismes et à établir des normes pour gérer nos interdépendances. La souveraineté de chacun de nos États en sortira renforcée.

En nous succédant à cette tribune, nous lançons le compte à rebours qui nous sépare du soixante-quatrième anniversaire de l'ONU en 2020. Cette enceinte a été le témoin de tant de débats, de confrontations, de promesses, d'avancées, mais aussi d'espoirs déçus. Mais nous nous y retrouvons toujours, car en adoptant la Charte des Nations Unies, nous avons décidé d'associer nos efforts pour réaliser ces desseins : préserver les générations futures du fléau de la guerre, proclamer notre foi dans la dignité et la valeur de la personne humaine et instaurer de meilleures conditions de vie dans une liberté plus grande.

Durant ces trois dernières décennies, nous avons, dans cette salle de l'Assemblée générale, parcouru ensemble un chemin certes semé d'embûches mais néanmoins atteint des étapes importantes. Nous avons adopté, amendé, corrigé de nombreux textes, créé des mécanismes et des processus, ainsi que des structures pour affronter de nouveaux défis. Du désarmement aux droits de la personne, de la préservation de l'environnement aux grandes pandémies, de la lutte contre le terrorisme au développement social, notre force a toujours résidé dans notre unité, dans notre capacité à accepter des compromis face à l'intérêt supérieur des peuples pour qui cette Organisation a été fondée. Les changements de paradigme et les financements qu'ils nécessitent sont hors de portée de chaque État membre mais ne sont pas irréalisables si nous nous y attelons dans la solidarité au service de l'humanité.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier S. A. R. le Prince Albert II de Monaco de l'allocution qu'il vient de prononcer.

S. A. R. le Prince Albert II de Monaco est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Mahamadou Issoufou, Président de la République du Niger

Le Président par intérim : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Niger.

M. Mahamadou Issoufou, Président de la République du Niger, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Mahamadou

Issoufou, Président de la République du Niger, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Issoufou : Je voudrais, tout d'abord, adresser au Président mes plus vives félicitations pour sa brillante élection à la présidence de cette soixante-quatrième session de l'Assemblée générale. Cette élection est le témoignage éloquent, à travers lui, de la grande considération que la communauté internationale éprouve à l'endroit de son grand pays, ami et frère du mien, la République fédérale du Nigeria. J'y vois aussi la consécration bien méritée de sa carrière exemplaire d'universitaire et de diplomate, qui conforte ma conviction qu'il mènera à bien la lourde mission dont il a été investi. Je l'assure de la disponibilité de la délégation du Niger à lui apporter tout l'appui dont il aura besoin dans l'exercice de son mandat, de même, du reste, qu'aux autres membres du Bureau.

Je voudrais ensuite rendre un hommage mérité à M^{me} María Fernanda Espinoza Garcés, Présidente sortante, pour la manière exemplaire dont elle a dirigé les travaux de la soixante-troisième session.

À l'endroit du Secrétaire général, M. António Guterres, je voudrais exprimer toute notre appréciation pour le travail inlassable accompli en vue de renforcer l'efficacité de l'action de notre organisation, non seulement à travers la mise en œuvre de certaines réformes, mais également pour son engagement personnel en faveur de certaines causes telles que le climat, la sécurité au Sahel, la migration, les questions humanitaires, entre autres. Je profite donc de cette tribune pour lui adresser toute ma reconnaissance et mes vœux de succès continus.

Le 7 juin dernier, ici, dans cette même salle, les États Membres ont massivement soutenu la candidature du Niger portée par l'Afrique au siège de membre non permanent du Conseil de sécurité (voir A/73/PV.89). C'est pour moi le lieu de leur exprimer mes très vifs et sincères remerciements pour cette marque de confiance et d'estime à l'endroit de mon pays. Pour ma part, je mesure grandement notre responsabilité et je puis leur assurer que mon pays, le Niger, assumera cette charge avec engagement et conviction pour contribuer à la recherche de solutions aux différents défis auxquels la communauté internationale est confrontée.

Le thème choisi cette année pour notre présente session, à savoir « Dynamiser les efforts faits au niveau multilatéral en faveur de l'élimination de la pauvreté, d'une éducation de qualité, de l'action climatique

et de l'inclusion », est pertinent à plus d'un titre. Il constitue d'abord le juste prolongement du thème de notre précédente session portant sur nos responsabilités partagées au service de sociétés pacifiques, équitables et durables. Il est aussi pour nous l'occasion de rappeler que le multilatéralisme n'a jusqu'ici progressé qu'après des conflits sanglants, comme ce fut le cas avec le Traité de Westphalie, en 1648, et le Traité de Vienne qui ont fondé les ordres européens successifs après respectivement la Guerre de Trente ans et la Guerre de Quatre-Vingts ans et les guerres napoléoniennes. Il en est de même de la tentative de mise en place de la Société des Nations après le premier conflit mondial, et de notre organisation, l'ONU, après le second conflit mondial. À chaque fois, l'objectif était de mettre en place des règles et des institutions capables d'instaurer un ordre favorable à des relations internationales pacifiques, un ordre régi par le droit, permettant de sortir de l'état de nature où chaque État dispose de la liberté absolue de recourir à la force.

Dans le préambule de la Charte de notre organisation, il est du reste annoncé qu'il s'agit d'éviter aux générations futures le fléau de la guerre. Nous ne devons donc pas oublier les enseignements de l'histoire. La complexification des relations internationales rend le multilatéralisme plus que jamais nécessaire dans un monde de plus en plus globalisé où l'interdépendance des États et des nations est de plus en plus croissante. Le monde doit s'engager dans une coopération gagnant-gagnant et non dans des relations à somme nulle comme le prouve le « dilemme du prisonnier ». Le monde a besoin d'institutions de régulation. Il est vrai que les intérêts nationaux gouvernent les politiques étrangères des États, mais les intérêts nationaux sont mieux défendus dans la coopération que dans l'affrontement.

Le thème de la présente session est également pertinent au regard des défis auxquels la communauté internationale est actuellement confrontée. En effet la situation internationale est caractérisée par un début de retour à la course aux armements, les tensions commerciales, la montée des populismes et de la xénophobie, l'accroissement des inégalités, l'augmentation spectaculaire des flux migratoires, la propagation des menaces des organisations terroristes et criminelles, ainsi que les conséquences des changements climatiques. Nous sommes dans un monde où, pendant que certains meurent d'obésité, d'autres meurent de faim. Nous sommes dans un monde où le nombre de réfugiés et de déplacés chassés par la pauvreté, le climat et l'insécurité est estimé à plus de 70 millions en 2018.

Au Niger, nous en accueillons 300 000. Nous sommes dans un monde où le nombre de pauvres est estimé à 800 millions de personnes, pendant que les 1 % les plus riches ont profité deux fois plus de la croissance des revenus que les 50 % les plus pauvres.

Depuis une quarantaine d'années, les inégalités augmentent dans presque tous les pays. Pour faire face à ces défis de manière efficace, le système multilatéral actuel doit être réformé. Pour dynamiser les efforts faits au niveau multilatéral, une attention particulière doit également être accordée aux mesures de réformes engagées depuis déjà plusieurs années et qui peinent encore à aboutir. Le train des réformes demeurera incomplet sans avancées significatives sur la réforme du Conseil de sécurité aussi bien en ce qui concerne la représentation équitable en son sein, qu'en ce qui concerne ses méthodes de travail et de fonctionnement. Par rapport à cette réforme, mon pays demeure attaché à la Position africaine commune telle qu'elle est exprimée à travers le Consensus d'Ezulwini.

De même, la revitalisation de l'Assemblée générale, instance représentative par excellence, et celle du Conseil économique et social, garant de l'avènement d'un nouvel ordre économie mondiale, doivent être menées de pair avec celle du Conseil de sécurité. La réforme ne doit pas se limiter à la gouvernance politique mondiale, elle doit aussi concerner la gouvernance économique et ses institutions notamment l'Organisation mondiale du commerce, le Fonds monétaire international et la Banque mondiale. Sans ces réformes il serait difficile de réaliser les objectifs de développement durable à l'horizon 2030 notamment l'objectif No. 1 relatif à l'élimination de la pauvreté. Sans ces réformes, il serait tout aussi difficile de répondre aux aspirations des peuples africains contenues dans l'Agenda 2063.

Le thème de notre session est bien sûr l'occasion de passer en revue le chemin parcouru sur la voie de l'élimination de la pauvreté à travers la mise en œuvre de ces programmes. Quatre années se sont écoulées depuis l'adoption de l'ambitieux Programme de développement durable à l'horizon 2030. Le constat qui s'est dégagé des travaux du dernier Forum politique de haut niveau tenu en juillet est que, malgré les progrès accomplis, nous ne sommes pas sur la trajectoire souhaitée pour atteindre les objectifs et cibles de ce programme. C'est pourquoi, nous devons relever le niveau de notre ambition et renouveler notre engagement, à travers des actions concrètes qui ont un impact sur plusieurs objectifs de développement durable à la fois, pour espérer gagner

la bataille contre la pauvreté et assurer une croissance économique inclusive qui tienne compte des aspirations de nos populations au mieux-être.

Le sommet sur les objectifs de développement durable prévu en marge de la présente session nous donne ainsi l'occasion de renouveler notre engagement et de donner une nouvelle impulsion, par des actions concrètes de développement, afin de combler le retard accusé, pour être au rendez-vous de 2030. Ce sursaut auquel je fais allusion ne pourra être effectif sans une mobilisation effective des ressources financières, y compris à travers le secteur privé. Je rappelle que, pour réaliser les objectifs de développement durable, l'Afrique a besoin de 600 milliards de dollars par an. Je salue à cet égard l'heureuse initiative du Secrétaire général d'avoir convoqué le Dialogue de haut niveau sur le financement du développement. Ce dialogue permettra, j'en suis pour ma part convaincu, de dégager de nouvelles pistes susceptibles de combler le déficit de financement actuel et de drainer des ressources vers les secteurs productifs et les projets structurants à effet de levier sur les objectifs de développement durable. Je me permets d'insister ici sur l'éducation, particulièrement celle des jeunes filles, sur la santé, notamment celle de la reproduction, ainsi que sur la réduction de la mortalité maternelle et infantile. En particulier, je lance un appel en faveur de la vaccination. Il faut non seulement reconstituer les fonds de vaccination de l'initiative GAVI (Alliance mondiale pour les vaccins et la vaccination) pour la période 2021-2025, mais aussi trouver des vaccins contre des maladies comme le paludisme, le cancer, le diabète, le virus Ebola.

Dans le même esprit, l'intégration régionale pourrait servir de catalyseur, à travers la création de marchés et la facilitation des échanges. Parallèlement aux objectifs de développement durable, notre continent doit mettre en œuvre l'Agenda 2063, rendre opérationnelle la Zone de libre-échange continentale africaine, promouvoir l'industrialisation à travers la transformation de ses immenses ressources en matières premières, réaliser des infrastructures routières, ferroviaires, portuaires, aéroportuaires, énergétiques, de télécommunication, développer le capital humain à travers la promotion de l'éducation et de la santé afin de transformer son actif démographique en dividende économique, développer l'agriculture pour nourrir sa population, créer des emplois pour sa jeunesse et mettre fin au drame de la migration clandestine. Tous ces objectifs ne peuvent être atteints sans une réforme hardie de la gouvernance économique et financière mondiale. Il

me plaît d'informer l'Assemblée que le 7 juillet dernier, il a été procédé à Niamey, au lancement de la phase opérationnelle de la Zone de libre-échange continentale africaine. Cette initiative, que j'ai eu l'honneur de piloter au nom de mes pairs africains depuis 2017, permettra à l'Afrique de renforcer son intégration et, à travers la mise en œuvre de l'Accord et celle de l'Agenda 2063 dans son ensemble, de jeter les jalons de la transformation de notre continent, en mettant en place les conditions de sa prospérité, notamment, à travers la création d'emplois pour les jeunes.

C'est désormais une évidence, les pays du Sahel et du bassin du lac Tchad sont devenus le théâtre d'opération des organisations terroristes et criminelles dont la menace fait partie des questions qui relèvent, par excellence, du multilatéralisme. En effet, la sécurité est un bien public mondial. En mettant en place des coalitions fortes de lutte contre le terrorisme en Afghanistan, en Iraq et en Syrie, la communauté internationale l'a bien compris. Nous déplorons qu'il n'en soit pas ainsi au Sahel et dans le bassin du lac Tchad où les menaces des organisations terroristes et criminelles ont été amplifiées par la crise libyenne, crise dans le déclenchement de laquelle la communauté internationale a de graves responsabilités. Par conséquent, comme j'ai eu à l'indiquer à maintes reprises, la communauté internationale ne doit pas détourner son regard de ces deux régions dont les populations, notamment les femmes et les enfants, connaissent des souffrances indescriptibles : populations réfugiées ou déplacées, fermeture d'écoles sacrifiant des générations de jeunes qui n'ont plus l'occasion de s'instruire.

Pour faire face à la situation la communauté internationale doit trouver une solution urgente à la crise libyenne, notamment en désignant un envoyé spécial conjoint Union africaine-ONU; aider à renforcer les capacités opérationnelles et de renseignement des forces de défense et de sécurité des États Membres; renforcer les capacités opérationnelles et de renseignement de la Force multinationale mixte qui opère contre Boko Haram dans le bassin du lac Tchad et de la Force conjointe du G5 Sahel que nous souhaitons voir placée sous le Chapitre VII de la Charte des Nations Unies. La nouvelle stratégie des groupes terroristes visant à entraîner des conflits intercommunautaires et l'extension de l'insécurité vers des pays jusque-là épargnés sont autant de raisons qui militent en faveur d'une action concertée de notre part contre les groupes terroristes. C'est du reste, pourquoi, le 14 septembre dernier, un sommet extraordinaire des chefs d'État et de gouvernement de

la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) spécialement consacré à la sécurité régionale et à l'examen des voies et moyens d'y faire face de manière collective, s'est tenu à Ouagadougou au Burkina Faso. Ce sommet traduit le fort engagement des dirigeants de notre région face à ce fléau, mais il conforte également l'option de la mutualisation de nos moyens, face à un ennemi commun de plus en plus organisé et qui conserve une capacité militaire avérée.

Je me félicite de ce que la CEDEAO, à l'occasion de ce sommet extraordinaire, ait pris des décisions fortes dans ce sens. À ces décisions s'ajoutent d'autres mesures non moins fortes : la demande de changement du mandat de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali, y compris son extension au-delà du territoire malien, conformément à la résolution 2480 (2019) du Conseil de sécurité; l'adoption du plan d'action 2020-2024 avec une dotation initiale des pays membres de la CEDEAO de 1 milliard de dollars.

En ma qualité de Président en exercice de la CEDEAO, j'invite la communauté internationale, particulièrement l'Organisation des Nations Unies, à prendre en compte les conclusions de ce sommet au regard de leur pertinence.

C'est ici l'occasion de saluer l'initiative conjointe du Président français Emmanuel Macron et de la Chancelière allemande Angela Merkel, relative à la mise en œuvre d'un partenariat pour la stabilité et sécurité au – Sahel Je fonde l'espoir qu'il permettra à nos populations de mesurer l'intérêt que leur porte la communauté internationale.

J'adresse nos sincères remerciements à tous les partenaires qui nous apportent leur soutien, notamment à travers l'Alliance pour le Sahel, en vue d'accompagner les efforts de développement de nos États, et qui contribuent ainsi à la stabilité de la région. Une harmonisation de l'action de ces divers partenaires s'avère nécessaire pour un meilleur résultat. Il n'est jamais inutile de le rappeler, la victoire, à terme contre le terrorisme passe par le développement économique et social.

La question des effets des changements climatiques dépasse les frontières et relève des compétences de la communauté internationale. Comme l'illustre la situation du Sahel et du bassin du lac Tchad, il existe une liaison étroite entre la pauvreté, terrorisme et changements climatiques. C'est pourquoi, je lance un

appel à tous les États Membres s'agissant des questions -climatiques, pour que les conclusions de notre sommet spécial tenu hier, le 23 septembre, soient appliquées. En effet, tout le monde reconnaît aujourd'hui l'impérieuse nécessité de mutualiser nos forces et nos moyens, en vue de trouver des solutions acceptables et durables pour protéger notre planète et permettre aux générations futures d'hériter d'un monde où il fera bon vivre. Nous n'avons pas de planète bis, nos engagements immédiats conditionnent la vie de l'humanité. Nous sommes conscients de cela au Niger. C'est pourquoi nous mettons l'accent sur la résilience aux changements climatiques dans les politiques et stratégies sectorielles de santé, de transport, de production agropastorale et dans les schémas et plans locaux d'aménagement du territoire et de développement. C'est pourquoi nous avons également pris des mesures pour intégrer la réduction des émissions de gaz à effet de serre dans notre programme national d'accès aux services énergétiques, et renforcer la résilience et les capacités d'adaptation des secteurs de l'agriculture et de l'eau. C'est enfin pourquoi le Niger s'est résolu à mettre en place un plan national d'adaptation à long terme à travers, entre autres, l'élaboration de sa contribution déterminée au niveau national..

Je tiens d'ailleurs à relever ici l'importance du Plan d'investissement Climat de la région du Sahel pour la période 2018-2030 et son programme prioritaire, qui constituent des instruments stratégiques importants dont l'élaboration a été faite sous le leadership du Niger en sa qualité de pays assurant la présidence de la Commission Climat pour la région du Sahel. Je voudrais ici et au nom des autres pays membres de cette commission réitérer notre appel à la communauté internationale pour qu'elle accorde l'attention qu'il convient aux conclusions de la table ronde sur le financement du Plan et du programme Climat pour la région du Sahel, tant il est vrai que la persistance de la pauvreté, des changements climatiques, du terrorisme et du crime organisé a des conséquences négatives immédiates sur les efforts de nos États à réaliser les objectifs de développement durable.

L'augmentation spectaculaire des flux migratoires est une autre caractéristique de notre époque. Cette question ne peut être prise en charge par un seul pays. Elle relève de la communauté internationale. S'agissant de cette question, je suis heureux de l'adoption du Pacte de Marrakech en décembre 2018. En effet, ce premier acte d'engagement de l'ONU sur cette thématique constitue un premier pas pour traiter la question dans sa globalité à travers les 23 objectifs identifiés. Comme

l'Assemblée le sait déjà, je me suis personnellement engagé dans ce combat, du fait des problèmes de sécurité que nous crée la migration clandestine mais aussi parce que nous sommes révoltés par le spectacle insoutenable des drames que vivent les migrants à travers désert et océan. C'est donc avec une réelle motivation que le Niger participera en 2022, au Forum d'examen de la mise en œuvre du Pacte, afin de partager sa propre expérience et de s'enrichir de l'expérience positive des autres pays. Je fonde l'espoir que d'ici cette date, des décisions hardies auront été prises pour s'attaquer aux causes profondes des migrations notamment la pauvreté, les changements climatiques et l'insécurité.

Le monde a subi ces dernières années de rapides et profondes mutations. Celles-ci nous imposent par conséquent d'adapter nos stratégies au nouveau contexte ainsi créé, si nous voulons répondre aux aspirations légitimes des peuples de la planète. La communauté internationale a plus que jamais besoin d'une ONU forte pour atteindre les objectifs ambitieux consacrés par sa Charte. Il est donc nécessaire d'appuyer sans relâche le Secrétaire général dans ses efforts visant à réformer l'Organisation, à renforcer son rôle et à la doter des moyens pouvant lui permettre de remplir ses missions de façon adéquate.

Pour conclure je voudrais réitérer mon appel pour une nouvelle gouvernance politique et économique mondiale. Les instruments mis en place au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, en l'état, ne suffisent plus. C'est la condition *sine qua non* pour faire face aux défis que nous venons d'évoquer : défi de la pauvreté, défi des changements climatiques, défi du terrorisme et du crime organisé, défi migratoire.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République du Niger de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Mahamadou Issoufou, Président de la République du Niger, est escorté de la tribune.

Allocution de S. M. le Roi Willem-Alexander des Pays-Bas

Le Président par intérim : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Roi du Royaume des Pays-Bas.

S. M. le Roi Willem-Alexander des Pays-Bas, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. M. le Roi Willem-Alexander des Pays-Bas, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Roi Willem-Alexander (*parle en anglais*) : Durant le débat général de l'Assemblée générale, tous les États Membres de l'Organisation des Nations Unies font entendre leur voix, et je suis fier de me trouver dans cette salle pour représenter le Royaume des Pays-Bas, qui est composé de quatre pays autonomes situés en Europe et aux Caraïbes : les Pays-Bas, Aruba, Curaçao et Sint Marteen. Nous connaissons aussi bien les alizés des tropiques que les coups de vent froids de la mer du Nord. Toute personne désireuse de comprendre notre caractère peut commencer par un concept qui est proche du cœur de chacun dans notre royaume : la liberté.

Au cours de l'année à venir, nous célébrerons le soixante-quinzième anniversaire de notre libération de l'oppression et de la tyrannie. De la ville d'Amsterdam aux plus petits villages, jeunes et moins jeunes prendront part aux commémorations et aux célébrations. La partie caribéenne du Royaume réfléchira également à sa propre contribution à la lutte alliée. Nous restons à jamais reconnaissants à nos alliés en Europe et au-delà pour les sacrifices qu'ils ont consentis pour nous. Ce souvenir collectif nous émeut et nous inspire encore aujourd'hui.

Pour notre royaume, la liberté va nécessairement de pair avec la coopération avec les autres pays, une coopération fondée sur l'égalité, la justice, des relations franches et le droit international. C'est pourquoi nous avons participé à l'édification de l'Organisation des Nations Unies depuis sa création, et c'est pourquoi nous attendons avec intérêt l'année prochaine, lorsque nous célébrerons son soixante-quinzième anniversaire. En tant que plateforme pour gérer les conflits internationaux et créer des possibilités pour les populations du monde entier, l'ONU est sans précédent dans l'histoire.

Nous croyons en la coopération multilatérale. Le Royaume des Pays-Bas est convaincu qu'une étroite collaboration au sein d'un large partenariat d'États offre la meilleure garantie de liberté, de sécurité et de prospérité pour tous. La lutte contre la pauvreté et l'inégalité est mieux servie en unissant nos forces au niveau international. Nous pensons qu'il est vital de l'exprimer clairement ici, à l'Assemblée générale, étant donné les pressions qui s'exercent sur cette coopération. Nous devons considérer le système multilatéral et

ses accords et règles internationaux comme une réalisation précieuse. Mesurons la valeur de ce qui a été soigneusement construit au fil des ans. Reconnaissons que nous avons besoin les uns des autres, comme il y a 75 ans. En fait, nous avons plus que jamais besoin les uns des autres. « L'avenir que nous voulons, l'ONU qu'il nous faut », tel est le mot d'ordre de la session de l'année prochaine - un mot d'ordre qui donne matière à réflexion. Quel avenir voulons-nous? Quiconque pose cette question à ses enfants obtiendra une réponse claire. Nos jeunes veulent un monde juste, propre et durable qui leur donne la liberté de s'épanouir en tant qu'individus et de découvrir qui ils sont, où personne n'est laissé pour compte ou n'a à craindre la violence, le besoin ou l'oppression. Si nous écoutons la voix des jeunes, il est clair où nous devons chercher des solutions. Les objectifs de développement durable nous rapprocheront du monde imaginé par ces jeunes. C'est pourquoi il est essentiel que nous consacrons toutes nos énergies à leur réalisation.

Nous sommes préoccupés par le fait que dans plusieurs pays et régions, les jeunes risquent de perdre tout espoir d'un avenir meilleur. Un exemple en est le Venezuela, voisin de la partie caribéenne de notre royaume. Nous espérons ardemment qu'il sera possible de sortir de l'impasse actuelle par des élections libres et équitables. Dans de nombreux endroits du monde, les gens ne sont pas libres d'être eux-mêmes. Dans de nombreux endroits, il n'y a pas de place pour la diversité, ni pour le respect des droits et des chances des minorités, ou pour l'égalité entre hommes et femmes. En conséquence, les foyers d'instabilité subsistent. Après tout, chaque être humain aspire à la reconnaissance. Si cette reconnaissance est refusée, les tensions et les conflits deviennent inévitables. Nous devons tenir fermement au principe de la liberté de religion ou de conviction, y compris pour les minorités dans les lieux où la grande majorité professe une foi différente. Personne ne peut dicter comment une autre personne doit penser. Les chrétiens, les musulmans, les hindous, les juifs et les personnes sans convictions religieuses devraient pouvoir suivre leur propre conscience en paix partout.

Le Royaume des Pays-Bas se félicite du fait que les droits des lesbiennes, des homosexuels, des transsexuels et d'autres communautés minoritaires soient consacrés par la loi dans un nombre croissant d'endroits du monde. Nous espérons que cette tendance se poursuivra. Mais, en fin de compte, les mots doivent se traduire par des actes. La lutte contre la discrimination,

qu'elle soit ouverte ou cachée, doit se poursuivre sur tous les continents.

Si nous voulons atteindre les objectifs de développement durable, nous devons protéger les droits de l'homme. Le Royaume des Pays-Bas veut travailler avec tous les États Membres pour promouvoir cet objectif. Nous avons donc annoncé notre candidature pour un siège au Conseil des droits de l'homme de 2020 à 2022, et nous espérons avoir l'appui de tous ici présents aux élections qui se tiendront cet automne. Les droits de l'homme sont pour tous, même pour ceux qui ont commis des crimes et qui sont punis pour cela. Les gens ne sont pas infaillibles, ce qui signifie que l'administration de la justice ne l'est pas non plus. Une sentence irréversible ne peut jamais être justifiée. La peine de mort est une violation du droit fondamental à la vie. C'est pourquoi les Pays-Bas, avec tous les autres membres de l'Union européenne, plaident pour l'abolition de la peine capitale dans le monde entier.

Nous nous préoccupons profondément du sort de ceux qui sont victimes de la guerre et de la violence. Beaucoup sont des réfugiés et beaucoup ont atteint le point de désespoir. Il est essentiel que les personnes dont les droits sont bafoués sachent que l'ONU est de leur côté. Le Royaume des Pays-Bas participe activement aux efforts déployés par le Secrétaire général pour rendre les missions de paix des Nations Unies plus efficaces. L'initiative Action pour le maintien de la paix est un élément primordial de ce processus. Il est tout aussi important que nous prenions des mesures efficaces pour combattre le terrorisme et éliminer les facteurs qui l'alimentent. En tant que coprésident du Forum mondial de lutte contre le terrorisme, les Pays-Bas sont fermement attachés à cet objectif. Toute personne coupable de génocide, de crime de guerre, de terrorisme ou de traite des êtres humains doit être tenue responsable. Le Royaume des Pays-Bas est déterminé à lutter contre l'impunité. Cette semaine, nous organiserons une manifestation visant à encourager les poursuites pénales des combattants de l'État islamique d'Iraq et du Levant, de préférence dans la région où ils ont commis leurs atrocités. Nous poursuivrons également nos efforts pour renforcer la Cour pénale internationale, qui est un élément indispensable de l'ordre juridique international. Il est inacceptable que des individus responsables de crimes internationaux échappent à leur juste punition. Dans cette enceinte, je tiens à répéter qu'en vertu de la résolution 2166 (2014) du Conseil de sécurité, tous les pays, y compris la Russie, doivent coopérer pleinement aux efforts visant à établir

la vérité sur le crash de l'avion assurant le vol MH17 de la Malaysia Airlines, le 17 juillet 2014. Les familles des 298 victimes attendent justice, et nous n'aurons de cesse que justice soit faite.

Les droits de l'homme, la paix et les possibilités de développement pour tous sont les pierres angulaires de l'ordre mondial que nous cherchons à construire, et ils sont au cœur des objectifs de développement durable. Tout le monde mérite d'avoir la chance de se construire une vie décente et de trouver un répit dans les moments d'adversité. À cette fin, l'ONU collabore avec les États Membres de toutes les manières possibles. Mais nous ne travaillons pas assez vite. Au rythme actuel, nous n'atteindrons pas nos objectifs d'ici 2030 dans le domaine de la réduction des inégalités, par exemple. Nous pouvons et devons accélérer nos efforts. La communauté internationale a montré par le passé qu'elle est capable de grandes choses. Il y a 30 ans, une personne sur trois vivait dans l'extrême pauvreté. Aujourd'hui, ce chiffre est de une sur 10. Nous avons fait un énorme bond en avant en une seule génération. Prenons-en courage et consacrons toutes nos énergies à la réalisation des objectifs de développement durable. Parmi les nombreuses personnes qui travaillent à la réalisation de ces objectifs figure mon épouse, la Mandataire spéciale du Secrétaire général pour la promotion de services financiers accessibles à tous qui favorisent le développement. Depuis maintenant 10 ans, elle remplit ce rôle avec beaucoup d'énergie, de passion et de plaisir.

Toute personne qui défend le développement durable doit également militer en faveur de l'action climatique. Les changements climatiques sont une des plus graves menaces pour la réalisation des objectifs de développement durable. Partout dans le monde, les gens ressentent leur impact. Les changements climatiques affectent nos moyens d'existence, notre sécurité, notre santé, notre cadre de vie et notre avenir. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 exige que nous prenions tous davantage de mesures pour lutter contre les changements climatiques. Le Secrétaire général mérite d'être félicité pour avoir accordé à cette question une place aussi importante à l'Assemblée générale. Jamais auparavant, la coopération internationale n'a été aussi urgente pour l'avenir de notre planète. Les gaz à effet de serre ignorent les frontières nationales. Nous ne pouvons lutter contre les changements climatiques que si nous travaillons ensemble, et nous sommes heureux de répondre à l'appel à prendre nos responsabilités et à faire preuve d'ambition. La transition vers une économie

circulaire et durable n'est pas chose facile. Chaque État Membre est aux prises avec ce défi, y compris notre royaume, et c'est précisément pourquoi nous avons tous besoin les uns des autres. Nous devons unir nos forces et partager nos connaissances et notre expérience.

Aux Pays-Bas, le gouvernement, les municipalités, les milieux d'affaires, la société civile et le grand public se sont réunis dans le but de réduire de près de moitié les émissions d'ici à 2030 par rapport aux niveaux de 1990. En même temps, nous travaillons en partenariat avec le Costa Rica pour aider les pays en développement qui veulent rehausser leurs ambitions climatiques et prendre des mesures. Le Partenariat pour les contributions déterminées au niveau national est une plateforme vitale à cet égard, et nous encourageons fortement le secteur privé à jouer son rôle et à faire de l'écologisation une priorité. Avec plus de 1 000 ans d'expérience dans la gestion des ressources en eau, les Pays-Bas sont également un partenaire compétent pour tous ceux qui travaillent à améliorer la protection contre les crues. Nous sommes fiers que les ingénieurs et les gestionnaires des services d'approvisionnement en eau néerlandais fassent leur part partout dans le monde. De plus, l'année prochaine, nous accueillerons le Sommet international sur l'adaptation aux changements climatiques.

À l'approche des célébrations du soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies, l'année prochaine, le Royaume des Pays-Bas considère que le moment est propice à la réflexion. Comment pouvons-nous faire en sorte qu'en ce XXI^e siècle, l'Organisation des Nations Unies reste adaptée à son objectif? Après les horreurs de deux Guerres mondiales, nous avons créé un système multilatéral fondé sur le dialogue et la coopération, un système qui place les règles et accords internationaux au-dessus de l'ultranationalisme et des sphères d'influence du pouvoir. Ce faisant, nous avons amélioré la vie de milliards de personnes et rendu notre monde plus sûr, et c'est une réalisation incomparable.

Le Royaume des Pays-Bas croit en la nécessité d'un système multilatéral efficace car il offre les meilleures garanties de stabilité, de paix et de développement durable. Cela ne veut pas dire que nous pouvons simplement continuer comme avant. Des réformes sont nécessaires pour éviter que le système ne s'enlise et ne perde de sa crédibilité. Les réformes engagées par le Secrétaire général doivent être mises en œuvre d'urgence. Il a tout notre soutien. Pour y parvenir, il est essentiel que les États Membres honorent

leurs engagements financiers. Il est également essentiel que les organismes des Nations Unies améliorent leur coopération et que les ressources financières soient dépensées intelligemment et efficacement afin d'obtenir le meilleur rendement possible pour les personnes qu'ils sont censés aider. Chaque personne compte; chaque État Membre compte. L'avenir de l'Organisation des Nations Unies sera inclusif ou ne sera pas. La voix des petits États insulaires en développement doit donc être davantage entendue à l'ONU, car leurs préoccupations sont trop souvent restées lettre morte.

Ensemble, nous pouvons rendre notre monde plus grand. Souvenons-nous donc d'où nous sommes partis, il y a 75 ans. Ayons conscience que la construction d'un cadre international de coopération a apporté espoir, sécurité et confiance à des milliards de personnes. Préservons ces réalisations et défendons les valeurs de l'Organisation des Nations Unies. Mais en même temps, rajeunissons l'ONU pour qu'elle soit adaptée au monde d'aujourd'hui.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Roi des Pays-Bas de l'allocution qu'il vient de prononcer.

S. M. le Roi Willem-Alexander des Pays-Bas est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Mauricio Macri, Président de la République argentine

Le Président par intérim : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République argentine.

M. Mauricio Macri, Président de la République argentine, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Mauricio Macri, Président de la République argentine, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Macri (parle en espagnol) : C'est un honneur pour moi de m'adresser à nouveau à l'Assemblée, quelques mois avant la fin de mon premier mandat présidentiel, afin de partager le chemin parcouru par l'Argentine dans ses relations avec la société internationale. Cette voie s'est caractérisée par le rôle constructif que nous avons joué pour affronter collectivement les problèmes mondiaux, en nous concentrant sur la recherche du consensus et l'action

collective, en agissant avec la conviction que le monde dans son ensemble est bien plus une chance qu'une menace et en œuvrant pour instaurer la confiance internationale, diversifier nos partenaires, élargir les espaces de coopération et rechercher des domaines où l'Argentine peut jouer un rôle pertinent et moteur. Et surtout, c'est une voie qui s'inscrit dans le profond désir de la société argentine de prendre sa place dans l'ordre international du XXI^e siècle, parce que nous sommes un pays diversifié et multiculturel au sein duquel des origines, des croyances et des religions différentes coexistent pacifiquement dans une identité pluraliste, et parce que nous valorisons le dialogue et le respect comme moyens de construire un avenir commun.

À partir de 2015, lorsque j'ai pris mes fonctions de Président, nous avons décidé de sortir de la période précédente de confrontation avec le monde et de travailler de manière intelligente à notre intégration internationale. Dans un contexte mondial complexe, plein d'incertitudes et de tensions géopolitiques croissantes, nous avons décidé de prendre nos responsabilités et de contribuer au renforcement du multilatéralisme et de la gouvernance mondiale. Cela s'est reflété dans les réunions de la Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce en 2017, du Sommet des dirigeants du Groupe des 20 en 2018 et de la deuxième Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud, toutes tenues en Argentine ces trois dernières années. Ces trois événements ont placé l'Argentine sur la scène mondiale et ont amené le monde en Argentine, où nous avons démontré notre capacité de coopérer à l'édification d'un ordre international qui nous inclut tous. Mais notre responsabilité à l'égard du multilatéralisme et de la recherche du consensus est allée beaucoup plus loin. Ces dernières années, l'Argentine a également consolidé son rôle positif dans le renforcement de la paix et de la sécurité internationales, en contribuant notamment aux utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire, au développement spatial et à la lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée.

Nous tenons une fois de plus à exprimer ici notre ferme attachement à la non-prolifération, qui a été un pilier du consensus démocratique au cours des dernières décennies en Argentine et qui a guidé notre développement de la technologie nucléaire. En 2020, mon pays présidera la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, et nous espérons également apporter une contribution par le biais de notre candidat au poste

de Directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique.

L'engagement de l'Argentine dans la lutte contre le terrorisme sous toutes ses formes est plus fort que jamais et s'est traduit cette année par l'organisation de la deuxième Conférence ministérielle des Amériques sur la lutte contre le terrorisme. Avec l'appui d'autres pays et d'organisations internationales, nous avons renforcé l'échange d'informations et les mesures de prévention du financement du terrorisme. Nous avons également créé une base de données pour accélérer le gel des avoirs soupçonnés d'être liés à des terroristes, ce qui a permis, par exemple, à la cellule de renseignements financiers de l'Argentine, de geler les avoirs des personnes et entités liées au Hezbollah.

Malgré tous ces efforts, les Argentins ont encore des blessures qui ne sont pas refermées. Nous continuons de nous battre contre l'impunité qui persiste pour les attaques dont nous avons été victimes en 1992 à l'ambassade d'Israël à Buenos Aires et en 1994 au siège de l'Asociación Mutual Israelita Argentina, qui ont coûté la vie à 107 personnes et fait des centaines de blessés. Nous voulons que toutes les personnes impliquées dans ces attentats soient traduites devant les tribunaux argentins afin qu'elles puissent être jugées et finalement condamnées. Vingt-cinq ans après l'attentat terroriste le plus violent jamais perpétré sur notre territoire, nous exhortons une fois de plus la République islamique d'Iran à coopérer avec les autorités judiciaires argentines pour faire avancer l'enquête sur l'attaque contre l'Association. Et nous sollicitons de nouveau la coopération des pays amis pour que les accusés ne soient pas accueillis ou protégés par l'immunité diplomatique.

Depuis mon accession à la présidence, je me suis attaché à faire avancer résolument la lutte contre le trafic de drogues et le blanchiment d'argent. Nous avons augmenté la quantité de drogues saisies et le nombre de fugitifs nationaux et internationaux arrêtés, nous avons démantelé les réseaux criminels de trafiquants de drogue et nous avons réduit le nombre d'homicides liés au trafic de drogues dans tout le pays. L'an dernier, par exemple, nous avons gelé plus de 500 milliards de pesos argentins, soit environ 8,5 milliards de dollars, liés à la criminalité organisée. Nous avons également accéléré les procès pour les affaires de blanchiment d'argent et de corruption et saisi les biens des personnes accusées de ces crimes. En outre, nous poursuivons nos efforts avec d'autres gouvernements d'Amérique latine et des Caraïbes pour parvenir au consensus nécessaire à la

création d'un organe juridique régional capable de lutter contre ce type de criminalité transnationale organisée et d'autres crimes.

Ces dernières années, nous avons fait preuve d'un engagement renouvelé et ambitieux en faveur de la lutte contre les changements climatiques et du développement durable. Nous sommes conscients de l'urgence climatique et nous devons agir conformément aux engagements pris au titre de l'Accord de Paris sur les changements climatiques. C'est pourquoi nous avons décidé de lancer un processus d'élaboration d'une stratégie à long terme en matière de faibles émissions, qui nous permettra de prendre les mesures nécessaires pour atteindre des objectifs plus ambitieux, comme la neutralité carbone d'ici à 2050. Cette initiative s'appuie sur les efforts que nous déployons déjà, par exemple en ce qui concerne les énergies propres – en particulier les énergies renouvelables –, l'efficacité énergétique, la conservation des écosystèmes, le doublement de la superficie des parcs nationaux, la création de zones marines protégées, l'entretien de nos forêts et l'intensification de nos efforts en matière de reboisement, la capture du carbone dans nos sols, la promotion de technologies au service d'une agriculture durable et de bonnes pratiques en matière d'élevage, et la réduction des émissions dans les transports.

Depuis des années, l'égalité entre les femmes et les hommes est bien plus qu'un simple slogan en Argentine. Il s'agit d'un engagement inébranlable à continuer d'autonomiser les filles et les femmes et d'éliminer les écarts en matière d'emploi, d'éducation et de participation politique. Nous avons mis en œuvre un plan pour l'égalité des chances et des droits et mis en place un système qui vise non seulement à prévenir les violences faites aux femmes, mais également à aider les femmes qui en sont victimes. Nous avons adopté une loi sur la parité pour les postes au sein de l'Assemblée législative et nous avons conçu notre budget national sur la base d'une stratégie égalitaire. Nous savons qu'il reste beaucoup à faire, mais nous sommes sûrs que nous ne ferons pas marche en arrière s'agissant des droits et des possibilités dont les femmes disposent dans mon pays aujourd'hui.

Pour un système multilatéral et une gouvernance mondiale plus efficaces, ainsi qu'un monde plus sûr et plus pacifique, il faut des régions plus stables, mieux intégrées les unes aux autres et reliées au reste du monde. Par conséquent, pour confirmer l'importance que nous attachons à l'intégration régionale, nous avons

décidé, dès le premier jour, de nous engager fermement en faveur du Marché commun du Sud (MERCOSUR). Grâce à la volonté collective des quatre membres, nous avons mis en place un plan pour l'adapter au XXI^e siècle afin qu'il devienne un bloc compétitif et dynamique, avec des règles du jeu claires. Nous avons donné un nouvel et ambitieux élan à nos programmes internes et externes, grâce à des actions et des réalisations concrètes au profit de nos citoyens. Après plus de 20 ans de négociations, nous sommes parvenus à un accord avec l'Union européenne, un accord sans précédent pour les deux blocs commerciaux et l'un des plus importants au niveau mondial. Cela nous permettra de stimuler le commerce et l'investissement, ce qui aura des effets positifs sur la qualité de vie de nos populations. Même s'il s'agit d'une étape importante, ce qui compte le plus, comme dans la vie en général, c'est la trajectoire. C'est ce que j'entends par un MERCOSUR moderne et ouvert sur le monde.

Je suis convaincu que sur sa voie vers l'intégration mondiale, chaque pays doit être guidé par certaines valeurs. Notre histoire et notre géographie nous unissent à une région qui accorde la plus haute importance à la démocratie, à la liberté et aux droits de l'homme en tant que mode de vie et de coexistence pacifique. C'est pourquoi, depuis que notre gouvernement a pris ses fonctions, nous avons condamné la situation très grave concernant les violations des droits de l'homme au Venezuela, comme en témoigne le rapport annuel de la Haute-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme (A/HRC/41/18/Add.1). La dictature de Nicolás Maduro a plongé le Venezuela dans une crise humanitaire sans précédent. L'exode massif de millions de Vénézuéliens a des conséquences graves sur la stabilité et la gouvernance de notre région. Je voudrais une fois de plus demander à la communauté internationale d'utiliser tous les outils diplomatiques et juridiques disponibles pour inverser cette situation, pour que le Venezuela soit à nouveau libre et démocratique.

L'Argentine réaffirme ses droits souverains légitimes et imprescriptibles sur les îles Malvinas, les îles de Géorgie du Sud, les îles Sandwich du Sud et les zones maritimes environnantes. Nous restons disposés à reprendre les négociations bilatérales qui nous permettront de trouver une solution pacifique et définitive à ce différent, et nous lançons un appel au Royaume-Uni en ce sens. Cependant, nous avons créé un nouveau cadre de relations avec le Royaume-Uni, ce qui nous a permis d'améliorer les conditions pour avancer vers une solution. En collaboration avec le Comité

international de la Croix-Rouge, nous avons notamment identifié la plupart des soldats argentins enterrés dans le cimetière de Darwin, ce qui nous a permis de payer une dette historique envers leurs familles. Nous avons également repris la coopération scientifique dans le secteur de la pêche, notamment en effectuant des missions maritimes scientifiques conjointes, et nous avons encouragé un rapprochement plus étroit entre les îles et l'Argentine continentale grâce à une nouvelle liaison aérienne hebdomadaire avec les îles Malvinas.

Avant de conclure, je tiens à informer l'Assemblée que dans cette situation d'incertitude à laquelle nous, les Argentins, sommes confrontés, ma priorité absolue est de m'occuper d'eux tous et de les aider à traverser cette période difficile. Toutefois, sans négliger cette responsabilité, j'ai décidé de venir partager avec l'Assemblée cette évaluation de l'intégration internationale de l'Argentine au cours des quatre dernières années. Parce que, dans le contexte actuel de fragmentation, je crois que la meilleure réponse pour avancer vers un avenir prospère consiste à renforcer la coopération et à consolider et améliorer le multilatéralisme. Parce que je suis convaincu que pour grandir et nous développer, pour que nous, les Argentins, puissions avoir la vie que nous méritons, nous devons nous intégrer davantage dans le monde et faire connaître ainsi tout notre travail et tous nos talents. Je sais que nous pouvons le faire. Cela dépend de nous.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République argentine de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Mauricio Macri, Président de la République argentine, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Egils Levits, Président de la République de Lettonie

Le Président par intérim : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Lettonie.

M. Egils Levits, Président de la République de Lettonie, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Egils Levits,

Président de la République de Lettonie, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Levits (*parle en anglais*) : C'est un grand honneur pour moi que de prendre la parole devant l'Assemblée générale pour la première fois. Je voudrais féliciter le Président pour son accession à la présidence de l'Assemblée à sa soixante-quatorzième session. Il peut compter sur l'appui actif et constructif de la Lettonie à nos efforts communs au cours de la présente session.

Il y a 30 ans, alors que j'étais un jeune avocat et que je faisais mes débuts en politique, j'ai lutté pour la restauration de l'indépendance de mon pays. La Lettonie, comme l'Estonie et la Lituanie, a été occupée par l'Union soviétique au début de la Seconde Guerre mondiale. Contrairement à l'Europe occidentale où la guerre a pris fin en 1945, les États baltes n'ont retrouvé leur indépendance qu'en 1991. Nous serons toujours reconnaissants aux États qui n'ont jamais reconnu l'occupation de nos pays comme étant légitime. Notre indépendance a été reconquise grâce à de forts mouvements de masse dont les revendications étaient ancrées dans le droit international et est le fruit d'une lutte non violente pour la liberté, un fait rare dans l'histoire. Dans le même temps, il s'agit d'un triomphe pour le droit international. Cela prouve qu'il est possible de surmonter même des situations qui semblent désespérées, grâce à la foi dans le droit et dans des sociétés civiles fortes. Tôt ou tard, la justice finit par l'emporter.

Au cours des 25 années qui ont suivi, j'ai eu le privilège de siéger comme juge dans deux cours internationales ou supranationales – d'abord à la Cour européenne des droits de l'homme, puis à la Cour de justice de l'Union européenne. Cela explique pourquoi la justice et l'état de droit aux niveaux national et international sont si importants pour l'État letton, pour la nation lettone et pour moi personnellement. Par conséquent, cela a été un plaisir pour moi de déposer aujourd'hui la déclaration d'acceptation de la juridiction de la Cour internationale de Justice par la Lettonie. Il s'agit d'un autre signe de notre ferme attachement à l'état de droit et à un ordre international fondé sur des règles.

Un ordre international multilatéral solide, inclusif et fondé sur des règles est essentiel au maintien de la paix et de la sécurité mondiales. Nous avons la responsabilité commune de le défendre et de le renforcer. L'ONU est et doit rester au cœur du multilatéralisme et d'un ordre mondial fondé sur des règles. L'expérience montre que la coopération par l'intermédiaire d'enceintes multilatérales est le meilleur moyen d'atteindre nos objectifs. À cette fin, la Lettonie recherche activement des possibilités de

contribuer à un monde plus pacifique et plus juste. Par exemple, nous sommes fiers d'avoir présidé la cinquième Conférence des États parties au Traité sur le commerce des armes durant l'année écoulée.

L'ordre multilatéral exige également le respect par tous les Membres de l'ONU de l'intégrité territoriale et de la souveraineté des États, qui sont consacrées dans les buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies. À cet égard, je voudrais attirer l'attention sur le non-respect flagrant par la Russie des principes du droit international, vu que ses violations de l'intégrité territoriale de l'Ukraine et de la Géorgie se poursuivent. Il ne faut pas accepter qu'un tel mépris éhonté pour le droit international devienne la norme. L'expérience de la Lettonie montre que l'état de droit, tout comme la démocratie et le respect des droits de l'homme, est un catalyseur important pour le développement d'un État. Par conséquent, nous appuierons fermement la consolidation de ces principes dans le droit international.

Aujourd'hui, les violations du droit international sont commises non seulement au moyen de la force militaire directe, mais de plus en plus par la désinformation, les cyberattaques, l'influence économique, les pressions énergétiques et l'ingérence dans les processus électoraux. Étant donné que ces menaces hybrides ne tiennent pas compte des frontières nationales, aucun pays n'est à l'abri. L'ONU peut et doit jouer un rôle important à l'échelle mondiale dans la promotion de la paix, de la sécurité et de la stabilité dans le cyberspace. La Lettonie est prête à participer activement aux discussions pertinentes et à partager son expérience en matière de promotion d'un comportement responsable dans le cyberspace et de renforcement de la résilience institutionnelle et individuelle face aux intentions malveillantes. S'il ne fait aucun doute que les technologies numériques ont permis à l'humanité de progresser, nous devons veiller à ce qu'elles ne soient pas utilisées à des fins malveillantes. Rien ne saurait justifier les conséquences imprévues ou inattendues qui portent atteinte à nos sociétés. La mise au point de technologies doit aller de pair avec le renforcement de l'esprit et du principe de responsabilité.

Nous devons être conscients des effets des progrès technologiques sur la communication et la connectivité humaines. De grandes quantités de données personnelles sont collectées chaque seconde, quotidiennement, par des acteurs étatiques et non étatiques. Nos communications privées, notre santé, notre emplacement et nos mouvements peuvent être surveillés en permanence. Ces derniers temps, on a de plus en plus recours à la reconnaissance

faciale et nous serons bientôt sous surveillance constante. Pourtant, les règles régissant la propriété, l'autorisation et la protection de ces données sont pour le moins opaques. Nos données peuvent facilement se transformer en menace pour notre liberté et notre vie privée. Lorsque nous avons l'impression d'être observés, nous changeons souvent de comportement et de langage. Les risques potentiels pour l'indépendance d'esprit et la liberté d'action ne feront qu'augmenter dans les années à venir, étant donné le développement rapide de l'intelligence artificielle. Nous ne devons pas permettre que l'intelligence artificielle prenne des décisions juridiquement contraignantes, au lieu des êtres humains. Les êtres humains doivent garder le contrôle.

Par conséquent, l'ONU doit promouvoir activement le débat sur la protection des données personnelles dans le cyberspace, en particulier sur les normes éthiques et juridiques applicables à la collecte et à l'utilisation des données personnelles. Nous devons mener un débat public approfondi sur la réduction des risques aux niveaux national, régional et mondial. Le niveau international est essentiel, étant donné le caractère mondial du cyberspace. Nous estimons que le rapport du Groupe de haut niveau sur la coopération numérique créé par le Secrétaire général, intitulé *L'ère de l'interdépendance numérique*, et le Programme de désarmement du Secrétaire général, qui traite des questions fondamentales liées à la sécurité technologique, sont de nature à stimuler le débat dans ce domaine.

Le climat, lui aussi, est mondial. Il faut faire face aux changements climatiques aux niveaux individuel, national et international. Nous devons collaborer au-delà les frontières pour atténuer les effets négatifs des changements climatiques. L'autonomisation de la jeunesse peut contribuer considérablement à la lutte contre les changements climatiques, comme nous l'avons vu récemment au Sommet de la jeunesse sur l'action pour le climat. Les technologies jouent également un rôle moteur pour soigner notre planète. Les innovations, conjuguées à la puissance des ordinateurs et à la connectivité, nous permettent d'être plus efficaces. Je suis fier de voir que les entreprises informatiques lettonnes sont prêtes à relever le défi, et qu'elles s'associent à l'engagement vert pris par notre voisin, l'Estonie.

La Lettonie attache une grande importance aux objectifs de l'Accord de Paris sur le climat. Elle a réduit ses émissions de gaz à effet de serre d'environ 60 % par rapport à leur niveau de 1990, mais nous comprenons bien

que ce n'est pas suffisant, et nous sommes donc favorables à la neutralité climatique comme un objectif pour l'avenir. Nous élaborons en ce moment une ambitieuse stratégie de développement à faible émission de carbone qui permettra à la Lettonie d'atteindre la neutralité climatique d'ici 2050. Plus tôt cette année, mon gouvernement a approuvé un plan national d'adaptation aux changements climatiques pour 2030. Ce dernier propose des mesures concrètes en matière d'adaptation qui seront mises en œuvre prochainement. Une des principales solutions pour atténuer les changements climatiques, qui correspond dans une large mesure à l'expérience de la Lettonie, se trouve dans la gestion durable des forêts, lesquelles fournissent des puits de carbone continus et des produits forestiers durables qui peuvent remplacer les matériaux fossiles, réduisant ainsi les émissions. Le couvert forestier en Lettonie a presque doublé depuis la première moitié du siècle dernier, et nous sommes déterminés à gérer nos forêts d'une manière durable pour nos générations actuelles et futures. D'autre part, notre société civile fait aussi des efforts. Lors de la Journée mondiale du nettoyage, le 21 septembre, des jeunes et des moins jeunes ont planté des arbres dans toute la Lettonie pour apporter leur contribution à notre avenir durable, dans la longue lignée d'une tradition de volontariat dans mon pays pour défendre un environnement propre.

La Lettonie demeure un ardent défenseur du Programme de développement durable à l'horizon 2030, afin de réaliser les objectifs de développement durable aux niveaux national et mondial. Les objectifs de développement durable nous ont fait repenser la planification de notre propre stratégie nationale de développement à long terme. Au niveau national, nos efforts s'articulent autour de deux axes – favoriser une économie novatrice et écoefficace, et réduire les inégalités. Je crois que garantir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes est non seulement la bonne chose à faire, mais aussi le choix le plus judicieux d'un point de vue économique. La Lettonie montre la voie dans ce domaine. Selon le rapport sur l'écart entre les sexes dans le monde, publié par le Forum économique mondial en 2018 (*Global Gender Gap Report 2018*), la Lettonie est l'un des rares pays au monde à avoir comblé cet écart en matière de santé, de survie et de niveau éducatif, et elle a dépassé l'objectif d'étape de 80 % pour ce qui est de la participation et des perspectives économiques. La Lettonie contribue, sous la forme de programmes bilatéraux de coopération pour le développement, à la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, en particulier dans les zones orientales de l'Union européenne et en

Asie centrale. Nous partageons les enseignements que nous avons tirés de notre propre transition vers un État démocratique fondé sur l'état de droit.

Il y a 30 ans, 2 millions de personnes se sont donné la main pour former une chaîne humaine de 600 kilomètres de long à travers l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie – ce que l'on a appelé la Voie balte – en signe de notre désir de liberté. La Voie balte et la chute du mur de Berlin ont marqué la fin de la guerre froide. La Lettonie a finalement pu adhérer à l'Organisation des Nations Unies. Nous avons activement exploité les possibilités offertes par le multilatéralisme dans le cadre de cet organisme mondial unique, et mon pays et mon peuple ont connu des changements spectaculaires au cours des 30 dernières années. Je pense que l'ONU peut elle aussi s'adapter pour relever les défis mondiaux d'aujourd'hui. Profitons de la période qui précède son soixante-quinzième anniversaire pour rendre l'ONU plus résolue et plus estimée, en travaillant avec une détermination renouvelée sur ses propres réformes, notamment celles du Conseil de sécurité. L'ONU doit évoluer si elle veut rester efficace. L'ensemble des principes consacrés par la Charte des Nations Unies est tout aussi valable aujourd'hui qu'il y a 74 ans, au moment de son adoption. Je suis heureux de constater que la Lettonie est désormais libre de jouir de ces principes à l'intérieur de ses frontières et qu'elle a la responsabilité de les défendre dans le monde entier.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République de Lettonie de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Egils Levits, Président de la République de Lettonie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M^{me} Zuzana Čaputová, Présidente de la République slovaque

Le Président par intérim : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de la Présidente de la République slovaque.

M^{me} Zuzana Čaputová, Présidente de la République slovaque, est escortée dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M^{me} Zuzana Čaputová, Présidente de la République slovaque, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

La Présidente Čaputová (parle en anglais) : Tous les progrès de l'Organisation des Nations Unies ont un point commun – le respect des règles et des principes. Aussi nécessaires que soient ces principes aujourd'hui, nous avons aussi besoin de confiance et de responsabilité. Et la meilleure façon d'instaurer un climat de confiance est de respecter les règles et de vivre et d'agir en conséquence, car cela nous permet de prédire nos comportements et d'être préparés lorsque l'inattendu survient. La confiance mutuelle est pour moi l'invisible leur d'espoir qui assure la cohésion de nos sociétés. À cet égard, deux problèmes majeurs se posent selon moi.

Premièrement, nous ne respectons pas les règles et les principes. En tant que juriste et militante de longue date dans le domaine de la justice, je ne saurais ignorer le fait que bon nombre de ces règles et principes subissent d'énormes pressions, notamment à cause d'initiatives dangereuses qui visent à les dénaturer ou à les abolir. Il est donc important de se rappeler que si un pays s'empare d'un territoire appartenant à un autre pays, il faut parler d'occupation et non pas confondre cela avec le rétablissement de la paix. Il ne faut pas non plus confondre la répression des droits de l'homme des minorités avec la lutte contre l'extrémisme. La propagande haineuse ou mensongère ne peut être qualifiée de liberté d'expression; et l'utilisation d'armes chimiques contre des citoyens innocents ne peut être légitimée comme une lutte contre le terrorisme. Ces quelques exemples, parmi bien d'autres, sont la raison d'être d'une Organisation des Nations Unies forte qui soit la gardienne des règles et de notre confiance.

Deuxièmement, nous avons beaucoup de mal à convenir de nouvelles règles. Souvent, nous n'arrivons pas du tout à nous mettre d'accord. Cela concerne de nouveaux domaines qui sont apparus avec nos réussites et nos progrès. Il s'agit principalement des changements climatiques mais aussi des nouvelles technologies, de la cybernétique ou de l'intelligence artificielle.

Nous allons traverser une période difficile. Nous avons plus que jamais besoin de gouvernements responsables qui tireront leur légitimité de la confiance de leur peuple, qui ne verseront pas dans le populisme et qui mettront de côté leur ego. Nous avons besoin de gouvernements qui donnent à nos peuples l'espoir qu'il existe encore une justice et que le respect des règles vaut la peine, car notre avenir dépend de notre capacité à restaurer les liens de confiance brisés. Nous entendons de plus en plus souvent des dirigeants

évoquer la prévalence de leurs intérêts nationaux sur le bien commun. Pourtant, la meilleure façon d'être patriotique ne réside pas dans l'égoïsme national, mais dans la coopération.

À cet égard, je considère les changements climatiques comme une question clef. Si je devais citer la chose qui me préoccupe le plus au niveau mondial, c'est le déni – le déni de l'existence ou de la gravité de la crise climatique. Les preuves scientifiques sont formelles : les changements climatiques sont une réalité, et le temps presse. Toutefois, si nous agissons maintenant, nous pouvons réduire les émissions de carbone d'ici 12 ans et maintenir le réchauffement de la planète à 1,5 °C. Si nous pouvons réussir à l'échelle locale, grâce aux militants et aux organisations non gouvernementales, et si nous avons des entreprises écologiques et prospères, pourquoi ne pourrions-nous pas en faire autant à l'échelle mondiale?

C'est comme si la crainte des entreprises de perdre leur avantage concurrentiel et leurs profits, ou celle des gouvernements de perdre le soutien de la population, était plus grande que tous les arguments rationnels. Pour surmonter ces craintes, nous devons changer de mentalité et en finir avec l'idée que l'économie verte coûte cher et n'est pas rentable pour comprendre qu'à long terme, elle est bien moins coûteuse et beaucoup plus efficace.

Voici un exemple concret. Pendant de nombreuses années, il était politiquement inconcevable dans notre pays de fermer les vieilles mines de charbon inefficaces. Au lieu de cela, nous devions subventionner l'industrie minière pour la maintenir en vie. Mais nous avons finalement trouvé le courage de prendre cette décision difficile. C'est avec fierté que j'ai pu présenter hier, à l'occasion du Sommet Action Climat 2019, un plan crédible de fermeture des mines de charbon et de transformation de l'ensemble de la région charbonnière. En outre, la Slovaquie s'est fermement engagée à atteindre la neutralité carbone d'ici à 2050.

Chaque pays peut contribuer à sa juste part. Nous n'avons ni le temps ni l'excuse d'attendre les autres parce qu'ils sont plus grands ou plus riches. C'est la raison pour laquelle je suis très sensible à l'initiative du Secrétaire général, et je le remercie pour son rôle moteur et son engagement personnel dans la convocation du sommet d'hier. Si nous parvenons à allier nos connaissances et nos moyens à un sens des responsabilités, cela conduira à un changement de politique.

Nous devons pour cela respecter ce dont nous avons déjà convenu. L'Accord de Paris est fondamental pour nous maintenir sur la bonne voie. Mais les engagements qu'il contient sont encore loin d'être tenus, et nous devons aller bien plus loin. Il faut opérer un changement rapide et profond dans notre manière de mener nos activités commerciales, de produire de l'énergie, de gérer les transports et de réaliser des investissements. Nous devons aussi changer notre mode de vie.

Nous célébrons cette année le trentième anniversaire de la Convention relative aux droits de l'enfant. Il semble que nos jeunes comprennent l'urgence mieux que nous. Quel genre d'avenir préparons-nous pour nos enfants? Nous avons une dette envers la planète et nos enfants, et cette dette nous devons rembourser. La bonne nouvelle, c'est que le progrès technique est de notre côté. L'énergie verte est de plus en plus compétitive. Les entreprises privées et les investisseurs commencent à se rendre compte que les investissements dans l'économie verte peuvent être rentables et rationnels d'un point de vue économique, puisque l'action climatique, au lieu de nuire à la croissance économique, est synonyme de nouveaux débouchés pour les entreprises et de nouveaux emplois pour la population.

En définitive, nous devons veiller à ce que tout le monde puisse bénéficier de l'action climatique, en particulier les plus vulnérables, qui font les frais des changements climatiques, mais aussi ceux qui sont touchés par ces transformations, car ce à quoi se résume le développement c'est avant tout à la dignité de chaque être humain.

Nous savons ce qu'il faut faire. Nous en débattons depuis des années. Nous avons toutes les connaissances et tous les moyens nécessaires. Le temps est venu de ne plus accepter les excuses. Je propose d'être audacieux et d'aller encore plus loin. Je pense que si nous parvenons à unir nos efforts pour le climat, nous pourrions créer un nouveau sentiment de solidarité sur d'autres questions. Cela peut poser les fondements pour dépasser les clivages entre les nations et ouvrir de nouvelles perspectives.

Nos citoyens sont déjà engagés dans cette voie. Mais nous sommes responsables au premier chef. Nous devons montrer l'exemple. Profitons de cette occasion pour devenir la génération qui a jeté les bases d'une coopération fondée sur le bon sens de notre destinée commune.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier la Présidente de la République slovaque de l'allocution qu'elle vient de prononcer.

M^{me} Zuzana Čaputová, Présidente de la République slovaque, est escortée hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Kassym-Jomart Tokayev, Président de la République du Kazakhstan

Le Président par intérim : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Kazakhstan.

M. Kassym-Jomart Tokayev, Président de la République du Kazakhstan, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Kassym-Jomart Tokayev, Président de la République du Kazakhstan, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Tokayev (*parle en kazakh; texte anglais fourni par la délégation*) : C'est un grand honneur pour moi de m'exprimer à la tribune de l'Assemblée générale pour la première fois en tant que Président de la République du Kazakhstan. L'Organisation des Nations Unies est une organisation à nulle autre pareille et universelle qui protège les besoins de l'humanité et qui continuera toujours de le faire.

L'année prochaine marquera le soixante-quinzième anniversaire de la création de cette organisation, qui préserve l'humanité d'un grand nombre de menaces, de périls et de multiples bains de sang. L'ONU a aujourd'hui un rôle extrêmement important à jouer pour garantir le développement mondial et les échanges entre les civilisations. Le Kazakhstan appuie pleinement l'idée du Secrétaire général António Guterres non pas d'ignorer mais au contraire de reconnaître que le sort de chaque personne et de chaque État constitue notre patrimoine commun. Nous avons cependant toutes les raisons d'être préoccupés par les changements géopolitiques et géoéconomiques de notre époque. Cette situation mettra à rude épreuve nos efforts conjoints visant à réaliser le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

(l'orateur poursuit en anglais)

Selon moi, la nouvelle situation mondiale, qui est alarmante, subit l'influence des tendances majeures suivantes.

Premièrement, un nombre croissant de conflits non réglés et de tensions dans diverses régions du monde ont fait resurgir d'anciennes lignes de fracture et en ont créé de nouvelles, amenant les puissances mondiales au bord de l'affrontement militaire à grande échelle.

Deuxièmement, nous souffrons tous du manque de confiance entre les acteurs mondiaux et régionaux. Cela finit par éroder le dispositif actuel pour la sécurité et la maîtrise des armements, relançant ainsi la course aux armements. Ces problèmes sont accentués par les sanctions et mesures restrictives, les guerres commerciales, d'intenses rivalités dans l'espace, la cybertechnologie et l'intelligence artificielle. Tous ces éléments sont des signaux alarmants de la crise fondamentale qui s'aggrave.

Troisièmement, les inégalités sociales, économiques et technologiques grandissantes, les disparités croissantes entre le Nord et le Sud, et la crise de la dette mondiale émergente bouleversent le paysage économique mondial. C'est pourquoi nous assistons à la montée du protectionnisme et des politiques nationalistes, qui fragilisent les partenariats et la coopération à l'échelle internationale.

Quatrièmement, la dégradation de l'environnement est devenue un des principaux facteurs de déstabilisation au niveau mondial. Les effets des changements climatiques en Asie centrale, en particulier, vont poser des problèmes existentiels majeurs, tels que la désertification, la fonte des glaciers et la raréfaction des eaux potables et d'irrigation qui en découlera. Dans cet environnement complexe, le Kazakhstan est déterminé à mener une politique de développement inclusif et durable, de dialogue global et d'efforts en faveur de la paix.

L'avènement d'un monde sans armes nucléaires reste une priorité absolue pour mon pays. Ce désir fait maintenant partie intégrante de l'identité nationale du peuple kazakh, ce qui nous donne le droit moral d'être à l'avant-garde du mouvement mondial pour l'élimination des armes nucléaires. Cela découle de la ferme conviction que les armes nucléaires ne sont plus un atout, mais un danger pour la paix et la stabilité mondiales.

Malheureusement, dans certains pays, les calculs stratégiques de défense reposent encore sur les arsenaux nucléaires, ce qui incite leurs rivaux à envisager de réagir de façon asymétrique mais avec des types d'armes de destruction massive tout aussi meurtriers.

Le Kazakhstan montre l'exemple et s'emploie à discréditer ces idées fausses. Sous la direction énergique de son premier Président, M. Nursultan Nazarbayev, le Kazakhstan a fermé le site d'essais nucléaires de Semipalatinsk et renoncé volontairement au quatrième plus grand arsenal nucléaire du monde. Ces décisions ont été la première étape de notre long et fructueux parcours en tant que fer de lance mondial du désarmement et de la non-prolifération nucléaires.

Parmi nos contributions à cette noble cause, je pense notamment à la création d'une grande zone exempte d'armes nucléaires en Asie centrale, à la banque d'uranium faiblement enrichi de l'Agence internationale de l'énergie atomique que nous accueillons sur notre sol, à l'adoption de la résolution 64/35 qui a porté création de la Journée internationale contre les essais nucléaires, et à la récente ratification du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires.

Nous devons tous soutenir fermement la Déclaration universelle sur l'édification d'un monde exempt d'armes nucléaires, qui constitue notre feuille de route pour un avenir plus sûr. Nous cherchons également à renforcer la coopération entre les zones exemptes d'armes nucléaires et à en créer de nouvelles.

Le Kazakhstan estime que les problèmes actuels concernant le Plan d'action global commun iranien et de la dénucléarisation de la péninsule coréenne doivent être réglés par des voies exclusivement politiques, dans le strict respect des intérêts et des préoccupations de chacun.

Mon pays a toujours été un fervent défenseur de la diplomatie préventive et de la médiation sur la scène mondiale. Dès 1992, le premier Président du Kazakhstan a proposé à cette tribune de convoquer la Conférence pour l'interaction et les mesures de confiance en Asie (CICA), en tant que plate-forme pour les stratégies collectives visant à régler les problèmes de sécurité (voir A/47/PV.24). Avec le temps, la CICA a démontré sa pertinence et sa viabilité. Nous sommes reconnaissants à tous nos partenaires qui ont adhéré à ce processus.

La puissance économique grandissante de l'Asie appelle un système de sécurité continental plus intégré. Il est temps de transformer la CICA en une véritable organisation régionale pour la sécurité et le développement. Nous allons, lorsque nous assurerons la présidence de la Conférence en 2020, consacrer tous nos efforts à cette fin.

En tant que membre non permanent du Conseil de sécurité pendant les deux dernières qui viennent de

s'écouler, nous avons mis l'accent sur le renforcement de la sécurité, de la non-prolifération et de la coopération régionale, ce qui démontre notre attachement à la cause de la paix. Le Kazakhstan contribue aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies en déployant conjointement avec ses partenaires indiens une unité de 120 hommes au sein de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban, ainsi qu'en fournissant des observateurs militaires.

Nous sommes également fiers du fait que le Kazakhstan soit devenu un centre mondial pour le dialogue entre les religions et les civilisations. Depuis 2003, notre capitale a l'honneur d'accueillir tous les trois ans le Congrès des dirigeants de religions mondiales et traditionnelles, avec le concours des Nations Unies.

Nous observons tous avec une vive inquiétude les événements au Moyen-Orient, berceau de la civilisation humaine, qui est en proie à la haine et à la violence mutuelles. Nous sommes donc prêts à soutenir les initiatives bilatérales et multilatérales visant à trouver des solutions viables pour instaurer la paix et la confiance.

La plate-forme que le Kazakhstan offre pour les négociations inter-syriennes est une bonne illustration de notre attachement à un dialogue inclusif. Treize séries de rencontres ont eu lieu dans notre capitale. Grâce au processus d'Astana, qui vient en complément des pourparlers de Genève, un accord de cessation des hostilités a été conclu. Des zones de désescalade et des conditions pour le retour des réfugiés en toute sécurité ont également été créées.

Nous savons tous que les conflits ont des conséquences épouvantables et qu'ils sont un terreau du terrorisme et de l'extrémisme. Ces menaces ne peuvent être éliminées que par des actions conjointes dans le cadre d'un réseau mondial de lutte contre le terrorisme sous les auspices de l'ONU. À titre de mesure de lutte contre le terrorisme, le Kazakhstan a élaboré le Code de conduite pour un monde exempt de terrorisme d'ici le centenaire des Nations Unies en 2045, et nous exhortons les autres pays à l'adopter.

Cette année, le Kazakhstan a mené à bien une mission humanitaire spéciale appelée *Zhusan*, en coopération avec ses partenaires internationaux. Elle a permis à 595 citoyens kazakhs piégés par la propagande terroriste, dont 406 enfants, de rentrer chez eux depuis les zones de guerre en Syrie. Nous sommes prêts à partager nos données d'expérience avec d'autres pays et nous les incitons vivement à prendre des mesures analogues.

Pendant des décennies, les États d'Asie centrale ont eu des liens économiques faibles, ce qui a entravé leur croissance durable. Aujourd'hui, en mettant en commun les intérêts et les défis, notre région est passée à l'étape supérieure de son développement. À ce propos, un dialogue politique étroit et constructif réunissant l'ensemble des cinq pays de la région sera déterminant pour le commerce, l'économie, l'investissement et l'interaction entre les peuples. De nouvelles perspectives pour la région se sont ouvertes après les premières consultations au plus haut niveau qui ont eu lieu dans notre capitale l'année dernière.

Je crois fermement que l'Asie centrale est en passe de devenir un acteur mondial. Nous sommes soudés par notre patrimoine historique et culturel commun, ainsi que par notre avenir commun. Il est dans l'intérêt vital du Kazakhstan, première économie d'Asie centrale, de renforcer une coopération mutuellement avantageuse entre tous les États. La situation en Afghanistan a une incidence directe sur notre région. Nous espérons que le processus de paix dirigé et contrôlé par les Afghans, avec le concours de toutes les principales parties prenantes, aboutira à une paix et une prospérité durables dans ce pays. Le Kazakhstan continuera d'aider le peuple afghan à rebâtir sa nation. Des partenariats mondiaux et régionaux durables, des investissements à long terme et une connectivité régionale sont essentiels pour assurer l'avenir pacifique de ce pays.

La capacité de l'ONU d'accomplir sa mission fondamentale est mise à rude épreuve. La vision claire et audacieuse du Secrétaire général sur la réforme de l'ONU mérite donc le large soutien de tous les États Membres. Nous accordons une attention particulière à la pleine mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, puisque nous cherchons à éviter le piège notoire des pays à revenu intermédiaire, et comme les cibles de l'objectif 8 de développement durable sont intégrées à 80 % dans nos programmes gouvernementaux stratégiques. En mai dernier, j'ai inauguré un nouveau bâtiment pour les organisations internationales au Kazakhstan, qui accueille 16 organismes des Nations Unies. Nous proposons maintenant d'établir dans ses locaux un centre des Nations Unies pour les objectifs de développement durable qui serait chargé de venir en aide à l'Afghanistan et aux pays d'Asie centrale. Étant l'un des principaux lieux de transit et de transport en Eurasie, le Kazakhstan devrait jouer un rôle central dans la facilitation des échanges transcontinentaux, en tant que membre de l'Union économique eurasiatique

et de partenaire fiable de l'initiative « Une Ceinture et une Route ».

En ces temps difficiles, nous continuerons d'œuvrer à la transformation profonde de notre société sous la devise « Continuité, justice, progrès ». Ma formule pour le système politique du Kazakhstan réunit un président fort et visionnaire, un parlement influent et un gouvernement responsable. Je crois fermement que cette approche répond aux besoins fondamentaux de notre nation et assure son avenir pacifique et durable. En tant que nouveau Président, je m'engage avant tout à fonder un État-providence moderne. Mon objectif ultime est de faire en sorte que des millions de mes compatriotes bénéficient des réformes à grande échelle, d'une société inclusive, d'une économie solide, d'un enseignement de haute qualité et de soins de santé modernes. Le Kazakhstan ne deviendra pas un modèle de développement socioéconomique sans accomplir une profonde transformation politique. Dans le même temps, il faut garder à l'esprit le fait que la démocratie au Kazakhstan est en train de se mettre en place et qu'elle doit être soumise à un examen périodique. Nous cherchons constamment des moyens de la renforcer, en mettant à profit les expériences positives et en tirant les enseignements des expériences négatives.

Dans le cadre de mon projet politique, j'ai lancé le Conseil national pour la confiance publique afin de favoriser un dialogue constructif entre le Gouvernement et la société. Ma vision repose sur la notion d'opinions différentes au sein d'une seule nation. C'est par l'échange de vues et le dialogue que nous devons aller de l'avant. Des changements majeurs obligeront tous les organismes chargés de l'application de la loi et les tribunaux à faire respecter l'état de droit dans tous les domaines, notamment dans la vie quotidienne de nos citoyens. Le populisme est une politique médiocre. Je ne suis pas là pour faire des promesses creuses, mais pour mener des actions concrètes. J'appliquerai sans fléchir mon programme de réforme.

L'année prochaine, le système des Nations Unies marquera une étape importante de son histoire. Cet événement devrait donner un nouvel élan à nos efforts conjoints visant à promouvoir une coopération internationale globale afin de mettre un terme à l'animosité, à la méfiance et au militantisme. J'invite l'ensemble de la communauté internationale et tous nos partenaires à s'unir pour renforcer la dynamique mondiale en faveur de la sécurité, de la coopération et de la confiance mutuelle. Nous devons tous prendre

soin de nos générations futures pour qu'elles participent véritablement à l'essor d'une nouvelle économie et des nouvelles technologies. Nous devons prendre soin de l'environnement, favoriser le progrès scientifique et garantir à tous l'accès à des soins de santé et à l'éducation. Le destin de nos générations futures mérite bien mieux que ce qu'il est aujourd'hui dans ce monde fragile. En tant que membre responsable de la communauté internationale, le Kazakhstan contribuera toujours à l'action collective en faveur de la paix et de la défense des droits de l'homme, de la dignité et de la prospérité.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République du Kazakhstan de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Kasym-Jomart Tokayev, Président de la République du Kazakhstan, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Andrzej Duda, Président de la République de Pologne

Le Président par intérim : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Pologne.

M. Andrzej Duda, Président de la République de Pologne, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Andrzej Duda, Président de la République de Pologne, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Duda (*parle en polonais; interprétation en anglais assurée par la délégation*) : Je félicite chaleureusement le Président de l'Assemblée générale à sa soixante-quatorzième session, M. Tijjani Muhammad-Bande, pour son élection à ce poste éminent. Je promets le soutien sans réserve de la Pologne à sa mission. Je remercie chaleureusement M^{me} Espinosa Garcés pour son travail actif à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-treizième session.

La paix, la protection de l'environnement et la protection sociale sont les trois notions sur lesquelles je voudrais axer mon discours aujourd'hui. Ces trois concepts devraient également servir de ciment à l'ensemble de la communauté internationale : la paix à travers le respect du droit, la protection de

l'environnement grâce à la coopération et le partage des responsabilités, et la protection sociale par la mobilisation pour le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Le 1^{er} septembre, nous avons célébré à Varsovie le quatre-vingtième anniversaire du déclenchement de la Seconde Guerre mondiale, qui a commencé par l'attaque menée contre la Pologne par deux États et idéologies totalitaires, l'Allemagne nazie de Hitler et le communisme soviétique de Staline. La Seconde Guerre mondiale, qui a violé les droits fondamentaux des nations et des États à disposer d'eux-mêmes, a fait près de 18 millions de victimes dans le monde, et a provoqué un traumatisme à long terme pour des millions d'autres personnes. Cette expérience très douloureuse de notre histoire a laissé des traces. Elle a non seulement influencé les relations internationales pendant les décennies qui ont suivi, mais elle a aussi profondément marqué la conscience culturelle et sociale, façonnant à la fois les idées que nous défendons aujourd'hui et les objectifs que nous nous fixons et que nous poursuivons.

Qu'il me soit permis de répéter ce que j'ai dit lors de la cérémonie de commémoration tenue à Varsovie à propos du déclenchement de la Seconde Guerre mondiale, à savoir que, malgré les progrès de la civilisation, malgré cette terrible leçon, aujourd'hui encore, au XXI^e siècle, des actes de barbarie incompréhensibles sont perpétrés dans le monde entier, qu'il s'agisse de nettoyages ethniques, de massacres et même de génocides. Qui plus est, nous assistons toujours à des atteintes à la souveraineté et à l'intégrité territoriale des États, ainsi qu'au déplacement de frontières par la force. En y regardant de plus près, on ne peut s'empêcher d'établir des analogies avec les événements du passé. À cela s'ajoute la tentation de gagner du temps pour préserver la paix par la passivité et la soumission, et parfois même de dialoguer avec les agresseurs pour défendre ses propres intérêts, se soumettre ou prôner l'apaisement, tout en se berçant de l'illusion dangereuse que l'on peut négocier avec un agresseur au détriment des autres afin de prolonger la paix pour soi-même. Il s'agit ainsi de poursuivre des intérêts individuels, souvent économiques, dans ses relations avec les agresseurs, tout en exprimant au moyen de paroles grandiloquentes sa solidarité avec les victimes d'agressions.

Lorsque nous avons fondé l'Organisation des Nations Unies sur les ruines du précédent ordre mondial, nous étions guidés par des principes complètement différents. Le principe directeur était

celui du « plus jamais ça ». Nous semblions tous avoir tiré les cruels enseignements de la Seconde Guerre mondiale. Malheureusement, comme nous en avons été témoins ces dernières années, la tentation de traiter avec l'agresseur existe aujourd'hui comme ce fut le cas à l'époque. Je suis fermement convaincu qu'il est grand temps de sortir de l'état de léthargie hérité du passé et de ne plus reproduire les mêmes erreurs.

Dans cet esprit, en tant que Président de la République de Pologne, je ne saurais manquer d'évoquer la situation dans notre partie de l'Europe. Je tiens à préciser une fois de plus que chaque pays jouit du même droit à l'autodétermination. La Pologne est et restera un fervent défenseur de l'indépendance, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale, tant pour l'Ukraine que pour la Géorgie. Les frontières des États ne doivent pas être modifiées par la force. La Pologne, qui a été si durement touchée au siècle dernier, a le devoir moral de s'exprimer très clairement sur cette question – et nous le faisons. Nous nous employons à garantir la paix et la justice au nom de la paix et de la liberté – des valeurs qui nous sont si chères.

Cette année, la Pologne quittera son siège au Conseil de sécurité après deux années qui auront été pour nous une expérience précieuse et instructive. Notre mandat a mis en exergue le rôle de mon pays qui, en tant que Membre fondateur de l'Organisation des Nations Unies, se considère comme un élément essentiel du formidable système international de coopération entre nations et États. Ce sont avant tout les valeurs, les normes juridiques et les objectifs communs qui consolident ce système. Ces dernières années nous ont malheureusement montré que le droit international est souvent contesté et désavoué aujourd'hui, même si c'est précisément le droit international qui sous-tend l'application des principes tels que l'égalité souveraine des États, la justice, la responsabilité et la sécurité.

Le droit existe non seulement dans l'intérêt des États, mais aussi dans celui de l'humanité tout entière et de chaque individu. Toute violation de ses normes doit être suivie de conséquences, et les personnes qui en sont responsables doivent répondre de leurs actes. C'est dans cet esprit qu'au cours de sa présidence du Conseil de sécurité en 2018, la Pologne a organisé un débat de haut niveau sur la promotion et le renforcement de l'état de droit dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales, que j'ai présidé en ma qualité de Président de la République de Pologne (voir S/PV.8262). Je tiens à être très clair sur le fait que le droit international

est le meilleur outil dont disposent les nations civilisées pour garantir la paix à long terme. La paix passe par le droit – il ne saurait y avoir de paix sans le droit. La Pologne, dont l'histoire a été tragiquement marquée par un génocide et des crimes de guerre résultant d'actes d'agression commis par d'autres pays, sera toujours un immuable défenseur du droit et des victimes de la violence. Nous insistons fermement et constamment sur ce point dans les instances internationales.

Premièrement, dans le cadre de nos travaux au Conseil de sécurité, nous soulignons le rôle incontestable que joue le droit international dans le maintien du dispositif de sécurité mondiale instauré à l'issue de la Seconde Guerre mondiale, ainsi que dans la protection des civils touchés par les conflits armés.

Deuxièmement, nous demeurons un ardent défenseur des droits de l'enfant. Cette année, nous célébrons le trentième anniversaire de la Convention relative aux droits de l'enfant, dont la Pologne est à l'origine. Elle revêt une dimension particulière à nos yeux. Il s'agit d'un document international universel et sans précédent qui traite uniquement et exclusivement des enfants. Cette convention inédite a changé la manière dont nous appréhendons les enfants. Elle a assuré aux enfants la protection dont ils ont besoin et qu'ils méritent. Les enfants constituent le groupe le plus vulnérable et exposé aux conséquences des conflits. À cet égard, nous accordons une attention particulière au problème de la réinsertion des enfants qui avaient été enrôlés dans des groupes armés et de ceux nés à la suite d'actes de violence sexuelle en temps de guerre.

Troisièmement, nous plaidons en faveur de la protection renforcée des personnes handicapées dans les situations de conflit. Ces personnes sont particulièrement exposées à divers phénomènes négatifs associés aux situations de conflit et d'après-conflit – violence, menaces pour la vie et la santé et difficultés d'accès aux soins de santé, à l'éducation, à la réhabilitation et, dans les cas extrêmes, à l'aide humanitaire vitale. En juin dernier, à l'initiative de la Pologne, le Conseil de sécurité a adopté à l'unanimité la résolution 2475 (2019), la toute première consacrée aux personnes handicapées dans les conflits armés.

Quatrièmement enfin, nous défendons les droits des personnes appartenant à des minorités religieuses. Nous sommes préoccupés par la montée de la violence et de la haine religieuse. C'est avec tristesse que nous constatons en particulier la flambée de violence à l'encontre des chrétiens, alors que la liberté de religion

est l'un des droits et des libertés fondamentaux de la personne. Il est plus important que jamais de favoriser la compréhension mutuelle et la coopération entre les groupes ethniques, culturels et religieux. C'est pourquoi, depuis plusieurs années, la Pologne appelle les organisations internationales à s'engager davantage en faveur du plein respect des droits des minorités religieuses et de la liberté de religion et de conviction. Témoignage concret de l'engagement de la Pologne en faveur de cette cause, l'Assemblée générale a décidé cette année de proclamer le 22 août Journée internationale de commémoration des personnes victimes de violences en raison de leur religion ou de leurs convictions.

Aujourd'hui, en tant que Président de la République de Pologne, je tiens non seulement à dresser le bilan des réalisations de la Pologne dans le domaine de la promotion de la paix dans le monde, mais aussi à souligner notre contribution à la résolution du deuxième défi majeur auquel le monde contemporain est confronté, à savoir la protection du milieu naturel. Nous passerons bientôt au Chili le flambeau de la présidence de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Au cours de notre mandat, nous avons apporté une contribution importante à la politique climatique mondiale. La vingt-quatrième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP24), qui s'est tenue en Pologne, a abouti à l'adoption de l'ensemble de règles de Katowice. L'objectif de la COP24 était de produire un manuel sur la mise en œuvre de l'Accord de Paris sur les changements climatiques. Et nous y sommes parvenus. C'est pourquoi je tiens à ce stade à remercier tous les dirigeants politiques pour leur engagement personnel et leur présence à nos réunions, tant lors du sommet des dirigeants de la COP24 que de la dernière phase des négociations à Katowice. Grâce à l'ensemble de règles de Katowice, le monde dispose désormais de lignes directrices sur la mise en œuvre de l'Accord de Paris et sur les mesures à prendre à cet égard.

Je suis conscient que beaucoup d'entre nous estiment que nous devons faire davantage pour protéger l'environnement et que nous devons nous fixer des objectifs plus ambitieux. Cependant, je crois aussi que la lutte contre les phénomènes nuisibles qui se produisent dans le milieu naturel repose essentiellement sur l'établissement d'un consensus international sur la question, et on ne peut y déroger. Les ambitions doivent être exprimées de concert, car ce n'est qu'alors qu'elles pourront se concrétiser. Ce n'est qu'ensemble

que nous pourrons préserver notre milieu naturel. Je me réjouis d'autant plus que le document clôturant la COP24 a été adopté à l'unanimité. À l'issue de négociations laborieuses, une partie de cet arrangement a abouti à l'acceptation de la Déclaration sur la transition juste. Je suis très heureux que ce concept, formulé lors de la Conférence de Katowice, fasse désormais partie du vocabulaire officiel de l'Union européenne et du Programme d'action pour l'environnement de la nouvelle Commission européenne.

Je puis assurer les membres de l'Assemblée que la Pologne soutiendra la Commission européenne dans la mise en œuvre du concept de transition juste, tel que défini à la COP24. En réponse à l'appel en faveur d'un niveau d'ambition plus élevé en matière de protection de l'environnement, à l'occasion du Sommet Action Climat convoqué hier par le Secrétaire général, j'ai proposé au nom de la Pologne cinq initiatives qui sont déjà en cours ou en passe d'être mises en œuvre au niveau national. Dans la perspective de la durabilité, l'objectif est de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Leur production sera compensée par leur absorption par les écosystèmes et l'adaptation aux changements climatiques.

Premièrement, nous avons créé un programme visant à réduire les émissions des ménages. Deuxièmement, nous nous emploierons à réduire les émissions provenant des transports publics. Troisièmement, grâce à des programmes de boisement à grande échelle, nous voulons accroître l'absorption des émissions par les écosystèmes, ce qui devrait nous rapprocher de la neutralité climatique. Quatrièmement, nous avons établi des plans pour adapter les villes aux changements climatiques. Cinquièmement, nous avons élaboré un programme à long terme visant à modifier le profil économique de la Silésie, l'une des régions les plus dynamiques de Pologne sur le plan économique.

D'abord et avant tout, la Pologne accorde une grande importance à la question d'une transition juste et solidaire, à faible intensité de carbone. Nous sommes également convaincus que la mise en place d'une économie verte n'est possible que si les voix de tous les groupes de la société sont dûment prises en considération. La politique de l'environnement doit être envisagée comme une politique sociale. Elle ne saurait être utilisée comme un instrument permettant de tirer un avantage économique des différents bouquets énergétiques de certaines économies ou des réserves de ressources naturelles disponibles.

La question de l'environnement doit être replacée dans le contexte plus large du débat sur le développement durable. Dans le même ordre d'idées, je pense que le moment est venu de lancer un débat international sur le modèle moderne de politique sociale. Il serait utile de se pencher sur la signification de ce concept à l'heure actuelle et sur la manière de le positionner dans un monde globalisé. Quels objectifs devrions-nous nous fixer pour le concrétiser? Quel modèle d'État-providence moderne devrions-nous adopter? Sur quel modèle pourrions-nous appuyer nos ambitions politiques? En Pologne, nous avons déjà entamé ce débat, lequel est stimulé par le développement dynamique de l'économie polonaise et par les vastes programmes d'aide sociale mis en œuvre par les autorités polonaises.

La politique sociale devrait se fonder sur le concept de développement durable, tel qu'énoncé dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030, que nous avons tous adopté – en d'autres termes, la responsabilité, la solidarité et la justice. À la session de juillet du forum politique de haut niveau pour le développement durable, nous avons pris acte des progrès importants accomplis dans la réalisation du Programme 2030 et de ses objectifs de développement durable. Toutefois, le débat a mis en évidence un décalage dans la mise en œuvre d'un grand nombre de ses objectifs, comme le confirme le *Rapport sur les objectifs de développement durable* 2019, qui indique que l'objectif 4 de développement durable, qui porte sur l'éducation, se trouve compromis. Ce retard pose un problème sérieux qui devrait être résorbé dans les meilleurs délais. Nous conviendrons tous que l'éducation revêt une importance fondamentale.

Deuxièmement, nos citoyens considèrent également les soins de santé comme un aspect essentiel de la qualité de la vie. Nous devons réaliser d'immenses investissements financiers et atteindre un niveau de protection équitable et efficace beaucoup plus élevé, aussi bien au niveau national que mondial. Dans certaines parties du monde, la négligence en matière de soins de santé a favorisé la réapparition de maladies qui étaient considérées comme éradiquées, et dans les pays développés, le niveau des services médicaux reste soumis à une forte pression sociale. Cette situation est essentiellement due au vieillissement de la population et à l'augmentation des besoins sanitaires qui en résulte. En Pologne, ce problème est actuellement considéré comme l'un des défis les plus urgents pour la politique sociale du pays.

Troisièmement, l'harmonisation du niveau de vie est un élément tout aussi important du développement durable et d'un État-providence, au même titre que l'amélioration des perspectives éducatives et de la protection sanitaire. Les politiques devraient avoir pour objectif systématique de lutter contre la pauvreté et de prévenir l'exploitation, y compris l'exploitation économique, ainsi que de réduire les disparités sociales par l'augmentation systématique du niveau de vie moyen des familles. Seule une économie fondée sur le respect, l'honnêteté, la coopération harmonieuse entre tous les groupes de la société et la répartition équitable des fruits du travail peut favoriser le développement durable dans chaque pays et dans l'ensemble de la communauté internationale.

Nous devons intégrer le concept du bien commun dans le débat économique. Ces questions revêtent également une importance particulière en dehors des pays en développement. Aujourd'hui, certains pays riches occidentaux ne sont pas épargnés par les manifestations de masse au cours desquelles les citoyens réclament le respect de leurs droits sociaux et dénoncent la détérioration de leurs conditions de vie. Le respect qu'ils attendent a fait place à l'arrogance et à la violence brutale des forces de l'ordre. Je pense qu'un dialogue sincère sur les politiques sociales contribuerait à prévenir de telles tensions.

Le partage des responsabilités devrait être le point de départ des efforts que nous déployons pour assurer un avenir meilleur aux générations futures. La Pologne est déterminée à poursuivre ses efforts en vue de garantir le développement, la paix et la sécurité, le respect des droits de l'homme et le soutien aux groupes vulnérables qui ont besoin d'une protection particulière. Je saisis donc cette occasion pour insister sur la promotion de la paix par le droit, la protection du milieu naturel par le partage des responsabilités et la participation à la politique sociale par le développement durable.

Il ne fait aucun doute qu'en tant que communauté internationale, nous sommes confrontés à des défis croissants et souvent sans précédent. Cependant, je suis convaincu qu'en travaillant ensemble, nous serons en mesure de relever ces défis.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République de Pologne de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Andrzej Duda, Président de la République de Pologne, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de S.A.S le Prince Alois von und zu Liechtenstein, Chef d'État par intérim de la Principauté du Liechtenstein

Le Président par intérim : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Chef d'État par intérim de la Principauté du Liechtenstein.

S.A.S le Prince Alois von und zu Liechtenstein, Chef d'État par intérim de la Principauté du Liechtenstein, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies au Chef d'État par intérim de la Principauté du Liechtenstein, S. A. S. le Prince Alois von und zu Liechtenstein, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Prince Alois (*parle en anglais*) : C'est un honneur pour moi de prendre la parole devant l'Assemblée générale aujourd'hui, alors que le Liechtenstein célèbre son 300^e anniversaire cette année. Nous sommes fiers et bénis de pouvoir célébrer trois siècles sans conflits armés, marqués par des relations fructueuses avec nos voisins et une transition de la pauvreté à la prospérité économique et à la stabilité politique. Nous exprimons notre gratitude aux nombreux partenaires qui ont rendu cette évolution possible. Une politique étrangère et une diplomatie actives ont joué un rôle capital pour notre survie en tant qu'un des plus petits États d'Europe. Sans nos relations internationales, notre pays n'aurait pu être reconnu comme un État souverain, nous n'aurions pas consolidé notre position au Congrès de Vienne et nous n'aurions pas survécu en tant qu'État souverain pendant la difficile période des deux Guerres Mondiales.

La coopération avec d'autres parties sur la base de règles communes n'est pas seulement un concept auquel nous souscrivons; c'est un élément indispensable de notre histoire en tant que pays et de notre réussite en tant que société. Notre adhésion à l'ONU en 1990 s'inscrivait donc naturellement dans la continuité de ce qui a toujours été notre approche de la politique étrangère. Il y a près de 30 ans, la garantie de notre égalité souveraine a été un des principaux moteurs de l'adhésion du Liechtenstein à l'Assemblée.

Pourtant, nous n'avons jamais considéré cette étape importante comme une fin en soi. Au contraire, elle nous a donné les moyens de contribuer au développement d'un ordre international fondé sur des règles et l'état de droit en tant qu'expression de cette égalité souveraine. Aujourd'hui plus que jamais, nous sommes attachés à ces objectifs et aux buts et principes consacrés dans la Charte des Nations Unies.

Il y a 60 ans, le Liechtenstein était encore un pays d'émigration, agraire et pauvre, caractérisé par une économie fragile et des possibilités d'emploi très limitées. L'ouverture des marchés mondiaux, fondée sur des règles communes, nous a permis de devenir un des pays les plus industrialisés au monde, avec une économie très diversifiée et innovante. Nous sommes aujourd'hui témoins de tendances problématiques : un ordre mondial plus instable, une montée du protectionnisme, un affaiblissement de la coopération internationale et l'érosion des normes internationalement reconnues et de l'état de droit. Nous restons déterminés à respecter le droit international, fondement de l'Organisation des Nations Unies, et nous œuvrerons avec ceux qui s'engagent en faveur du multilatéralisme.

En tant que petit État, nous défendrons toujours l'état de droit et lutterons contre la loi du plus fort. Nous ne cesserons d'appliquer les enseignements importants de notre histoire, à savoir qu'investir de manière constante dans la politique étrangère rapporte d'importants dividendes au niveau national. Et de fait, l'Organisation des Nations Unies est l'instance privilégiée pour promouvoir ces objectifs.

L'ONU ne traverse pas une période de succès faciles et de victoires rapides, mais la période reste riche en possibilités. L'Organisation des Nations Unies jouit toujours d'une très grande confiance au sein de l'opinion publique internationale, même si cela peut paraître surprenant. Plus que jamais, les citoyens du monde entier comprennent que les grandes menaces auxquelles nous sommes confrontés, y compris pour la survie de notre planète, exigent que nous œuvrions de concert. Il s'agit du capital politique dont nous sommes investis et que nous devons mettre à profit dans notre dialogue avec les gouvernements qui ont tendance à chercher des solutions ailleurs ou qui ignorent simplement les enjeux.

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 demeure un élément central de notre avenir commun, au cœur duquel se trouve l'énorme défi des changements climatiques. Les objectifs de développement durable ont suscité d'importantes

initiatives au Liechtenstein, et je juge particulièrement encourageante la réaction positive du secteur privé.

Depuis des années, nous évoquons la nécessité de mobiliser un éventail plus large de parties prenantes qui ne se limitent pas aux gouvernements. Il est aujourd'hui impératif d'associer non seulement le secteur privé, mais aussi les communautés locales, les villes et les autres parties prenantes. Le Liechtenstein a déjà entrepris un certain nombre d'initiatives en matière de développement durable qui pourraient intéresser nos partenaires internationaux. La poursuite de l'innovation et de la créativité dans ce domaine nous permettra de susciter un intérêt à l'égard de nos initiatives en matière de développement durable à la mesure de celui que suscitent les produits et services de nos secteurs industriel et financier.

L'une de nos grandes initiatives en matière de développement durable porte sur un partenariat public-privé dans lequel notre secteur financier joue un rôle clef – l'Initiative du Liechtenstein en faveur de la création d'une commission du secteur financier sur l'esclavage moderne et la traite des êtres humains. Le plan d'action établi par la Commission du secteur financier, qui sera lancé vendredi prochain, propose une boîte à outils destinée à aider les institutions financières à lutter contre l'esclavage – un des principaux modèles de criminalité organisée de notre époque.

Je me félicite de pouvoir assister aux débats du forum politique de haut niveau durant ma présente visite à New York. Nous devrions tous nous réjouir de l'engagement énergique des jeunes sur les questions relatives au développement durable. Ils réclament la justice intergénérationnelle comme principe fondamental de l'élaboration de nos politiques. Nous devrions les prendre au sérieux.

Pour la première fois, le Liechtenstein a désigné un jeune délégué, qui a fait partie de la délégation qui a présenté notre premier rapport sur la mise en œuvre du Programme 2030, ici, en juillet dernier. Il nous incombe assurément de prendre les bonnes décisions politiques. Mais ce faisant, nous devons également avoir conscience des conséquences qu'elles auront sur les personnes qui devront vivre avec leurs effets au-delà de 2030.

Nous sommes résolus à renforcer le droit international, ce qui suppose non seulement de veiller au respect des normes que nous avons adoptées, mais aussi d'élaborer de nouvelles normes si nécessaire. L'état de droit au niveau international et la justice internationale

sont des valeurs essentielles à nos yeux. Nous avons rejoint la Cour internationale de Justice bien avant de devenir Membre de l'Organisation des Nations Unies et nous avons accepté sa juridiction obligatoire. Plus récemment, nous nous sommes fermement engagés à faire progresser la justice pénale internationale, et nous avons connu un succès considérable à cet égard.

La Cour pénale internationale demeure au cœur de la lutte internationale contre l'impunité. À une époque où les règles internationales convenues, telles que les Conventions de Genève, sont régulièrement ignorées, la Cour joue un rôle encore plus important. Les résultats de la Cour n'ont pas toujours été à la hauteur de nos espérances, et celle-ci est bien sûr particulièrement exposée aux vents contraires provoqués par les tendances isolationnistes et nationalistes. Cependant, cette situation doit nous inciter à intensifier nos engagements politiques. En aidant la Cour à obtenir de meilleurs résultats, nous pouvons faire en sorte qu'elle soit moins vulnérable aux attaques politiques.

Nous avons également dirigé les efforts visant à établir la responsabilité des crimes perpétrés dans le cadre du conflit en Syrie. La création du Mécanisme international, impartial et indépendant chargé de faciliter les enquêtes sur les violations les plus graves du droit international commises en République arabe syrienne depuis mars 2011 et d'aider à juger les personnes qui en sont responsables a été l'une des grandes réussites de l'Assemblée, laquelle contribue à façonner l'avenir du pays. Les débats politiques concernant la Syrie après le conflit doivent aussi porter sur la responsabilité des atrocités commises pendant le conflit. Ces débats ne seront pas faciles, mais ils seront nécessaires à l'instauration d'une paix durable pour le peuple syrien.

L'Organisation des Nations Unies a été créée pour préserver les générations futures du fléau de la guerre. C'est en effet le désastre de la Seconde Guerre mondiale qui a mené à sa création. D'autres projets de paix majeurs ont également vu le jour. Pour nous, l'Union européenne a bien évidemment joué un rôle central à cet égard – elle a permis d'assurer une période de paix sans précédent dans notre région. Toutefois, en tant que projet de paix mondiale, l'ONU demeure unique en son genre. Ses résultats en matière de prévention des conflits ont été mitigés, notamment en raison des divergences entre les membres permanents du Conseil de sécurité et, récemment, du recours excessif au droit de veto.

Mais aujourd'hui, et plus que depuis bien longtemps, les conflits armés aux conséquences

imprévisibles représentent un réel danger. L'existence d'armes nucléaires et les possibilités offertes par la cyberguerre illustrent l'incroyable niveau de risque et les effets potentiellement dévastateurs des conflits armés actuels.

Nous nous tous qui sommes réunis dans cette salle avons souscrit aux règles très strictes qui limitent l'emploi de la force inscrites dans la Charte des Nations Unies. Les conflits armés sont illégaux, sauf lorsque l'emploi de la force est autorisé par le Conseil de sécurité ou s'il est invoqué au nom de la légitime défense. Les formes les plus graves de l'emploi illicite de la force constituent également une infraction pénale, tant dans le Statut de Rome de la Cour pénale internationale que dans de nombreux systèmes juridiques nationaux. Ces nouvelles normes juridiques sont plus que jamais nécessaires et s'appliquent également aux nouveaux moyens de guerre.

Pour terminer, je souhaite évoquer une préoccupation que mon père, le Prince Hans-Adam II, a soumis à l'Assemblée (voir A/46/PV.10) comme la toute première initiative présentée par le Liechtenstein à l'Organisation des Nations Unies. En tant que petit État, nous avons toujours défendu le droit à l'autodétermination. C'est l'un des principes fondamentaux du droit international et, en tant que tel, il est inscrit dans la Charte des Nations Unies et a également été incorporé dans la Constitution du Liechtenstein. Bon nombre des conflits d'aujourd'hui sont motivés par des prétentions à l'autodétermination. Si elles ne sont pas traitées de manière efficace et opportune, les controverses qui en résultent peuvent conduire à la violence et, dans des cas extrêmes, à des conflits armés.

Nous restons convaincus qu'il nous faut des modèles pour l'application innovante du droit à l'autodétermination dans les cas où l'indépendance n'est pas une option politique. Notre travail dans ce domaine se poursuit depuis plusieurs décennies. Nous continuerons d'œuvrer en ce sens dans le cadre de notre contribution à la réalisation des objectifs énoncés dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Chef d'État par intérim de la Principauté du Liechtenstein de l'allocution qu'il vient de prononcer.

S.A.S. Alois von und zu Liechtenstein, Chef d'État par intérim de la Principauté du Liechtenstein, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Martín Vizcarra Cornejo, Président de la République du Pérou

Le Président par intérim : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Pérou.

M. Martín Vizcarra Cornejo, Président de la République du Pérou, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Martín Vizcarra Cornejo, Président de la République du Pérou, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Vizcarra Cornejo (parle en espagnol) : Tout d'abord, je tiens à souhaiter plein succès à la présidence de la présente session de l'Assemblée générale, ainsi qu'à exprimer à l'Assemblée l'appui et l'attachement du Pérou aux travaux menés par l'Organisation des Nations Unies.

Je crois fermement que l'avenir se construit sur les actions que nous entreprenons aujourd'hui. C'est la raison pour laquelle je demande que des efforts concertés soient déployés pour garantir la paix, promouvoir le développement durable et prendre soin de la planète et la protéger sur la base du dialogue et du respect entre nos peuples, en gardant toujours à l'esprit, dans les décisions que nous prenons, les générations futures. L'accroissement des inégalités sociales et économiques et les niveaux élevés de corruption et d'impunité dans de nombreux pays représentent un risque latent pour l'avenir de la démocratie et de la gouvernance et une source de mécontentement et d'apathie parmi les citoyens. L'incertitude économique qui persiste depuis la crise financière mondiale de 2008 a été aggravée par les tensions commerciales entre les principaux acteurs de l'économie mondiale.

C'est pourquoi, aujourd'hui plus que jamais auparavant, nous devons redoubler d'efforts pour instaurer un dialogue et favoriser une participation constructive en vue de trouver des solutions multilatérales aux problèmes mondiaux. À cette fin, nous devons tenir compte des enseignements tirés des processus de négociation qui, en 2015, ont posé des jalons historiques tels que l'Accord de Paris sur

les changements climatiques et le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Pays à vocation pacifique et intégrationniste, le Pérou réaffirme son attachement à ces accords.

Dans ce cadre, avec la Colombie, nous avons coordonné nos efforts avec divers États Membres afin de trouver un accord sur un mandat des Nations Unies pour la tenue d'une session extraordinaire de l'Assemblée générale, au premier semestre de 2021, en vue de traiter de la lutte contre la corruption. L'un des défis de cette initiative sera d'adopter une déclaration politique sur la question. Je suis sûr que nous bénéficierons de l'appui et de la participation de tous. Nous espérons que la lutte frontale contre la corruption et l'impunité deviendra une croisade mondiale.

Ici au Siège, il y a un an (voir A/73/PV.6), j'ai indiqué qu'on m'avait donné l'honneur de présider aux destinées du Pérou durant une grave crise politique et institutionnelle. J'ai également souligné combien la corruption était devenue un cancer qui nous empêchait de tirer avantage de tout le potentiel dont nous disposons pour atteindre de plus hauts niveaux de progrès et de développement, face à quoi mon gouvernement ne pouvait pas rester sans réagir. C'est la raison pour laquelle nous avons entrepris diverses réformes judiciaires et politiques, qui sont maintenant en cours, en vue de rétablir l'efficacité, le prestige et la légitimité de nos institutions.

Je tiens à informer l'Assemblée aujourd'hui qu'il y a quelques semaines nous avons défini quatre normes clefs de réforme politique, comme suite au débat tenu, au dialogue mené et au consensus réuni dans le cadre des organes constitutionnels et des voies légales qui régissent la vie démocratique de mon pays. Ces réformes renforceront le système démocratique péruvien au moyen de règles concernant l'enregistrement et le financement des partis politiques, l'exercice de la démocratie au sein des partis, ainsi que la parité et l'alternance dans les listes des candidats au Congrès de la République.

Au cours des 18 mois écoulés depuis l'entrée en fonctions de mon gouvernement, nous sommes parvenus à opérer une transition ordonnée pour sortir de la crise et à nous attaquer de front à la corruption enracinée dans toutes les branches de l'État. Je dirige un Gouvernement démocratique qui respecte scrupuleusement la séparation et l'indépendance des pouvoirs. Toutes nos décisions ont été, sont et continueront d'être prises dans le cadre de la Constitution politique et du système juridique. L'État de droit, la liberté de la presse et la liberté d'expression

ne connaissent aucune restriction dans mon pays, tout comme l'autonomie et l'indépendance du pouvoir judiciaire et du ministère public pour administrer la justice.

Mon pays connaît actuellement un processus de changement qui nous permettra d'entamer une nouvelle phase de croissance et de développement. Je dois souligner que ces changements s'effectuent exclusivement de façon démocratique. C'est pourquoi, pour sortir d'une impasse politique qui dure depuis trois ans, nous avons soumis au Congrès de la République un projet de loi de réforme constitutionnelle qui avancerait les élections générales afin de raccourcir d'un an le mandat des branches exécutive et législative. Cela demande un peu d'abnégation de la part de tous. J'ose croire que nous y arriverons dans l'intérêt du pays.

Après des décennies de croissance soutenue, l'économie péruvienne continue de faire preuve de résilience malgré un climat international difficile. Pour cette raison, mon gouvernement a engagé des efforts participatifs et inclusifs en vue de lever les obstacles au développement, ce qui a produit des résultats notables, comme en témoignent deux instruments juridiques qui joueront un rôle crucial dans le développement du Pérou – le plan national de compétitivité et de productivité et le plan national d'infrastructure pour la compétitivité.

Ces instruments comprennent des mesures destinées à sous-tendre la croissance du pays à moyen et long terme et constituent un programme de développement transparent et consensuel pour combler les principales lacunes qui entravent le développement économique et social du Pérou. Ils démontrent par ailleurs les importants efforts consentis par les secteurs public et privé et la capacité des Péruviens à surmonter leurs divergences afin d'œuvrer pour l'avenir du pays et d'améliorer le bien-être général.

Ces objectifs visent entre autres à doter le pays d'infrastructures de qualité, à renforcer le capital humain, à développer les capacités d'innovation, à stimuler un marché du travail dynamique et compétitif, à promouvoir le commerce international de biens et de services et à assurer la durabilité environnementale.

Je réaffirme une fois de plus l'engagement résolu du Pérou en faveur de la démocratie et des droits de l'homme. Cet engagement nous amène à promouvoir et appuyer des mesures tendant à rétablir l'ordre démocratique là où il a été mis à mal. Je rappelle à cet

égard la Conférence internationale pour la démocratie au Venezuela, que nous avons organisée et tenue en août dans notre capitale, Lima. La présence de 60 délégations venues des cinq continents a montré que le monde entier était préoccupé par une crise dont l'impact déborde les frontières nationales pour s'étendre à toute la région.

Il ne fait aucun doute que la rupture de l'ordre constitutionnel et l'enracinement au pouvoir d'un régime illégitime au Venezuela sont les causes profondes de la crise politique, institutionnelle et humanitaire qui a poussé à l'exode plus de 4 millions de personnes, dont 900 000 se trouvent maintenant au Pérou. Face à cette crise, le Pérou continuera de promouvoir des initiatives et efforts internationaux pour rétablir la démocratie dans ce pays frère, dans le cadre d'un processus pacifique mené par les Vénézuéliens, et de condamner les violations graves des droits de l'homme.

Cette conférence internationale a mis en exergue le besoin urgent de remédier efficacement à la situation humanitaire au Venezuela, en particulier s'agissant des ressources énormes qu'il faut avoir à disposition pour faire face à l'exode, dont la communauté internationale ne comprend pas encore toute l'ampleur. J'encourage par conséquent les États à n'épargner aucun effort pour inverser la tendance.

Le Pérou aspire à atteindre les objectifs de développement durable d'ici à 2030, car ils constituent un cadre universel approprié pour la promotion de la paix, du développement et des droits de l'homme. Nous avons engagé des efforts nationaux pour les concrétiser avec détermination et courage politique, en favorisant en particulier la participation des femmes et des jeunes.

Le Pérou est résolu à renforcer la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des politiques nationales relatives à l'égalité des sexes, ainsi qu'à incorporer cette approche à tous les niveaux de l'administration publique. Il est également à l'avant-garde dans la lutte contre la violence sexuelle à tous les niveaux. Dans ce contexte, je tiens à réaffirmer notre attachement à l'objectif 5 de développement durable, qui nous enjoint d'agir de concert pour mettre fin à toutes les formes de discrimination contre les femmes et les filles.

Nous avons la ferme intention de bâtir un pays pacifique et inclusif, doté d'institutions transparentes et responsables, sur la base de la bonne gouvernance, de la lutte frontale contre la corruption et du renforcement de l'état de droit, en particulier dans l'optique de l'objectif de développement durable n° 16. Au Pérou, nous savons

d'expérience qu'il est possible de transformer un pays en l'espace d'une génération.

La croissance de l'économie péruvienne au cours des 20 dernières années nous a permis de réduire sensiblement la pauvreté. Aujourd'hui, nos politiques de développement et leur financement sont axés en priorité sur l'éducation, la santé et les infrastructures dont les Péruviens ont besoin pour intégrer les marchés mondiaux dans des conditions d'égalité et s'y montrer compétitifs. Nous favorisons également une formalisation accrue de notre économie et la création d'emplois décents pour tous. À cette fin, nous réaffirmons qu'il importe de promouvoir les politiques d'ouverture économique et commerciale et d'économie verte qui sont nécessaires pour faire participer le secteur privé au financement du développement durable. Dans ce cadre, le Pérou réitère son attachement à un système commercial multilatéral fondé sur des règles, tel qu'incarné par l'Organisation mondiale du commerce, et encourage chacun à œuvrer au renforcement et à l'amélioration de cette organisation afin de garantir la stabilité, la prévisibilité et la transparence du système commercial multilatéral, dans l'intérêt de tous.

Le Pérou est un pays particulièrement vulnérable aux changements climatiques et aux catastrophes naturelles. C'est pourquoi nous avons pris l'engagement ambitieux de faire nôtres les objectifs de l'Accord de Paris sur le climat et du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Nous avons élaboré un plan de travail réaliste pour les deux prochaines années, basé sur des éléments techniques avérés, et comptons ainsi être en mesure d'améliorer les contributions déterminées sur le plan national du Pérou d'ici à 2020. Nous avons conçu un plan d'étapes assorti de 91 mesures d'adaptation et de 62 mesures d'atténuation des changements climatiques qui repose sur des approches transversales du genre et de l'interculturalité et permettra au Pérou d'honorer ses contributions déterminées sur le plan national d'ici à 2030.

Comptant parmi les 10 pays hyperdivers du monde, le Pérou est témoin des graves incidences des changements climatiques sur la biodiversité et les écosystèmes, en particulier en Amazonie. Pour cette raison, le Président de la Colombie et moi-même, en ma qualité de Président du Pérou, avons décidé de convoquer une réunion au sommet le 6 septembre, avec six pays de la région, pour aborder le problème des incendies qui ont touché l'Amazonie. Il est ressorti de cette réunion le Pacte de Leticia pour l'Amazonie, par lequel nous avons

réaffirmé notre attachement à la conservation et au développement durable de la forêt amazonienne, dans le plein respect des peuples autochtones qui y habitent. Nous avons également constitué un réseau amazonien de coopération face aux catastrophes naturelles. J'invite les autres gouvernements et acteurs intéressés à nous soutenir dans la mise en œuvre du Pacte, sans empiéter sur la souveraineté des pays amazoniens.

De même, au niveau national, nous accordons une importance particulière à la mise en place de zones prioritaires pour lutter contre la déforestation, avec pour objectif de réduire celle-ci de 20 % d'ici à 2021 et de 30 % d'ici à 2030. Nous travaillons sur un plan national d'adaptation qui vise à améliorer la résilience de la population, en particulier les personnes les plus vulnérables aux effets néfastes des changements climatiques.

Le Pérou appuie toute initiative susceptible de contribuer à limiter la hausse de la température mondiale. Nous acceptons donc avec enthousiasme et responsabilité l'invitation que nous a adressée le Secrétaire général pour que nous codirigions la Coalition sur les moteurs sociaux et politiques de l'action climatique. Le Pérou organise également la première conférence de haut niveau sur le commerce illicite de faune et de flore dans les Amériques, qui doit se tenir à Lima les 3 et 4 octobre, en vue de donner lieu à des engagements et d'appliquer des mesures pour combattre ce commerce dans les pays des Amériques, tout en facilitant la coopération des principaux pays de transit et de destination.

Toutes ces initiatives réaffirment indéniablement notre conviction qu'il est nécessaire de créer un cadre mondial ambitieux pour la biodiversité après 2020, aux préparatifs duquel le Pérou participe activement.

L'engagement du Pérou en faveur de la paix et de la sécurité internationales et du multilatéralisme est reflété à la fois dans nos travaux au Conseil de sécurité et dans notre participation active aux opérations de paix depuis 1958. Nous avons actuellement des Casques bleus déployés dans six opérations de paix et aspirons à accroître cette participation afin de continuer à donner de l'espoir et à apporter une aide humanitaire à des milliers de personnes dans le monde entier, en particulier les plus vulnérables.

Nous nous félicitons par conséquent des réformes promues par le Secrétaire général António Guterres en vue de renforcer l'action de l'Organisation dans le

domaine de la paix et de la sécurité pour augmenter l'efficacité et la valeur ajoutée des opérations de paix. En tant que membre non permanent du Conseil de sécurité, le Pérou encourage des mandats réalistes et souples pour les opérations de paix, et nous réaffirmons notre engagement à fournir des contingents dûment entraînés et disciplinés qui soient respectueux des populations hôtes, avec un accroissement progressif de la participation des Péruviennes.

Je souhaite profiter de cette occasion pour rendre hommage aux hommes et aux femmes qui ont donné leur vie pour la cause de la paix au cours de l'année écoulée. Je tiens en particulier à saluer la mémoire du sous-officier péruvien Edwin Augusto Chira Reyes, qui a trouvé la mort en servant au sein de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine.

Au Conseil de sécurité, le Pérou cherche constamment l'unité des membres pour contribuer à régler les graves conflits qui font actuellement rage dans diverses régions et qui, dans certains cas, comme au Moyen-Orient, menacent de prendre encore de l'ampleur et de compromettre sérieusement la paix mondiale. Nous donnons également la priorité aux initiatives qui tendent à limiter les conséquences dramatiques de ces conflits pour les populations les plus vulnérables, en particulier les femmes et les enfants, tout en veillant au respect du droit international humanitaire et en luttant contre les causes profondes de ces conflits. À cela s'ajoute la priorité accordée à la participation des femmes et des jeunes dans les processus nationaux de prévention et de règlement des conflits et de consolidation de la paix.

En sa qualité de Président du Comité contre le terrorisme, le Pérou apporte son soutien à divers efforts déployés pour combattre le fléau du terrorisme. Par ailleurs, nous sommes à présent parvenus à mieux comprendre la nature et la portée des liens qui unissent le terrorisme international et la criminalité organisée, pour les identifier et les rompre, en particulier par l'intermédiaire de la résolution 2482 (2019) du Conseil de sécurité, adoptée à l'unanimité durant notre présidence en juillet dernier (voir S/PV.8582).

Enfin, au nom du peuple et du Gouvernement péruviens, je réaffirme notre vif attachement aux buts et principes inscrits dans la Charte des Nations Unies, ainsi que notre conviction que le multilatéralisme est un moyen de remédier à des problèmes mondiaux tels que les changements climatiques, le terrorisme, la

prolifération des armes, la corruption et le trafic de drogue, entre autres.

J'assure l'Assemblée générale que le Pérou maintiendra sa participation constructive et continuera de coordonner ses efforts avec les États Membres de l'ONU afin d'atteindre les objectifs qui ont présidé à la création de l'Organisation.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République du Pérou de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Martín Vizcarra Cornejo, Président de la République du Pérou, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Macky Sall, Président de la République du Sénégal

Le Président par intérim : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Sénégal.

M. Macky Sall, Président de la République du Sénégal, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Macky Sall, Président de la République du Sénégal, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Sall : J'adresse au Président mes chaleureuses félicitations pour son élection, et mes meilleurs vœux de succès dans la conduite des travaux de la soixante-quatorzième session de l'Assemblée générale. Je remercie son prédécesseur pour sa contribution à nos efforts communs et renouvelle mes encouragements au Secrétaire général dans l'exercice de sa mission au service des États membres.

Cette session de l'Assemblée générale nous invite à dynamiser les efforts multilatéraux pour l'éradication de la pauvreté, l'éducation de qualité, l'action contre le changement climatique et l'inclusion. Ces défis sont majeurs et d'actualité. Mais pour des millions de victimes de la guerre et du terrorisme, se pose d'abord la question existentielle de vivre en paix et en sécurité.

Au Sahel, des groupes terroristes continuent de semer la mort au quotidien, de provoquer des réfugiés et personnes déplacées par milliers et de détruire des services sociaux de base. En tant que contributeur de

troupes à la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA), le Sénégal est solidaire de l'action des pays membres du Groupe de cinq pays du Sahel et des partenaires de l'Alliance pour le Sahel.

Parce que les périls transcendent les frontières, leur prise en charge ne saurait donc être fragmentée. La paix, la sécurité et la stabilité du Sahel sont parties intégrantes de la paix, de la sécurité et de la stabilité du monde. Conformément aux conclusions du Sommet extraordinaire de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest du 14 septembre sur la lutte contre le terrorisme, le Sénégal reste attaché au respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale des pays, comme le Mali, contre toute velléité séparatiste. Nous appelons le Conseil de sécurité à doter la MINUSMA d'un mandat robuste et d'équipements adéquats pour la lutte contre le terrorisme au Sahel.

Le terrorisme, c'est la négation absolue de l'humanité. Il doit être combattu sous toutes ses formes et manifestations. C'est pourquoi notre pays s'est joint à l'initiative de la France et de la Nouvelle-Zélande en mai dernier à Paris pour l'Appel à l'action de Christchurch pour éradiquer le contenu terroriste et extrémiste en ligne, suite à l'attentat du 15 mars contre la communauté musulmane de Christchurch. Nous devons fermement rejeter les discours populistes qui manipulent les consciences, nourrissent la haine et, finalement, banalisent le racisme, la xénophobie et l'extrémisme violent.

À l'opposé, une sagesse africaine exalte la cohabitation pacifique et le respect de la diversité, par l'effort conciliant qui établit le régime de la cité de la paix, où chaque humain vit en paix avec lui-même et avec son prochain; car, dit cette sagesse, l'arc-en-ciel doit sa beauté aux tons variés de ses couleurs. Cela veut dire que la paix est aussi diversité; qu'il ne saurait y avoir de centre civilisationnel supérieur, qui dicterait aux autres la façon d'être et d'agir; et que toutes les cultures, toutes les civilisations, sont d'égale dignité. Ainsi, le Sénégal a décidé de réaliser le Mémorial de Gorée, en souvenir de la période sombre de l'esclavage et pour la cohabitation pacifique des peuples, dans le respect de leur diversité.

L'état de paix, qui inspire l'idéal des Nations Unies, est assurément plus compatible avec la condition humaine que l'état de guerre. Mais la paix n'est pas que l'absence de guerre. La paix, c'est aussi l'état d'esprit qui apaise et accommode. Dans cet esprit, le Sénégal

appelle ardemment à la réconciliation entre les peuples palestinien et israélien, et à la réalisation du droit du peuple palestinien à un État viable, avec Jérusalem-Est comme capitale, coexistant pacifiquement avec l'État d'Israël, chacun à l'intérieur de frontières sûres et internationalement reconnues.

Le dialogue est l'essence des Nations Unies, notre maison commune. Sur les cendres de la guerre, cette maison a été édiflée pour servir le multilatéralisme propice à la coopération et à la coexistence pacifique entre les peuples. Face aux menaces globales, face aux enjeux qui dépassent l'État-nation, c'est ici que s'expriment nos préoccupations. C'est ici que se croisent nos idées et nos propositions pour résoudre nos problèmes communs. C'est ici que convergent nos espoirs de compromis pour parvenir à nos fins communes, comme le veut la Charte des Nations Unies.

La foi dans le multilatéralisme ne prospère que dans le respect des règles et des engagements convenus. Lorsque ces règles et ces engagements sont remis en cause, cette foi s'en trouve ébranlée et l'idéal des Nations Unies affaibli. En conséquence, le Sénégal renouvelle son attachement au multilatéralisme et à une gouvernance mondiale réformée et inclusive, par une représentation plus équitable de l'Afrique au Conseil de sécurité.

En ma qualité de Président en exercice du Comité directeur du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique, je salue la dynamique des partenariats, anciens et nouveaux, avec l'Afrique. Nous sommes pour une autre vision du paradigme relationnel avec le continent, débarrassée de préjugés et fondée sur des partenariats rénovés et mutuellement bénéfiques. L'Afrique n'a pas besoin de tutelle. L'Afrique a besoin de partenariats.

Nous voulons des échanges plus équitables, qui n'exagèrent pas la perception du risque de l'investissement sur le continent, qui rémunèrent à leur juste prix les matières premières, qui protègent les droits du pays d'accueil comme les intérêts de l'investisseur, et qui favorisent la création de chaînes de valeurs locales. Nous demandons la réforme du système fiscal international, pour que l'impôt soit acquitté là où l'activité crée de la richesse et du profit, et qu'une action plus ferme soit menée contre la fraude et l'évasion fiscales, et contre le blanchiment d'argent et autres flux financiers illicites, qui font perdre à l'Afrique plus de 100 milliards de dollars par an.

Nous invitons à la mise œuvre de l'Accord de Paris sur les changements climatiques, y compris l'objectif de 100 milliards de dollars par an, en soutien à la transition énergétique et à l'adaptation au changement climatique. Nous appelons au respect des engagements convenus à la troisième Conférence de reconstitution du Fonds du Partenariat mondial pour l'éducation de février 2018 à Dakar, pour mobiliser 3 milliards de dollars sur trois ans, en faveur de l'éducation et de la formation.

Une gouvernance mondiale plus inclusive, des échanges plus équilibrés, une fiscalité internationale réformée et l'exécution des engagements agréés : voilà, pour l'Afrique, les véritables enjeux du multilatéralisme aujourd'hui. Voilà, pour l'Afrique, les véritables défis que nous devons relever ensemble, si nous voulons dynamiser les efforts multilatéraux pour éradiquer la pauvreté, promouvoir l'éducation de qualité, agir contre le changement climatique et favoriser l'inclusion.

Ce faisant, il reste que le destin des peuples repose d'abord entre leurs mains. C'est pourquoi le Sénégal poursuit résolument sa voie vers l'objectif d'émergence à l'horizon 2035, avec le Plan Sénégal émergent. Sur la première phase du Plan en question, pour la séquence 2014-2018, nous avons réalisé plusieurs projets d'infrastructures de développement par l'investissement public. En décembre 2018, nous avons lancé la phase II du Plan sur la séquence 2019-2023, avec un plan d'actions prioritaires mieux orienté vers l'investissement privé dans des secteurs stratégiques comme l'agriculture, l'élevage et la pêche, mais également les infrastructures et services de transport, l'énergie, l'éducation, mais aussi la formation et l'économie numérique, la santé, entre autres, et les infrastructures hôtelières et touristiques; enfin, l'habitat, dont un programme spécial quinquennal de 100 000 logements qui seront réalisés. Ces efforts s'accompagnent de la rationalisation de l'administration et des dépenses publiques et d'une meilleure mobilisation des ressources internes.

En même temps, nous traduisons la vision d'un Sénégal pour tous par des politiques publiques d'inclusion sociale et d'équité territoriale, dont le Programme d'urgence de développement communautaire, avec ses composantes eau potable, électricité, pistes de désenclavement et équipements pour les femmes rurales; la couverture sanitaire universelle; le programme national des bourses de sécurité familiales pour les couches les plus vulnérables; et la délégation à l'entrepreneuriat rapide des femmes et des jeunes.

Face à l'idéal de paix et de fraternité humaine qui nous réunit ici, le Sénégal se réjouit d'accueillir le neuvième Forum mondial de l'eau en 2021, et les quatrièmes Jeux olympiques de la jeunesse en 2022 – une première en Afrique, dans l'histoire de l'olympisme. Nous souhaitons que ces deux rendez-vous contribuent à raffermir la paix et la fraternité entre les peuples et à bâtir un monde meilleur, un monde plus accueillant pour tous. Nous y convions toute la famille des Nations Unies.

Je souhaite plein succès aux travaux de la session.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République du Sénégal de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Macky Sall, Président de la République du Sénégal, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Point 8 de l'ordre du jour (suite)

Débat général

Allocution de M. Giuseppe Conte, Président du Conseil des ministres de la République italienne

Le Président par intérim : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président du Conseil des ministres de la République italienne.

M. Giuseppe Conte, Président du Conseil des ministres de la République italienne, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Giuseppe Conte, Président du Conseil des ministres de la République italienne, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée.

M. Conte (Italie) (*parle en italien; interprétation en anglais assurée par la délégation*) : Durant cette semaine de réunions de haut niveau, nous sommes face à un défi majeur, à savoir celui qui consiste à croire et à investir dans le multilatéralisme et le rôle irremplaçable de l'ONU. Il y a quelques mois, le Secrétaire général a utilisé l'expression « un monde troublé » pour décrire l'ampleur et la complexité des défis que nous sommes appelés à relever – changements climatiques, conflits armés, droits de l'homme, inégalités et litiges commerciaux. Notre débat est axé sur des sujets de grande envergure : la lutte contre la pauvreté,

l'éducation comme source d'épanouissement personnel et social et l'action pour protéger l'environnement. Ces thèmes ont pour points communs l'inclusion et le fait de placer la personne humaine au cœur de l'action politique de l'ONU et de chaque État Membre. L'humanisme inclusif – expression que j'aime utiliser – reconnaît la dignité égale de toute personne et représente la véritable réalisation de la modernité.

L'Italie invoque et soutient ouvertement un multilatéralisme efficace car seule une action collective et coordonnée peut poser les bases de solutions appropriées aux multiples problèmes qu'il nous faut régler. Pour être efficace, le multilatéralisme doit avoir pour socle la contribution que la communauté internationale peut apporter en se fondant sur la coopération, la transparence et le principe d'égalité entre les États afin de corriger les aspects dysfonctionnels de la mondialisation. Toutefois, l'inspiration, l'étoile polaire qui doit guider ce multilatéralisme réside dans le respect de la personne humaine, à commencer par la reconnaissance de la dignité personnelle et sociale. Sans ce socle, le multilatéralisme devient un simple instrument qui peut certes s'avérer utile mais ne peut influencer sur la prise de décisions sérieuses fondées sur des valeurs. Cet humanisme est la caractéristique du gouvernement que je préside.

Notre objectif est de promouvoir une véritable démocratie au service de l'individu. Nous croyons parfois que nos institutions démocratiques ne reposent que sur les échanges entre majorités et minorités. Nous oublions que derrière cette réalité se cachent des relations humaines qui, si elles sont prises en compte, permettront à nos systèmes de gouvernement d'acquiescer un visage humain et éviteront qu'ils ne basculent dans l'autoritarisme. Tels sont les principes, outre ceux inscrits dans la Constitution italienne, dont nous nous inspirons pour imaginer la société de demain.

L'Italie a inauguré une nouvelle période de réformes, qui visent à bâtir un avenir durable pour les générations qui nous succéderont. Ce projet est axé sur des solutions destinées à améliorer la vie de nos concitoyens et à répondre aux besoins urgents de notre société. Les mesures d'inclusion sociale et d'égalité que nous avons déjà prises et que nous continuerons à mettre en œuvre avec la plus grande détermination viennent renforcer ce projet.

Sur la scène internationale, la stratégie que nous avons arrêtée pour nous attaquer aux causes mêmes de la déstabilisation doit être ambitieuse. Quatre ans

après l'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030, nous devons maintenant accélérer et intensifier la mise en œuvre des objectifs de développement durable, tout en concentrant nos efforts sur les politiques les plus efficaces à moyen et long terme. L'Italie est profondément attachée à la réalisation des objectifs de développement durable. Cet attachement se reflète dans le secteur privé, par l'intermédiaire de nos grandes entreprises, et au sein de la société civile, animée par un sens aigu des traditions, une conscience de la réalité, une capacité d'action et une attitude novatrice à l'égard de ces questions.

L'une des priorités du gouvernement récemment constitué est de donner vie à un nouveau pacte vert, de réorienter l'ensemble du système de production vers le développement durable et d'encourager un comportement socialement responsable parmi tous les acteurs économiques. En ce qui concerne le phénomène des changements climatiques, nous sommes tout à fait conscients de la nécessité impérieuse d'une action mondiale pour relever ce défi, comme cela a été dit hier lors du Sommet sur l'action climatique.

Récemment, nous avons appris par la presse qu'un glacier du côté italien du mont Blanc - le plus haut et le plus majestueux des sommets alpins - risque de s'effondrer. Cette nouvelle alarmante ne peut nous laisser indifférents ou nous conduire à entretenir l'illusion que cela ne nous concerne pas, qu'il s'agit d'un phénomène lointain dans le temps ou l'espace. Cela doit au contraire nous atteindre au plus profond de nous-mêmes et nous inciter à passer à l'action. C'est pourquoi nous continuerons à encourager les citoyens, en particulier les jeunes, à agir, comme je l'ai fait lorsque j'ai rencontré quelques-uns d'entre eux à Rome en mars dernier. Nous sommes conscients des effets disproportionnés que les changements climatiques auront sur les générations futures.

L'Accord de Paris sur les changements climatiques est un point de départ, mais nous devons rester conscients du devoir moral et politique qui nous incombe de transmettre la planète à nos enfants dans les meilleures conditions possibles. En outre, grâce à son rôle prédominant dans le domaine des énergies renouvelables, l'Italie est à l'avant-garde de la lutte contre les changements climatiques. L'Italie a déjà atteint les objectifs fixés par l'Union européenne en matière de réduction des émissions en 2020, et nous avons pris l'engagement de mettre sur pied, d'ici à la fin

de l'année prochaine, une stratégie visant à atteindre la neutralité climatique d'ici à 2050.

Nous continuerons d'apporter notre soutien à la présidence chilienne de la vingt-cinquième Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Nous sommes particulièrement satisfaits de notre partenariat avec le Royaume-Uni dans la préparation de la vingt-sixième Conférence, dont l'Italie accueillera la réunion préparatoire, ainsi que d'autres événements importants, dont un qui sera consacré aux jeunes.

Nous sommes toutefois conscients que tout ce que je viens de mentionner ne suffira pas. Il faut procéder à un changement radical des mentalités culturelles. C'est pourquoi nous voulons inscrire la protection de l'environnement, la biodiversité et le développement durable dans les principes fondamentaux de la Constitution italienne. Pour ce faire, il nous faut forger une nouvelle façon de concevoir la relation entre nous et la planète, et entre nous et les générations futures, et constituant la base de notre pacte social. Il faut donc abandonner la logique de propriété qui voudrait nous faire croire que nous pouvons exercer une domination exclusive sur la planète, alors qu'en fait, nous avons hérité d'un droit de gérance que nous devons transmettre aux générations futures.

L'autre défi de taille qui met à l'épreuve la capacité de réaction et la solidarité de la communauté internationale est le niveau sans précédent des migrations aujourd'hui. En ce qui concerne la souveraineté nationale, le phénomène exige un partage des charges et des responsabilités entre tous les pays, qu'il s'agisse des pays d'origine, de transit ou de destination. Nous nous rapprochons aujourd'hui de cet objectif grâce à la mise en place d'un mécanisme automatique de répartition des migrants entre les différents pays européens. Nous sommes sur le point d'atteindre un équilibre, passant d'une phase d'urgence dans la gestion du phénomène migratoire à une phase structurelle fondée sur le partenariat entre États.

Comme nous le savons tous, le phénomène migratoire est la conséquence de causes profondément enracinées qui appellent une action immédiate, ainsi que des projets à moyen et long terme. Nous devons nous efforcer de remédier à ces causes profondes. Dans le même temps, nous ne pouvons transiger sur la mise en place d'un système rigoureux et efficace pour le rapatriement des immigrants illégaux. L'Italie n'a jamais failli à son devoir. Nous continuons à participer

aux programmes de réinstallation, aux couloirs humanitaires et aux évacuations d'urgence, mais l'Italie n'est plus seule. L'Europe a enfin saisi l'occasion d'apporter sa contribution à cet égard sans attendre d'y être contrainte.

L'Italie prend des mesures résolues et efficaces au niveau international pour promouvoir les droits humains, sur la base des principes d'universalité, d'indivisibilité et d'interdépendance des droits et libertés fondamentaux, qui doivent être reconnus et garantis à tous les individus à égalité. J'ai beaucoup apprécié l'initiative lancée hier par le Président Trump sur la liberté religieuse - une question à laquelle l'Italie a toujours été profondément attachée (voir A/74/PV.3). En tant que membre du Conseil des droits de l'homme pour la période de trois ans 2019- 2021, l'Italie travaillera au sein du Conseil en s'inspirant de la devise « Les droits de l'homme pour la paix ».

Nous sommes fiers de contribuer au maintien de la paix des Nations Unies en fournissant nos meilleures forces et technologies. La prévention des conflits et des crises doit être une priorité politique pour chacun d'entre nous, en particulier pour l'ONU, qui a été créée expressément pour préserver les générations futures du fléau de la guerre. Dès les premiers signes d'une crise, nous devons faire un usage plus systématique des instruments de règlement pacifique des différends à notre disposition, à commencer par la médiation, et impliquer tous les secteurs de la société, y compris les femmes et les jeunes. Nous encourageons également les initiatives de médiation au travers de notre soutien au Réseau des femmes médiatrices pour la région de la Méditerranée, que nous avons lancé en 2017.

Il m'est agréable de rappeler une initiative totalement italienne, conçue dans un petit village de Toscane du nom de Rondine. Depuis plus de 30 ans, des centaines de jeunes issus de pays en conflit sont invités à vivre ensemble et à mener au quotidien un dialogue fondé sur des faits, transmettant, jour après jour, un message de paix - un message, en particulier au sein de la vaste région de la Méditerranée, que nous appuyons, sur la nécessité de travailler à des solutions politiques. L'une des priorités stratégiques de l'Italie est sa contribution majeure aux efforts de stabilisation des Nations Unies visant à créer des conditions favorables au développement d'une région à laquelle notre sécurité et notre prospérité sont étroitement liées.

Près de neuf ans après la chute de Mouammar Kadhafi, la nation libyenne n'a toujours pas réussi à

vivre dans la paix et la prospérité. Pour la communauté internationale, le moment est venu de renouveler son engagement en faveur d'une Libye pacifique, unie, indépendante et démocratique. Nous devons tous apporter notre soutien à la Mission d'appui des Nations Unies et aux efforts du Représentant spécial du Secrétaire général pour la Libye, Ghassan Salamé. L'instauration d'un véritable cessez-le-feu n'est qu'une première étape urgente et nécessaire pour relancer un dialogue politique sans exclusive entre toutes les parties libyennes, seule manière de parvenir à une solution durable. C'est pourquoi il est indispensable que tous les États Membres de l'ONU se conforment à l'obligation de respecter et d'appliquer l'embargo sur les armes imposé à la Libye, afin d'éviter une nouvelle escalade du conflit. Une solution durable impliquera également un compromis raisonnable susceptible de garantir la distribution et l'utilisation équitables des richesses de la Libye au profit de l'ensemble de la nation libyenne.

À la suite de la Conférence de Palerme, l'Italie a continué de promouvoir une action homogène de la communauté internationale. Tel est l'objectif des initiatives que nous menons, avec la France, l'Allemagne et d'autres partenaires, en vue de la préparation d'une conférence internationale sur la Libye que nous allons accueillir. Je tiens à exprimer les remerciements de l'Italie pour le travail réalisé en Libye par toutes les entités de l'ONU et en particulier par les organisations qui ont œuvré en faveur des migrants et des réfugiés vulnérables. Néanmoins, sur la base de nos connaissances sur le terrain, j'espère que ces organisations pourront agir avec plus d'efficacité.

L'Italie est consciente des autres défis auxquels est confronté le continent africain. Nous souhaitons jouer un rôle de premier plan au niveau bilatéral. Les nombreuses visites que j'ai effectuées en Afrique ces derniers mois confirment l'attention que nous portons à cette partie du monde, en faveur de laquelle nous entendons encourager une plus grande implication de l'Union européenne. Conscients de l'importance d'une action coordonnée entre l'Europe et l'Afrique, nous souhaitons établir un nouveau partenariat fondé sur l'égalité. Nous sommes engagés dans un projet pilote visant à promouvoir le développement social et économique du pays, qui impliquera plusieurs pays européens et une excellente agence italienne dans le secteur de l'énergie. L'intérêt que l'Italie porte à la Méditerranée implique, de toute évidence, un engagement ferme pour faire face à la crise dans le Sahel.

Dans le même temps, nous ne pouvons pas négliger l'importance stratégique de la Corne de l'Afrique, dont nous devons soutenir le nouveau processus de changement. Il est très important de noter la réconciliation entre l'Éthiopie et l'Érythrée avec la mise en place prometteuse au Soudan d'un gouvernement de transition dirigé par des civils.

En tant que membre fondateur de l'Union européenne et de l'OTAN, l'Italie constate avec inquiétude la disparition progressive des instruments qui ont contribué pendant des décennies à la stabilité stratégique en Europe et dans le monde. Malgré les quelques succès obtenus, nous devons aussi poursuivre la lutte contre le terrorisme. Nous allons œuvrer à la diffusion d'une culture de respect des institutions et des opinions, en nous dotant de tous les instruments nécessaires pour prévenir la propagation de la haine, notamment par les mots, qui ne se diluent pas dans le vacarme général. Les mots ont du poids - beaucoup de poids.

L'Italie entend également relancer l'action nationale et européenne dans les Balkans occidentaux, conformément à son rôle traditionnel en faveur de la stabilisation de la région. Les nouvelles menaces croissantes pour la sécurité internationale exigent un engagement multilatéral en faveur du désarmement et de la non-prolifération. L'Italie encourage l'adhésion universelle aux régimes de non-prolifération nucléaire, biologique et chimique et leur pleine application.

Le Plan d'action global commun conclu avec l'Iran continue de représenter un élément clef du dispositif mondial de non-prolifération. Nous appelons donc l'Iran à se conformer à nouveau pleinement aux obligations qui lui incombent en vertu du Plan. Il en va de l'intérêt de l'ensemble de la communauté internationale, y compris de maintenir ouvertes les voies de dialogue nécessaires avec Téhéran.

Un autre objectif commun doit être de réduire les tensions dans la région du Golfe, où le risque d'escalade est élevé. Il est dans notre intérêt à tous - et pas seulement dans celui de l'Italie - de garantir la liberté de navigation, compte tenu de son incidence majeure sur l'économie mondiale.

L'Organisation des Nations Unies et les principes qui ont inspiré la Charte constituent aujourd'hui les seuls points de référence permettant à l'humanité de relever les défis nouveaux et plus complexes auxquels la communauté internationale est confrontée. Nous

devons nous engager ensemble à faire en sorte que l'Organisation puisse, au mieux de ses capacités, remplir son mandat. Parmi les plans de réforme, nous appuyons tout particulièrement l'engagement du Secrétaire général en faveur de l'autonomisation des femmes et des filles et de la réalisation de l'égalité des sexes en tant qu'instruments pour renforcer l'efficacité de l'Organisation.

Dans le programme de mon gouvernement figure l'objectif clair de l'égalité des sexes. Nous ne pouvons tolérer l'injustice grave faite aux femmes qui, pour la même tâche, sont moins bien rémunérées que les hommes. Nous devons unir nos efforts dans le cadre du processus de réforme du Conseil de sécurité pour le rendre plus démocratique, plus efficace et plus représentatif de l'ensemble des États Membres de l'ONU.

Enfin, nous sommes appelés à relever de nombreux défis en tant que décideurs politiques. Nous pouvons réussir si nous agissons avec détermination, courage et vision et si nous ne commettons pas l'erreur de chercher un consensus à court terme. Nous devons savoir imaginer l'avenir que nous allons transmettre à nos enfants et petits-enfants. Leur voix se fait de plus en plus entendre chaque jour; le devoir des dirigeants est de les écouter et de traduire leur demandes dans des actes concrets.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président du Conseil des ministres de la République italienne de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Giuseppe Conte, Président du Conseil des ministres de la République italienne, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Pedro Sánchez Pérez-Castejón, Président du Gouvernement du Royaume d'Espagne

Le Président par intérim : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Pedro Sánchez Pérez-Castejón.

M. Pedro Sánchez Pérez-Castejón, Président du Gouvernement du Royaume d'Espagne, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Pedro Sánchez Pérez-Castejón, Président du Gouvernement du Royaume

d'Espagne, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Sánchez Pérez-Castejón (Espagne) (*parle en espagnol*) : En ce moment même, alors que je commence mon intervention, une jeune femme enceinte dans le Sahel monte à bord d'un radeau de plastique surchargé, risquant sa vie pour traverser la mer à la recherche d'un avenir meilleur. Elle sait que la fin du voyage n'est pas assurée, car la Méditerranée est malheureusement devenue le plus grand tombeau au monde. Elle fuit la faim et la sécheresse, mais elle n'a pas le choix. De l'autre côté de l'Atlantique, une famille centraméricaine traverse le nord du Mexique à pied, parce qu'elle est si désespérée qu'aucun mur, aussi haut soit-il, ne peut entraver sa quête de paix, de nourriture et d'un abri pour ses enfants.

En ce moment même, alors que je m'exprime, un robot opère avec une extrême précision un patient dans un hôpital de Tokyo, le sauvant de ce qui aurait été une mort certaine il y a quelques années. Dans la salle d'attente, de l'autre côté du mur, les proches du patient regardent à la télévision une famille Waiāpi en pleurs, inconsolable, alors que des maisons et des villages brûlent au cœur de la forêt amazonienne.

En ce moment même, au milieu de l'agitation des rues de la ville, l'un des milliers de coursiers travaillant à Manhattan, Londres ou Madrid reçoit une commande que quelqu'un vient de lui passer de son téléphone portable. Il ne touchera que quelques centimes pour chaque minute de son travail. Pourtant, il enfourchera sa bicyclette, fera sa livraison, espérant recevoir bientôt un autre message et poursuivre ainsi sa journée de travail. Il n'a pas le choix.

Ce que je décris à l'Assemblée pourrait être un extrait du scénario d'une des nombreuses séries dystopiques diffusées à la télévision ces jours-ci. Mais non : ce sont les vraies histoires de vraies personnes qui réclament à grands cris que nous passions à l'action. Il s'agit là d'exemples clairs de l'ampleur des défis mondiaux auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui : l'urgence climatique, la faim, la pression migratoire, la révolution technologique et numérique, les inégalités sociales et entre les sexes et les discours de haine, si présents aujourd'hui.

Les représentants des quelque 200 États qui composent l'Organisation des Nations Unies sont rassemblés ici aujourd'hui. Je voudrais profiter du privilège qui m'est offert de prendre la parole de cette

tribune pour adresser un message simple mais ferme : nous devons agir. Nous devons agir maintenant parce que la Terre saigne. Nous devons agir maintenant parce que les problèmes de nos peuples ne peuvent tout simplement pas attendre. Nous devons agir maintenant, car les défis de ce millénaire dépassent les limites et les capacités de nos États-nations.

Nous devons agir afin que l'Assemblée soit à la hauteur de sa mission. Le Secrétaire général António Guterres nous a demandé de faire moins de discours et de proposer davantage de projets. Nous devons substituer les engagements clairs aux discours grandiloquents. Nos citoyens attendent de nous que nous agissions. Jamais auparavant dans l'histoire de l'humanité la nécessité d'élaborer un projet mondial commun n'a été aussi essentielle et urgente. Nous avons l'impérieuse responsabilité de fixer une perspective pour l'avenir.

J'aimerais poser les questions suivantes : avons-nous réellement conscience des problèmes dont nous débattons aujourd'hui? Sommes-nous tous parvenus à la même conclusion? Savons-nous quel monde nous voulons transmettre à nos arrière-petits-enfants? Avons-nous décidé quel sera notre rôle dans ce changement? J'ose espérer que nous connaissons les réponses à ces questions. Je souhaiterais répondre à ces questions du point de vue de l'Espagne et souligner la contribution du pays que j'ai l'honneur de diriger.

Premièrement, il m'apparaît tout à fait clair, en tant que Président du Gouvernement espagnol, que les défis les plus urgents sont précisément ceux auxquels sont confrontés les protagonistes des situations que je viens de décrire à l'Assemblée : la faim, l'urgence climatique, la révolution numérique, les inégalités économiques et sociales, les inégalités de genre, l'accès des handicapés, la violence des guerres et, sans aucun doute, la discrimination.

Deuxièmement, l'Espagne prône une action mondiale concertée. C'est la raison pour laquelle, chaque fois que nous venons ici, nous invoquons la Déclaration universelle des droits de l'homme. C'est la raison pour laquelle nous avons signé l'Accord de Paris sur les changements climatiques et le Programme de développement durable à l'horizon 2030, avec ses 17 objectifs de développement durable.

Troisièmement, nous savons exactement quel monde nous voulons transmettre à nos descendants. Nous voulons un monde juste, durable et égalitaire. Nous voulons une communauté internationale engagée

vis-à-vis d'un nouveau contrat social mondial, le Programme 2030. Nous voulons des gouvernements partageant le même sens des responsabilités et attachés à la conservation de notre planète, au développement durable, à l'expansion des valeurs démocratiques et à leur réaffirmation.

Enfin, nous savons parfaitement quel rôle l'Espagne entend jouer : celui d'une société engagée, solidaire et consciente - une société qui montre la voie et veut être à l'avant-garde, avec d'autres pays, des transformations majeures.

Nous sommes à la veille du soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies, en 2020. L'Espagne, qui fut l'un des premiers États modernes du monde, n'a cependant pas été l'un des États fondateurs de cette grande institution : l'Organisation des Nations Unies. L'Espagne n'en est pas l'un des États fondateurs pour une simple raison : la dictature franquiste, qui a pris notre pays en otage pendant 40 ans et collaboré avec le régime nazi pendant la Seconde Guerre mondiale -une démarche incompatible avec notre adhésion à une Organisation qui a été créée pour promouvoir la paix et les valeurs démocratiques.

Par la suite, l'Espagne a choisi la démocratie, sortant de cette sombre dictature il y a 40 ans. Elle a réussi à construire un pays prospère et libre, un État décentralisé attaché à la diversité. L'Espagne possède l'un des meilleurs systèmes de soins de santé au monde. Elle est aussi l'un des pays les plus sûrs au monde, et elle est considérée sur le plan international comme l'une des démocraties les plus solides au monde, dotée des meilleures garanties. Elle est la destination de voyage préférée et l'un des meilleurs pays où vivre.

Le 24 septembre est un jour très important pour l'Espagne. Une annonce très importante pour la société espagnole a été faite aujourd'hui. Nous avons fermé de manière symbolique le cercle démocratique, la Cour suprême espagnole ayant autorisé l'exhumation de la dépouille du dictateur Franco du mausolée public où il avait été enterré avec les honneurs de l'État. Il s'agit d'une grande victoire pour la démocratie espagnole. En ce jour du 24 septembre, nous refermons un chapitre sombre de notre histoire en procédant à l'exhumation de la dépouille du dictateur Franco qui reposait dans ce mausolée de manière injustifiable et depuis bien trop longtemps, car aucun ennemi de la démocratie ne mérite de reposer dans un lieu de culte ou de respect institutionnel.

Le peuple espagnol a fait le choix de la paix, de la liberté et de la démocratie, et en nous appuyant sur ces valeurs, nous allons continuer à bâtir notre avenir. Nous voulons partager aujourd'hui certaines des réalisations de ces 40 dernières années et notre volonté de transformation.

Une grande révolution est en cours dans notre pays. Elle changera pour toujours notre vision du monde : il s'agit de la quatrième vague du féminisme. Je peux dire avec fierté qu'en Espagne, la dynamique de l'égalité est inéluctable. Deux dates sur notre calendrier en sont la parfaite illustration : le 8 mars, Journée internationale des femmes, et la Marche des fiertés des lesbiennes, gays, bisexuels, transgenres et intersexués (LGBTI).

La voix des femmes espagnoles se fait entendre avec force partout dans le pays et à travers la planète. Le machisme n'est pas seulement une préoccupation gouvernementale, mais aussi une préoccupation quotidienne partagée par le grand public. La communauté LGBTI a donné une véritable leçon en matière de droits de l'homme, car il n'y a pas de meilleur drapeau que celui qui fait de la diversité une source de richesse humaine.

Aujourd'hui, l'Espagne est une puissance d'importance géostratégique et à vocation internationale, une démocratie engagée qui participe activement depuis des décennies aux missions de paix des Nations Unies et met en œuvre, au niveau national, une politique visant à promouvoir la démocratie et à élargir les droits et libertés défendus ici aux Nations Unies.

En qualité de membre à part entière de l'Organisation, l'Espagne appelle également au changement. Les contributions historiques de l'ONU sont nombreuses et indéniables, mais nos peuples attendent encore davantage de nous. Il semblerait que nos réflexes soient lents et que nous réagissions parfois tardivement aux événements. Nous ne serons en mesure de relever les défis à venir que si nous sommes capables de donner le meilleur de nous-mêmes. Le moment est venu d'agir.

Nous vivons une époque paradoxale, une époque de grandes contradictions, une époque où la pauvreté, la misère et l'exclusion sociale coexistent avec la transformation technologique et la révolution numérique, une époque où nous sommes de plus en plus conscients de ce qui nous attend et des conséquences que peut avoir sur notre propre environnement ce qui se passe

de l'autre côté du monde. Pourtant, nous ne semblons pas avoir le courage nécessaire pour nous asseoir autour d'une table et forger les accords nécessaires pour régler nos problèmes.

Il est clair que les défis mondiaux exigent des actions coordonnées au niveau international. Elles sont l'expression d'un véritable changement d'époque et d'une nouvelle étape dans l'histoire de l'humanité. Les transformations majeures sont porteuses de menaces, mais aussi de grandes opportunités. C'est pourquoi, si on les examine objectivement, toutes les réponses fondées sur le maintien du statu quo ou sur le retour à un passé idéalisé sont vouées à l'échec. Ceux qui, par crainte, se protègent derrière le protectionnisme ou l'ultranationalisme commettent une erreur profonde. Se tourner vers le passé n'effacera pas l'avenir, cela ne fera que nous faire disparaître de cet avenir. Les changements que je viens de mentionner ne vont pas s'arrêter. Aucune frontière, aucun mur, aussi haut soit-il, n'y fera obstacle.

Nous devons être conscients que cet avenir ne pourra être assuré que si nous l'abordons avec empathie, courage, coopération et détermination, et seulement si nous nous montrons ambitieux, conscients qu'il n'existe pas d'autre option réaliste dans le monde actuel. L'avenir sera ce que nous voulons qu'il soit. Il est entre nos mains, et cette Organisation, l'ONU, a beaucoup à dire à ce sujet. C'est possible. Agissons donc.

Un diagnostic, des objectifs et une feuille de route figurent, entre autres, dans l'Accord de Paris sur les changements climatiques et le Programme 2030. Nous nous sommes efforcés au fil des ans de leur donner un contenu et de parvenir à un consensus, et la tâche n'a pas été aisée. Mais nous l'avons accomplie parce que nous avons besoin d'un avenir qui inclue tout le monde, qui ne laisse personne de côté - aucun pays, aucune région, aucun être humain.

Notre tâche ne consiste pas à continuer de réfléchir ou de débattre, mais à concrétiser les objectifs de développement durable. Les décisions que nous prenons aujourd'hui auront une incidence sur l'avenir des prochaines générations. Ne pas agir n'est donc plus une question de choix, cela relève d'une totale irresponsabilité.

Alors que je viens de faire référence au Programme 2030 et aux objectifs du développement durable, j'aimerais insister sur un mot clef qui me paraît essentiel étant donné le monde dans lequel nous vivons, je veux parler du mot « durable ». Ce qui n'est pas

durable n'est plus acceptable. Il ne s'agit pas là, comme l'Assemblée le sait, d'un jugement idéologique, mais - même si, pour certains, cela serait difficile à admettre - d'un fait scientifique solide et avéré. Nous devons sauver notre planète, et personne ne doit s'affranchir de cette responsabilité. Comme il a été dit de cette tribune, nous sommes confrontés à une urgence climatique qui ne souffre aucune excuse. Cette urgence nous oblige à transformer notre façon de penser, de produire, de consommer, bref, de vivre.

Agissons maintenant pour répondre à l'urgence climatique et faisons-le en adoptant une approche multilatéraliste. Je dis cela parce que l'ouragan Dorian aux États-Unis, le phénomène de goutte froide, il y a quelques semaines en Espagne, et le processus de désertification au Sénégal sont les symptômes du même mal. Les solutions locales et les solutions nationales dont nous avons tant besoin sont insuffisantes. Agissons donc. Agissons, par exemple, pour reconnaître certains écosystèmes comme des biens publics mondiaux dotés d'un statut particulier.

L'Espagne consent de grands efforts pour faire partie du groupe des pays à la tête de l'agenda climatique. Il s'agit de l'un des axes centraux du programme élaboré par mon gouvernement, et nous voulons démontrer par des actes notre ferme engagement à cet égard. Nous avons entrepris de décarboniser notre économie d'ici à 2050 de manière socialement juste, solidaire et efficace, en ne laissant personne de côté. À cette fin, nous avons adopté et présenté un cadre stratégique ambitieux pour l'énergie et le climat.

Nous ne considérons pas le défi lié aux changements climatiques comme une menace mais comme une chance exceptionnelle de transformer notre modèle économique, de moderniser notre marché du travail, de créer des emplois de qualité, de gagner en sécurité énergétique et en innovation, d'améliorer la santé des citoyens et de positionner notre pays, l'Espagne, à la pointe des technologies qui domineront le siècle à venir.

L'urgence climatique exige également la mobilisation de ressources financières à tous les niveaux. C'est la raison pour laquelle j'ai annoncé lundi, lors du sommet pour l'action climatique, le versement par l'Espagne de 150 millions d'euros au Fonds vert pour le climat au cours des quatre prochaines années. Nous allons également ratifier l'Amendement de Kigali au Protocole de Montréal, et nous contribuerons à hauteur de 2 millions d'euros au Fonds pour l'adaptation.

Chacun ici a vu la photo de chiens tirant un traîneau sur les eaux dégelées du Groenland. Ce n'était pas un montage, la température des eaux dans cette région ayant augmenté de cinq degrés en à peine un an. Cette situation doit nous alarmer, tout comme les incidents en Amazonie face au regard impuissant des populations autochtones.

Pourquoi n'avons-nous pas réagi avec plus de force? J'aimerais mettre en avant des exemples de bonnes pratiques : par exemple, les efforts conjoints déployés depuis des décennies dans le cadre du protocole de Montréal portent leurs fruits, parce qu'ils ont été efficaces, permettant la régénération de la couche d'ozone. Nous avons aussi de bonnes idées. Allons de l'avant dans le cadre d'un *Green New Deal*. L'urgence climatique représente la grande menace de notre époque, mais des solutions existent. L'important c'est que nous agissions.

Outre la durabilité, nous avons besoin de plus de justice sociale. Ceux qu'on appelle aujourd'hui la génération du Millénaire et des centaines ont 20% de possibilités en moins de faire partie de la classe moyenne que leurs parents. Ils ont également moins de possibilités d'exercer une fonction pour laquelle ils sont qualifiés. Aujourd'hui, les entreprises de livraison en ligne sont remplies de diplômés universitaires.

Le fossé des inégalités ne cesse de se creuser : certains rapports récents indiquent qu'en 2030, 1% de la population mondiale possédera les deux tiers de la richesse totale de notre planète. Ce chiffre est dramatique, mais ce n'est pas le pire : selon les données de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, plus de 800 millions d'êtres humains sur notre planète souffrent de la faim.

Les notions de durabilité, de justice et de dignité humaine ne peuvent être comprises sans la lutte nécessaire et inlassable contre la faim, la pauvreté et la précarité. Toutes ces notions sont inscrites dans le Programme 2030 et nous obligent à transformer nos sociétés en profondeur, de manière structurelle. Mais nous ne pourrions pas vraiment parler de progrès tant que nous n'aurons pas placé l'être humain au centre de nos politiques. Je dis cela parce que la question du progrès doit s'accompagner d'une réponse progressive.

La mondialisation doit être fondée sur les droits, les libertés et les actions visant à réduire les inégalités et la dégradation de l'environnement. Au bout du compte, tout est interconnecté : les délocalisations industrielles

génèrent du chômage dans leur région d'origine, mais ont aussi des conséquences sur l'environnement des régions de destination. Le réchauffement climatique affecte les moyens d'existence des pays du Sud et engendre également des mouvements migratoires vers le Nord. Les pays riches du Nord succombent à la tentation du racisme et des discours haineux et blâment les migrants pour leurs problèmes dits du premier monde. Les inégalités au sein de l'État-providence sont un terreau fertile pour l'analphabétisme et les pandémies dans les pays en développement.

Le Président assume la présidence.

Passons aux actes. L'Espagne s'y emploie. J'aimerais à ce propos faire deux annonces importantes. Premièrement, l'Espagne contribuera à hauteur de 100 millions d'euros sur cinq ans au Fonds commun pour la réalisation des objectifs de développement durable. Deuxièmement, l'Espagne rejoindra de nouveau la communauté des donateurs du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme en versant une contribution de 100 millions d'euros au cours des trois prochaines années.

Parlons aussi de la transformation technologique et des changements dans l'ordre économique mondial. Comme l'Assemblée le sait, la révolution technologique a déjà profondément transformé nos sociétés, et elle continuera de le faire sans que nous puissions voir leurs limites, leur potentiel, ainsi que les risques qu'elle comporte. Nos systèmes de production, de consommation, de santé, de transport et même de socialisation et de sécurité sont en train de changer radicalement. Pour ne donner qu'un exemple, la technologie mobile que nous avons tous dans notre poche est supérieure à celle utilisée pour le premier alunissage. Nous assistons également à l'émergence de nouveaux phénomènes inimaginables qui pourraient représenter une menace pour les États : les cyberattaques et les fausses nouvelles sont différentes manifestations de l'utilisation de la technologie comme arme transnationale d'attrition.

Néanmoins, les mégadonnées, l'intelligence artificielle, l'Internet des objets sont des notions - des termes - dont seule une partie du monde peut bénéficier. Tout le monde ne peut pas être opéré par un robot. L'inégalité englobe l'inégalité technologique. La lutte contre les inégalités technologiques est également un objectif de développement durable.

Face au caractère dérangeant de cette révolution, nous devons, dans la sphère publique, veiller à ce que le

progrès soit au service des êtres humains. Les emplois de l'avenir seront différents. Comme on le dit souvent, nous ne savons pas exactement en quoi consistera le travail de nos enfants et petits-enfants. Mais soyons clairs sur un point : ces emplois peuvent être différents, mais ils doivent aussi être dignes.

Les transports de l'avenir seront plus rapides, mais ils devront être durables, abordables et accessibles également aux personnes handicapées. L'avenir que nous voulons doit aussi être capable de créer de la richesse et de la répartir équitablement. Toutefois, les tensions commerciales représentent une menace majeure pour la prospérité. La stabilité de l'économie mondiale est en jeu.

Face à la méfiance et aux guerres sales, il faut construire des ponts. Les nouveaux accords commerciaux conclus récemment entre le Marché commun du Sud et l'Union européenne en sont une illustration. Ces deux continents se sont engagés à ouvrir l'économie au commerce, tout en protégeant les droits du travail, sociaux et environnementaux.

Le déclenchement d'une guerre commerciale aux conséquences imprévisibles peut et doit être évité. Il nous appartient de renoncer aux actes unilatéraux et de résoudre nos différends dans le cadre du système commercial multilatéral fondé sur des règles, centré sur l'Organisation mondiale du commerce, qui doit bien sûr être réformée.

Je répète que ma vision d'un monde juste ne peut être comprise sans prendre en compte un principe fondamental - celui de l'égalité des sexes, l'égalité entre les hommes et les femmes. Je l'ai dit plus d'une fois et je le réaffirme aujourd'hui. Je suis un Président féministe et j'ai l'honneur de faire partie d'un gouvernement féministe. Mon engagement dans ce domaine est absolu.

C'est pourquoi l'Espagne encouragera la lutte contre la violence masculine à l'égard des femmes au sein de l'Organisation des Nations Unies et de l'Union européenne, en intégrant les recommandations d'ONU-Femmes et en promouvant la stratégie européenne sur l'égalité entre les hommes et les femmes au sein de l'Union européenne. Cette stratégie doit être contraignante pour tous les pays de l'Union européenne. Nous travaillerons à une définition commune du féminicide et à une législation adéquate en la matière.

Nous continuerons de diriger le programme pour les femmes et la paix et la sécurité. Au côté de la Finlande, nous avons lancé l'initiative « Engagement 2025 » sur

la participation des femmes aux processus de paix, y compris l'engagement ambitieux de faire en sorte que dans cinq ans, la participation des femmes aux processus de paix devienne la règle et non l'exception.

Au cours de la présente session, nous célébrerons le vingt-cinquième anniversaire de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing. Nous veillerons au plein respect du consensus réalisé depuis plus de deux décennies. Nous ne pouvons pas reculer dans des domaines tels que l'accès universel aux services de santé sexuelle et procréative. Nous ne pouvons pas rester les bras croisés tandis que des réseaux d'exploitation sexuelle contraignent des femmes à monter à bord de petites embarcations. Nous ne pouvons pas rester les bras croisés tandis qu'ont lieu des mariages forcés ou des mutilations génitales féminines. Nous ne pouvons pas rester les bras croisés tandis que les droits de la moitié de la race humaine continuent d'être violés aux quatre coins de la planète. Nous devons agir.

Le phénomène migratoire fait partie de la condition humaine et est un phénomène extraordinairement complexe dans les sociétés actuelles. C'est pourquoi nous avons l'obligation de l'organiser. Lorsque les migrations sont sûres, ordonnées et traitées de manière globale, elles sont une source d'enrichissement pour toutes les personnes concernées. L'Espagne soutient fermement une coopération étroite entre les pays d'origine, de transit et de destination.

Nous devons dire non aux politiques brutales et simplistes qui naissent de la haine et du rejet. Nous devons continuer d'œuvrer à une réponse commune et coordonnée au défi humanitaire que constitue le phénomène migratoire. Nous devons respecter nos engagements au titre du droit international humanitaire et du Pacte de Marrakech sur les migrations et nous montrer à la hauteur de nos responsabilités en tant que pays d'accueil. Nous devons inverser la tendance actuelle en faveur de solutions à court terme. Nous devons nous réveiller et chercher une réponse mondiale humanitaire.

Je suis préoccupé par les conflits au niveau international et les conséquences des guerres et des tensions géopolitiques qui finissent par frapper, comme toujours, les plus faibles et les plus vulnérables, en particulier les femmes et les filles. Les statistiques publiées par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés continuent d'être alarmantes : 70 millions de personnes sont déplacées de force, dont près de 26 millions sont des réfugiés. C'est inacceptable.

Je suis préoccupé par les conséquences régionales de la crise libyenne. Le Sahel constitue également une source d'instabilité. Mais, pour un pays comme l'Espagne, l'Afrique est avant tout synonyme d'espoir et d'opportunités. Malgré les défis majeurs auxquels l'Afrique est confrontée, six pays sur dix ayant le taux de croissance le plus élevé au monde sont situés sur ce continent. C'est pourquoi nous prenons l'engagement de contribuer au plein développement de ses capacités et à sa transformation en un continent démocratique, pacifique et riche en possibilités.

Le conflit israélo-palestinien n'est toujours pas réglé pour la communauté internationale. L'Espagne appuie fermement la solution de deux États. Nous appelons au respect et à la mise en œuvre des acquis obtenus par les Nations Unies. Les Israéliens et les Palestiniens ont le droit de vivre en paix et en sécurité dans leur propre État et la communauté internationale doit les y aider.

La situation au Sahara occidental est également à l'ordre du jour. Le Gouvernement espagnol défend le rôle central de l'Organisation des Nations Unies et souhaite contribuer aux efforts déployés par le Secrétaire général pour parvenir, conformément aux résolutions du Conseil de sécurité, à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable, conformément aux buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies.

Je suis préoccupé par l'escalade des tensions dans le Golfe et par le risque qu'une décision erronée déclenche un conflit aux conséquences extrêmement graves pour le Proche-Orient. Nous appelons les parties et les parties prenantes de la région à agir avec retenue et nous saluons les efforts de médiation.

Le démantèlement de l'accord nucléaire avec l'Iran serait un échec international majeur. C'est un élément clef de la lutte contre la prolifération nucléaire et un jalon essentiel pour la sécurité de la région.

Le Gouvernement espagnol est vivement préoccupé par l'une des pires situations qu'ait connue la Syrie. Huit années de conflit ont produit des statistiques effrayantes : plus de 400 000 morts, 5,6 millions de réfugiés, 80 % de la population syrienne vivant sous le seuil de pauvreté et 11,7 millions de personnes ayant des besoins humanitaires. Les Nations Unies peuvent permettre de sortir du conflit civil et humanitaire. La plus grande pression possible doit être exercée et l'Espagne s'engage à apporter son plein appui à l'Envoyé spécial du Secrétaire général.

La menace mondiale du terrorisme plane toujours. Le retour des combattants terroristes étrangers est une source de préoccupation pour les gouvernements. Il est essentiel de promouvoir la coopération judiciaire internationale, de contrôler leurs déplacements, d'obtenir des preuves et de garantir le traitement adéquat des prisonniers, sans oublier la solidarité avec les victimes du terrorisme.

Je dois également mentionner la situation dans le pays frère du Venezuela. L'Espagne espère que les Vénézuéliens eux-mêmes décideront librement de l'avenir de leur pays. Il nous paraît essentiel d'organiser une élection présidentielle, libre, démocratique et transparente, assortie de toutes les garanties nécessaires. C'est la seule manière de rétablir la normalité démocratique et institutionnelle dans ce pays.

Un autre événement à caractère international, mais sans commune mesure, me préoccupe. Le Royaume-Uni a décidé de se retirer de l'Union européenne. Je respecte cette décision, même si, comme je l'ai souligné publiquement à maintes reprises, je la regrette profondément. J'espère que le Royaume-Uni se retirera d'une manière ordonnée qui soit profitable aux citoyens britanniques et européens, ainsi qu'aux acteurs économiques qui ont besoin de sécurité juridique. L'échéance est imminente et nous ne devons ménager aucun effort pour tenter un retrait ordonné.

La sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne aura évidemment des conséquences pour Gibraltar. J'espère qu'en ce qui concerne la position de l'ONU à laquelle l'Espagne souscrit pleinement, nous serons en mesure de développer une zone de prospérité englobant Gibraltar et le Campo de Gibraltar voisin et de réaliser une convergence sociale et économique pour l'ensemble de la région.

Je terminerai mon allocution en réitérant les propos que j'ai tenus en introduction. Pour réaliser le monde que nous voulons, nous avons besoin d'une méthode d'action. Nous devons renforcer le multilatéralisme. C'est le seul instrument qui offre une solution aux défis que j'ai énumérés - la faim, l'urgence climatique, la révolution numérique, les inégalités économiques et sociales, les inégalités entre les sexes, la violence de la guerre et la discrimination.

Il est troublant de voir certaines parties remettre en question les points les plus fondamentaux du consensus réalisé dans ces domaines. Se retrancher derrière le protectionnisme et l'ultranationalisme

menace les normes qui contribuent à la coexistence pacifique, au progrès et à la prospérité mondiale. C'est pourquoi nous devons doter le multilatéralisme des capacités nécessaires pour qu'il soit actif, inclusif et efficace. À cet égard, nous appuyons les efforts déployés par le Secrétaire général pour réformer l'Organisation.

Au moment où je m'exprime, certains des migrants qui ont fui la pauvreté auront réalisé leur rêve d'un avenir meilleur. J'espère que, grâce à la réponse que nous décidons aujourd'hui d'apporter à l'urgence climatique, le sol de leurs terres natales redeviendra fertile et que plus personne ne sera contraint de partir. Ces dernières minutes, un patient a été guéri grâce à l'intelligence artificielle. J'espère que la technologie continuera de progresser afin d'améliorer la vie et le bien-être de tous – pas seulement de quelques-uns mais de tous. Au cours des dernières minutes, de nombreux coursiers à bicyclette sont arrivés à destination et ont livré leurs commandes. J'espère que dans l'avenir, ils bénéficieront tous de conditions de travail décentes.

Nous devons faire en sorte que les Nations Unies jouent un rôle de premier plan dans le monde que nous voulons. Nous, représentants de 200 pays, devons veiller à ce que l'ONU agisse maintenant.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président du Gouvernement du Royaume d'Espagne de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Pedro Sánchez Pérez-Castejón, Président du Gouvernement du Royaume d'Espagne, est escorté de la tribune.

Allocution de M^{me} Jacinda Ardern, Première Ministre et Ministre des arts, de la culture et du patrimoine et de la sécurité nationale et du renseignement de la Nouvelle-Zélande

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de la Première Ministre et Ministre des arts, de la culture et du patrimoine et de la sécurité nationale et du renseignement de la Nouvelle-Zélande.

M^{me} Jacinda Ardern, Première Ministre et Ministre des arts, de la culture et du patrimoine et de la sécurité nationale et du renseignement de la Nouvelle-Zélande, est escortée à la tribune.

Le Président (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M^{me} Jacinda Ardern, Première Ministre et Ministre des arts, de la

culture et du patrimoine, et de la sécurité nationale et du renseignement de la Nouvelle-Zélande, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M^{me} Ardern (Nouvelle-Zélande) (*parle en anglais*) : *Ēi nga tangata katoa, e manaaa kitia ana te whenua, o te Āi Whanui Ēi nga kaitiaki, e riterite ana, nga whenua, hurl rauna, i to Ao Īā tu tatou ki te wero hia I nga wero wero I te ingoa o te tika o nga mea katoa Tema koutou katoa.*

Je salue l'Assemblée en Te Reo Maori, la langue du tangata whenua, ou premier peuple, d'Aotearoa, en Nouvelle-Zélande, de la même manière que je commencerais une allocution dans mon propre pays, parce que je ne connais pas de meilleure façon de rendre compte des défis auxquels, en tant que monde, nous sommes confrontés. Les concepts maoris, comme le kaitiakitanga, représentent l'idée que nous sommes tous ici aujourd'hui des gardiens - des gardiens de la terre, de notre environnement et de notre peuple.

La notion de tutelle souveraine est simple. Pendant des décennies, nous nous sommes réunis ici en partant du principe que nous ne pouvons coopérer de façon étroite que sur les questions qui ont une incidence directe sur nos relations mutuelles, telles que les règles du commerce international, le droit de la mer ou l'accès humanitaire aux zones de guerre. L'espace intermédiaire nous est, pour l'essentiel, dévolu.

En tant que dirigeants politiques du monde, nous avons été les auteurs de nos propres politiques nationales. Les décisions ont été les nôtres et nous avons finalement dû en assumer les conséquences - mais le monde a changé. Au fil du temps, nous sommes devenus de plus en plus interdépendants. De plus en plus souvent, les décisions nationales ont des répercussions au niveau mondial. Des événements concrets nous le confirment de façon évidente : les déversements d'hydrocarbures qui ne respectent pas les frontières maritimes; les accidents et les essais nucléaires, dont les effets ne se limitent jamais à l'endroit précis où ils se produisent, etc.

Pourtant notre interdépendance, le lien qui nous unit, est beaucoup plus profonde que cela. L'expérience des dernières années devrait nous amener à nous demander si l'un ou l'autre d'entre nous peut continuer d'agir de façon isolée. C'est une question à laquelle nous, Néo-Zélandais, appartenant à une nation éloignée mais connectée, avons été confrontés cette année. La Nouvelle-Zélande est célèbre pour la perfection de ses

collines verdoyantes dans lesquelles peuvent se cacher les Hobbits et où tant de moutons peuvent gambader librement. Nous sommes connus pour la *manaakitanga*, la fierté qui est la nôtre de prendre soin de nos invités, au point qu'elle s'étend à nos principaux rivaux sur le plan sportif.

Nous sommes désormais connus pour autre chose. Le 15 mars 2019, un terroriste présumé a commis une attaque des plus horribles contre un lieu de culte, tuant 51 personnes innocentes, dévastant notre communauté musulmane et remettant en question notre identité en tant que pays. On ne peut changer l'histoire d'une nation, mais on peut choisir la manière dont elle nous caractérise.

À Aotearoa, en Nouvelle-Zélande, les personnes qui ont déposé des fleurs devant les mosquées, les jeunes qui, dans un élan de solidarité, se sont rassemblés spontanément dans les parcs et les espaces publics, les milliers de personnes qui ont observé une minute de silence en réponse à l'appel à la prière, sept jours plus tard, et la communauté musulmane qui n'a fait preuve que d'amour, tous ont décidé ensemble que la Nouvelle-Zélande ne serait pas caractérisée par un acte brutal et violent, mais par la compassion et l'empathie.

Que l'on ne s'y trompe pas, nous ne prétendons pas être une nation parfaite. Bien que nous comptions plus de 200 ethnies, cela ne signifie pas que nous soyons épargnés par le racisme ou la discrimination. Les blessures de notre propre histoire, 250 ans après les premières rencontres entre Maoris et Européens, ne sont pas refermées. Mais depuis l'attentat terroriste en Nouvelle-Zélande, nous avons dû nous poser de nombreuses questions difficiles.

Un exemple me vient à l'esprit. Quelques jours après la fusillade, je me suis rendue dans une mosquée dans notre capitale. Après avoir passé un moment avec les dirigeants de la communauté, je suis sortie et j'ai traversé à pied le parking où s'étaient rassemblés des membres de la communauté musulmane. J'ai aperçu un jeune garçon qui faisait un geste en ma direction. Il était timide, presque recroquevillé derrière une barrière, mais il avait quelque chose de précis à me dire. Je me suis rapidement approchée de lui. Il n'a pas dit son nom ni même « Bonjour », il a simplement murmuré : « Est-ce que je serai en sécurité maintenant? »

Que faut-il pour qu'un enfant se sente en sécurité? En tant qu'adultes, nous nous efforçons de prendre les mesures concrètes qui nous permettront de dire qu'un

acte aussi horrible ne pourra jamais se reproduire - et c'est ce que nous avons fait. Dans les 10 jours qui ont suivi l'attaque, nous avons pris la décision de modifier la législation sur les armes à feu et d'interdire les armes semi-automatiques et les fusils d'assaut de type militaire en Nouvelle-Zélande. Nous avons entamé une deuxième série de réformes visant à enregistrer les armes et à modifier notre régime d'attribution des licences. Grâce à ces changements, nous avons amélioré notre sécurité. Mais quand on est enfant, la peur s'exprime et elle ne peut être supprimée par des actes législatifs ou des décrets parlementaires. Se sentir en sécurité signifie ne pas avoir peur, vivre à l'abri du racisme, de l'intimidation et de la discrimination, se sentir aimé, accepté et pouvoir être qui on est. Pour se sentir vraiment en sécurité, ces conditions doivent être universelles - peu importe qui vous êtes, peu importe d'où vous venez, peu importe où vous vivez.

Le jeune musulman de Kilbirnie, en Nouvelle-Zélande, voulait savoir si je pouvais lui accorder tout cela. Je crains qu'en tant que dirigeante d'une nation fière de son indépendance, il s'agisse de quelque chose que, désormais, je ne peux plus accomplir seule. Dans notre monde sans frontières et technologiquement connecté, les commentaires sur la race, les actes de discrimination fondés sur la religion, le sexe, la sexualité ou l'appartenance ethnique ne se limitent pas aux frontières nationales, ils se propagent dans le monde entier. Les si nombreuses lettres d'enfants musulmans du monde entier qui me sont parvenues dans les semaines qui ont suivi le 15 mars témoignent du pouvoir de la connexion.

Ces enfants n'avaient aucune notion de la distance. Ils n'avaient peut-être jamais entendu parler de la Nouvelle-Zélande avant le 15 mars. Ils ont juste été les témoins d'un acte de haine contre leur communauté et se sont sentis proches d'elle. Qu'il s'agisse d'actes de violence, de discours visant à susciter la peur des groupes religieux ou d'hypothèses sur les ethnies qui engendrent la méfiance et le racisme, ces actes et ces discours sont aussi mondialisés que la circulation des biens et des services. Les enfants les entendent, les femmes les entendent, les croyants les entendent et nos communautés arc-en-ciel les entendent.

Maintenant, c'est à notre tour de nous arrêter et d'écouter – reconnaître que nos paroles et nos actes ont des conséquences incommensurables et parler non seulement comme si le monde entier nous écoutait, mais en assumant également la responsabilité d'être entendu

quelque part par un jeune enfant peut-être en train d'écouter aussi.

Les espaces dans lesquels nous communiquons font partie également du défi à relever. Dans un monde de plus en plus interconnecté, nous devons créer des espaces pour l'échange d'idées, le partage de la technologie et l'exercice de la liberté d'expression, tout en sachant que cette technologie peut être utilisée à des fins hostiles. Les événements du 15 mars ont été un exemple frappant des dangers liés à cette technologie, et d'une tentative délibérée de diffuser de façon massive et virale la terreur sur Internet. Le présumé terroriste n'a pas seulement ôté la vie à 51 personnes, il l'a fait en direct sur Facebook. Dans les 24 heures qui ont suivi l'attaque, Facebook a retiré 1,5 million de copies de cette vidéo en direct. Une copie de la vidéo a été téléchargée par moments plus d'une fois par seconde sur YouTube, au cours de la même période.

Le présumé terroriste a utilisé les médias sociaux comme arme. L'attentat a montré comment Internet - un bien commun mondial doté d'un pouvoir extraordinaire de faire le bien - peut être perverti et utilisé à des fins terroristes. Les événements de Christchurch, en plus d'être profondément tragiques, représentent également un problème complexe et constant pour le reste du monde. De ce problème est né le sentiment que nous avons le devoir d'agir en collaborant avec les entreprises technologiques qui font partie intégrante de la solution.

Deux mois après les attentats, les dirigeants se sont réunis à Paris pour un sommet sur l'Appel à l'action de Christchurch, qui a réuni des entreprises, des pays et la société civile, afin de décider d'une série d'actions visant à réduire les risques engendrés par les contenus en ligne. Ce faisant, nous nous sommes concentrés sur l'objectif plus important auquel nous aspirons tous - une technologie qui libère le potentiel humain, et non ce qu'il y a de pire en nous.

Hier, j'ai rencontré les signataires de l'Appel pour faire le bilan de nos progrès dans ce domaine. Nous avons annoncé qu'une institution clef de l'industrie de la technologie sera remaniée pour donner effet à ces engagements et nous avons lancé un protocole d'intervention en cas de crise pour nous assurer de pouvoir réagir à de tels événements, s'ils devaient se répéter dans l'avenir. Ni la Nouvelle-Zélande ni aucun autre pays n'auraient pu apporter seuls ces changements, pas plus que les entreprises technologiques. Nous nous réusissons parce que nous travaillons ensemble

et pour cet acte d'unité sans précédent et puissant, la Nouvelle-Zélande dit « merci ».

Le rôle central de la technologie dans notre vie n'est pas le seul exemple de notre interconnexion et de notre dépendance croissantes les uns envers les autres si nous voulons relever les défis auxquels nous sommes confrontés. Le changement climatique est sans aucun doute la meilleure illustration de notre interdépendance absolue. Lorsqu'il s'est rendu dans la région du Pacifique cette année, le Secrétaire général a pu constater de ses propres yeux que les pays qui ont produit le moins d'émissions de gaz à effet de serre sont confrontés aujourd'hui aux effets les plus catastrophiques. Selon ses mots « Sauver le Pacifique, c'est sauver la planète tout entière. »

Sept des 15 nations les plus touchées par les changements climatiques dans le monde se trouvent dans la région du Pacifique, notamment dans des États comme Tuvalu, où l'on compte un peu plus de 11 000 habitants, qui contribue très peu aux émissions mondiales mais qui paie le prix de notre inaction collective; des atolls de si faible altitude que, lors de certains phénomènes météorologiques, les eaux venues des deux côtés de la mer peuvent se rejoindre et s'unir aux points les plus étroits; ou Tokélaou, un bel ensemble de trois atolls auxquels on ne peut accéder que par bateau, où les enfants parlent en connaissance de cause des changements climatiques, sachant que contrairement à tous les défis auxquels leurs ancêtres, autonomes, ont été confrontés, celui-ci dépend totalement des autres.

Ils n'ont jamais rencontré les dirigeants du monde représentés ici, pas plus que ces dirigeants ne les ont rencontrés, mais je peux dire à tout le monde que leurs attentes envers nous tous sont élevées. Pour répondre à ces attentes, nous devons utiliser tous les leviers politiques disponibles et, à l'instar de l'Appel de Christchurch, nous devons travailler avec des partenaires au sein et à l'extérieur du gouvernement pour apporter des changements.

En Nouvelle-Zélande, il reste encore beaucoup à faire. Nous ne produisons que 0,17% des émissions mondiales, mais comme tant d'autres, nos émissions brutes augmentent de façon régulière depuis les années 90. C'est pourquoi nous avons conjugué ambition et action. Au cours des deux dernières années depuis l'entrée en fonction de mon gouvernement, la Nouvelle-Zélande s'est dotée de sa propre législation en matière de carbone zéro, mettant ainsi notre transformation économique nationale en phase avec

notre objectif de limiter à 1,5° Celsius l'augmentation de la température mondiale.

Nous avons poursuivi notre objectif de planter 1 milliard d'arbres. Nous avons créé un fonds d'investissement vert de 100 millions de dollars. Nous avons cessé de délivrer de nouveaux permis d'exploration pétrolière et gazière en mer. Nous sommes en train d'élaborer un plan visant à parvenir à une production d'électricité 100% renouvelable et à encourager les options de transport à faibles émissions. Nous soutenons également nos voisins du Pacifique par le biais de projets visant à accroître l'énergie solaire, réduire l'utilisation de groupes diesel, protéger les côtes et empêcher l'eau de mer de pénétrer dans les réserves d'eau.

Certaines réponses au défi climatique sont plus faciles que d'autres. Ainsi, la majeure partie de nos émissions de gaz à effet de serre ne provient pas des transports, de la production d'énergie ou des déchets, mais d'une des réalisations dont nous sommes fiers : notre production alimentaire pour le monde. Nous savons que cela nous oblige à nous adapter. Nos dirigeants agricoles se sont donc engagés à réduire les émissions provenant de la production alimentaire. Au cours des cinq prochaines années, nous travaillerons avec les agriculteurs pour construire en Nouvelle-Zélande des systèmes que chaque agriculteur pourra utiliser pour mesurer, gérer et réduire ses propres émissions.

Nous faisons cela parce que notre situation est particulière. L'agriculture représente près de la moitié de nos émissions de gaz à effet de serre, à la différence de nos homologues de l'Organisation de coopération et de développement économiques, mais cela ne va pas durer. Lorsque d'autres pays réduiront la pollution des secteurs traditionnels, comme l'énergie et les transports, leur situation sera de plus en plus semblable à la nôtre aujourd'hui.

La Nouvelle-Zélande ne produira jamais toute la nourriture dont le monde a besoin, quel que soit le nombre de moutons que le monde nous attribue, mais nous pouvons produire les idées et la technologie dont le monde a besoin pour que chacun puisse cultiver et progresser de la manière la plus durable possible. La Nouvelle-Zélande est résolue à prendre les bonnes décisions dans l'intérêt du monde.

C'est pourquoi nous nous intéressons également aux milliards de dollars que les pays dépensent chaque année pour subventionner les combustibles

fossiles – des milliards qui devraient être consacrés à la transition vers de nouvelles formes de production d'énergie propre. Malgré les engagements pris par des groupes comme le Groupe des Vingt et la Coopération économique Asie-Pacifique de supprimer progressivement ces subventions, nous luttons toujours pour obtenir des mesures concrètes. Il est temps que l'on agisse autrement.

Lors de la douzième Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce, qui se tiendra en juin 2020, la Nouvelle-Zélande appellera une fois de plus les pays à appuyer la fin des subventions accordées aux combustibles fossiles. Cette semaine, la Nouvelle-Zélande et un groupe de pays aux vues similaires annonceront également le lancement d'une nouvelle initiative visant l'application de leviers commerciaux aux biens, services et technologies liés au climat.

Il est temps que les accords commerciaux deviennent une force positive dans la lutte contre les changements climatiques. Ils doivent cesser de verser des subventions préjudiciables qui encouragent la pollution et supprimer enfin les droits de douane sur les technologies vertes. Il ne faut plus que les entreprises de combustibles fossiles touchent des subventions auxquelles beaucoup, comme nos agriculteurs et d'autres, ont été invités à renoncer. Sans les milliards de subventions versées à l'industrie des combustibles fossiles, l'énergie verte serait capable de soutenir la concurrence sur un pied d'égalité. C'est ce qui pourrait arriver de plus juste et de plus cohérent sur le plan économique. Ma question est la suivante : nos collègues membres de l'Assemblée générale se joindront-ils à nous?

Cela nous ramène à cette notion qui remet en question notre environnement politique moderne. On nous demande de prendre au niveau local des décisions qui ont des conséquences au niveau mondial. Pourtant, c'est ce que les changements climatiques nous obligent à faire et c'est ce que, d'un point de vue historique, notre engagement envers la Charte des Nations Unies et la Déclaration universelle des droits de l'homme nous demande de faire. C'est ce que nous devons faire pour lutter contre les actes de violence et la discrimination. Notre monde globalisé et sans frontières nous demande d'être les gardiens non seulement de notre peuple, mais de tous les peuples.

Il fut un temps où il était peut-être plus facile qu'aujourd'hui d'être unifié face à des défis communs,

mais il est indéniable que nous vivons à une époque où notre plus grande dépendance les uns envers les autres se heurte à une phase de tribalisme accru. Il serait erroné de supposer qu'il s'agit d'un phénomène nouveau. En fait, la recherche a montré que les humains sont tellement enclins à former des tribus naturelles que si l'on mettait dans une pièce un groupe de personnes sans aucun lien les unes avec les autres et que l'on tirait à pile ou face pour chaque personne afin de créer deux groupes, les membres de ces deux groupes formeraient automatiquement des préjugés sur ceux de l'autre groupe.

Le scientifique et écrivain Robert Sapolsky nous a récemment rappelé que les humains s'organisent. Que ce soit selon la classe, la race, le pays ou un tirage à pile ou face, il y a toujours eu une tendance à opposer « nous » aux « autres ». Mais il pose aussi la question de savoir ce qui se passerait si nous changions la signification de ce « nous ». Et si, au lieu de former nos tribus sur la base d'un nationalisme féroce ou d'intérêts personnels, nous cherchions à les former sur la base de concepts qui peuvent et doivent être universels? Et si nous ne nous voyions plus en fonction de notre apparence, de la religion que nous pratiquons ou de l'endroit où nous vivons, mais en fonction de nos valeurs - l'humanité, la gentillesse, un sens inné du lien qui existe entre nous et la conviction que nous sommes les gardiens, non seulement de notre maison et de notre planète, mais les uns des autres?

Nous sommes sans frontières, mais nous sommes connectés. Nous sommes fondamentalement différents, mais nous avons aussi beaucoup plus en commun. Même si nous avons parfois peur, nous avons, en notre capacité de dirigeants, les clefs pour créer un sentiment de sécurité et d'espoir. Nous devons juste choisir.

Tatou tatou. No reira, tena koutou, tena koutou, tena koutou katoa.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier la Première Ministre et Ministre des arts, de la culture et du patrimoine, et de la sécurité nationale et du renseignement de la Nouvelle-Zélande pour l'allocution qu'elle vient de prononcer.

M^{me} Jacinda Ardern, Première Ministre et Ministre des arts, de la culture et du patrimoine, et de la sécurité nationale et du renseignement de la Nouvelle-Zélande, est escortée de la tribune.

Allocution de M. Shinzo Abe, Premier Ministre du Japon

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre du Japon.

M. Shinzo Abe, Premier Ministre du Japon, est escorté à la tribune.

Le Président (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Shinzo Abe, Premier Ministre du Japon, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Abe (Japon) (*parle en japonais; texte anglais fourni par la délégation*) : Sous votre présidence, Monsieur le Président, l'Organisation des Nations Unies célébrera le soixante-quinzième anniversaire de sa création. À cette occasion, je demande à chacun de se rappeler, Monsieur le Président, que mon pays, le Japon, en défendant les principes énoncés dans la Charte des Nations Unies, a fait preuve de constance, toujours dans l'intention de réaliser les objectifs de l'Organisation.

Pour l'Organisation des Nations Unies, créée il y a trois quarts de siècle, une réforme structurelle, en particulier du Conseil de sécurité, est absolument indispensable. Nous aspirons à la réalisation rapide de cette réforme. En outre, le Japon a présenté sa candidature aux élections de 2022 pour obtenir un siège non permanent au Conseil. En recevant une fois de plus l'appui de nombreux pays, nous souhaitons siéger en tant que membre non permanent du Conseil de sécurité et faire de notre mieux pour continuer à appliquer les principes de l'ONU. Je demande aux États Membres leur appui enthousiaste à cette fin.

Au Japon, un nouvel Empereur a accédé au trône impérial, et la cérémonie au cours de laquelle Sa Majesté déclarera ce fait aux audiences nationales et internationales aura bientôt lieu, le 22 octobre. Les chefs d'État et de gouvernement et les principaux dirigeants d'environ 200 nations et organisations internationales seront présents, et il n'y a pas de plus grande joie que celle que nous procurent les vœux de prospérité qui nous sont adressés au début de la nouvelle ère de l'Empereur. Le peuple japonais considère qu'il s'agit là d'une occasion sans précédent, et il se penchera une fois de plus sur le rôle que joue le Japon dans le monde.

Dans mon pays, la période marquée par un long effondrement économique qui a poussé les gens à se replier sur eux-mêmes appartient désormais au passé. Parmi les événements qui nous font prendre conscience de nos liens forts avec le monde et du regard de notre peuple tourné vers l'extérieur et vers l'avenir, citons la

Coupe du monde de rugby, dont les compétitions féroces se déroulent en ce moment même; les Jeux olympiques et paralympiques qui se tiendront l'année prochaine à Tokyo; et l'Exposition universelle de 2025 qui se tiendra à Osaka et dans la région. Autant de manifestations qui sont inscrites en bonne place sur le calendrier du Japon en tant qu'événements marquants. Dans ce contexte, on voit émerger une nouvelle génération de Japonais, une génération qui, nous pouvons le dire sans crainte, est fiable et désireuse de promouvoir les idéaux de l'Organisation des Nations Unies.

Je voudrais également rappeler à l'Assemblée générale la réunion qui se tiendra au Japon en avril 2020. Le quatorzième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale se réunira à Kyoto. L'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime organise cet événement une fois tous les cinq ans. Cinquante ans se seront écoulés depuis 1970, date à laquelle le Japon a accueilli cette même réunion, qui fut le premier Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale à se tenir hors d'Europe. À l'apogée de la saison de la floraison des cerisiers, Kyoto accueillera des experts de l'application des lois.

Mes remarques montrent clairement que la valeur que le Japon cherche à défendre dans son engagement avec le monde est l'éducation, car l'objectif premier du pays est d'autonomiser chaque individu. Continuer dans cette voie a été et demeure l'essence même de ce que le Japon peut apporter au reste du monde.

En ce qui concerne le rassemblement d'experts en application des lois à Kyoto au printemps prochain, le Japon a longtemps cherché à jouer un rôle dans le suivi des réunions thématiques. Dès 1962, le Japon a créé à Tokyo le premier institut spécialisé des Nations Unies dans ce domaine, à savoir l'Institut pour la prévention du crime et le traitement des délinquants en Asie et en Extrême-Orient, dont l'objectif principal était d'élargir les connaissances dans le domaine de la prévention du crime. L'Institut a été fondé par le regretté Norval Morris, criminologue de renom, qui en a été le premier directeur. Fin septembre, il comptera un grand nombre d'anciens élèves, totalisant plus de 5 900 personnes, dont 2 949 venant d'Asie et 678 d'Afrique.

En mars, Malala Yousafzai s'est rendue à Tokyo. Elle m'a regardé droit dans les yeux et m'a dit que jusqu'à 100 millions de filles n'avaient pas les compétences nécessaires pour maîtriser les technologies modernes, car elles ne suivaient pas une scolarité minimale de 12 ans. Elle a déclaré que si toutes les filles

terminaient leurs études secondaires, elles pourraient contribuer jusqu'à 30 000 milliards de dollars à l'économie mondiale. J'avais invité Malala au Japon avant le sommet d'Osaka du Groupe des Vingt (G20), que je présiderai en juin, dans l'espoir de mettre en lumière les politiques qui autonomisent les femmes et les filles.

Si les femmes pouvaient faire la démonstration de leur potentiel, il est évident que le monde brillerait encore plus. Au Japon, où le taux de participation des femmes au marché du travail a connu une hausse marquée, nous sommes témoins de ce fait évident au quotidien. Je suis très heureux que nous ayons été en mesure d'inclure ce que Malala préconise aussi bien dans la Déclaration des dirigeants du G20 que dans un autre document final en annexe. Nous nous sommes engagés à promouvoir une éducation inclusive et de qualité pour toutes les filles et les femmes. Le Japon souhaite être toujours en tête du peloton en ce qui concerne ces efforts.

Je voudrais à présent donner à l'Assemblée un exemple relatif à la Tanzanie. Lorsque j'avais environ 30 ans, il y avait un marathonien tanzanien, Juma Ikangaa, qui était souvent vainqueur du marathon de Tokyo. De retour en Tanzanie, M. Ikangaa, qui considère le Japon comme sa seconde patrie, est devenu un ambassadeur de bonne volonté du Japon pour les relations publiques par l'intermédiaire du bureau local de l'Agence japonaise de coopération internationale. Une ressortissante japonaise dynamique, Miwa Ito, était également affectée à ce bureau.

M^{me} Ito et M. Ikangaa ont uni leurs forces. M^{me} Ito a mobilisé des fonds de parrainage auprès de 13 entreprises japonaises, tandis que M. Ikangaa a cherché des filles ayant un potentiel de championnes olympiques. Leurs efforts ont culminé avec l'organisation de la toute première rencontre d'athlétisme féminin en Tanzanie, qui a eu lieu en novembre 2017. Un millier de jeunes filles de l'école primaire et du premier cycle de l'école secondaire vivant à proximité ont été invitées pour assister à cet événement sportif. Cependant, elles n'étaient pas de simples spectatrices; pendant l'événement, des supports éducatifs sur la prévention des grossesses précoces ont été distribués afin que les filles puissent les lire.

En janvier 2016, grâce aux efforts d'un groupe de Japonais, une école secondaire pour filles, Sakura All-Girls Secondary School, a ouvert ses portes en Tanzanie, à Arusha, une région dont sont originaires les Masaï et d'autres peuples, d'où on peut voir le sommet du Kilimandjaro quand on se trouve dans la partie est ou nord-est. Les élèves résident à plein temps à l'école,

ce qui permet d'assurer complètement leur sécurité. Le nombre d'élèves, qui était de 24 au début, est passé à 162 au printemps dernier. L'école est financée par le Gouvernement japonais, mais elle est gérée par des organisations non gouvernementales japonaises et locales. On y enseigne les sciences, la technologie, l'ingénierie et les mathématiques, ainsi que les moyens d'éviter les grossesses non désirées.

Un entrepreneur japonais s'emploie à améliorer l'éducation au Cambodge grâce à un projet qu'il a conçu lui-même. Il envoie des enseignants japonais - des vétérans de l'enseignement en mathématiques et dans les sciences - au Cambodge, où ils forment de jeunes hommes et femmes qui s'apprentent à devenir enseignants. Cette initiative porte le nom de Teachers Without Borders. Ça fait chaud au cœur de voir des personnes issues du secteur privé japonais se dévouer ainsi à l'éducation des jeunes, en particulier des filles en Tanzanie et au Cambodge, de leur propre initiative, sans attendre des remerciements de qui que ce soit.

Au cours des trois prochaines années, le Gouvernement japonais compte développer les possibilités en matière d'éducation pour au moins 9 millions d'enfants et de jeunes en Afrique subsaharienne et en Asie. Nous envisageons de développer l'apprentissage en ligne pour les élèves de l'école primaire à Sri Lanka, ainsi que l'enseignement en ligne des mathématiques et des sciences au Rwanda. Cependant, je dois dire que ces initiatives s'inspirent largement des efforts entrepris par des personnes issues du secteur privé.

C'est la septième année consécutive que je prends la parole devant l'Assemblée dans le cadre du débat général. Durant toutes ces années, je n'ai cessé d'insister sur l'importance qu'il y a à autonomiser les femmes et les filles et à rendre les soins de santé universels et accessibles. Cette année encore, j'ai abordé ces deux questions lors de différentes réunions tenues en marge du débat général. Dans le même temps, je tiens à souligner que l'action internationale du Japon se fonde sur notre profond attachement à l'éducation, comme en témoignent les contributions que je viens de mentionner. Le Japon aspire à être une puissance nourricière, c'est-à-dire une puissance qui développe les capacités humaines.

Alors que mon allocution tire à sa fin, je voudrais aborder brièvement trois points.

Premièrement, en ce qui concerne la Corée du Nord, le Japon appuie l'approche adoptée par le Président Trump, qui a permis aux deux dirigeants de dialoguer

franchement et d'essayer de régler les problèmes qui se posent, tout en envisageant un avenir radieux. Cette approche a changé la dynamique en ce qui concerne la Corée du Nord. Je suis moi-même déterminé à rencontrer en personne le Président Kim Jong-Un, sans conditions préalables. L'objectif du Japon reste de normaliser ses relations avec la Corée du Nord en réglant de manière globale les questions en suspens qui le préoccupent, notamment les enlèvements ainsi que la question des armes nucléaires et des missiles, et en tournant la page du passé.

Deuxièmement, le Japon partage les préoccupations concernant la situation au Moyen-Orient. L'attaque contre les installations de pétrole brut de l'Arabie saoudite est un crime abject qui a pris en otage l'ordre économique international. J'accorde la plus grande importance à la déclaration que le Guide suprême iranien Khamenei m'a faite directement. Il a en effet émis une fatwa sur trois points en ce qui concerne les armes nucléaires, à savoir l'interdiction de posséder, de fabriquer ou d'utiliser de telles armes, et a veillé à ce qu'elle soit rigoureusement appliquée. Ce matin également, j'ai tenu une réunion au sommet avec le Président Rouhani, qui est la neuvième du genre. Mon rôle a toujours été de demander à l'Iran, en tant que grande puissance, de prendre des mesures qui s'inspirent de la sagesse qu'il a acquise tout au long de sa riche histoire.

Troisièmement et enfin, le Japon tirera parti des cadres multilatéraux et de la mondialisation pour réduire les disparités, entre autres choses. À la suite de l'Accord de partenariat économique transpacifique et de l'accord de partenariat économique conclu entre le Japon et l'Union européenne, un accord sur le Partenariat économique global régional est sur le point d'être conclu, et le Japon y a grandement contribué. Le monde sera de plus en plus connecté, ce qui permettra de sortir de la pauvreté un plus grand nombre de personnes.

Ces dernières années, j'ai présidé les sommets du Groupe des Sept et du Groupe des Vingt, et j'ai dirigé à trois reprises la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD). J'ai ainsi démontré à maintes reprises que les cadres multilatéraux permettent effectivement d'égaliser les chances. En conséquence, les expressions « infrastructures de qualité » et « une région Indo-Pacifique libre et ouverte » sont entrées dans le vocabulaire de la communauté internationale, et j'aimerais que l'Assemblée en prenne note.

La septième TICAD, qui s'est tenue cette année, a été rebaptisée Nouvelle TICAD, car, désormais, les

mots utilisés pour parler de l'Afrique doivent parler d'investissement et de croissance, en toutes circonstances. En fait, une multitude d'hommes et de femmes d'affaires pleins d'enthousiasme, venus d'Afrique et du Japon, ont participé au forum des entreprises qui s'est tenu en même temps que la TICAD. J'ai également quitté ce forum avec le sentiment que de nouvelles propositions d'investissements et de nouveaux projets allaient se concrétiser rapidement.

Les changements en Afrique sont encourageants. En effet, le monde change. Nous sommes capables de le changer grâce à nos efforts. Et cette certitude sera réaffirmée ici même, dans cette auguste salle. Sur ce, je termine mon allocution.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre du Japon de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Shinzo Abe, Premier Ministre du Japon, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Boris Johnson, Premier Ministre du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

M. Boris Johnson, Premier Ministre du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, est escorté à la tribune.

Le Président (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Boris Johnson, Premier Ministre du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Johnson (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Il est de coutume pour le Premier Ministre britannique de venir à l'ONU et de s'engager à promouvoir nos valeurs et à défendre nos règles, les règles d'un monde pacifique, qu'il s'agisse de protéger la liberté de navigation dans le Golfe ou de persévérer dans la tâche vitale qui consiste à concrétiser la solution des deux États en ce qui concerne le conflit au Moyen-Orient. Et bien sûr, je suis fier de faire toutes ces choses.

Cela dit, nul ne peut ignorer une force de rassemblement qui est en train de refaçonner l'avenir de chaque membre de l'Assemblée générale. On n'a rien connu de tel dans l'histoire. Quand je pense aux grandes

révolutions scientifiques du passé – imprimerie, moteur à vapeur, aviation, ère atomique – je pense à de nouveaux outils dont nous avons fait l'acquisition mais sur lesquels nous, la race humaine, avons l'avantage, le contrôle. Mais ce n'est pas nécessairement le cas à l'ère du numérique.

Vous pouvez garder des secrets, les dissimuler à vos amis, vos parents, vos enfants, votre médecin, et même votre coach sportif, mais il faut vraiment vous donner du mal pour dissimuler vos pensées à Google. Or, si c'est vrai aujourd'hui, il se peut bien qu'à l'avenir nous n'ayons plus nulle part où nous cacher. Les villes intelligentes pulluleront de capteurs, tous reliés par Internet, d'objets et de bornes communiant de façon invisible avec les lampadaires, de sorte qu'il y ait toujours une place où garer votre voiture électrique, qu'aucune poubelle ne soit pas vidée, qu'aucune rue ne soit pas balayée, et que le milieu urbain soit aussi aseptisé qu'une pharmacie de Zurich.

Le problème, c'est que cette technologie pourrait aussi être utilisée pour maintenir chaque citoyen sous une surveillance constante. Une Alexa du futur sera censée répondre à des instructions, mais en réalité elle vous surveillera, en se mordant la langue et en tapant du pied. À l'avenir, la connectivité vocale sera dans chaque pièce et presque chaque objet : votre matelas suivra vos cauchemars; votre réfrigérateur bipera quand il n'y aura plus assez de fromage; votre porte d'entrée s'ouvrira en grand lorsque vous approcherez, comme animée par un majordome silencieux; votre compteur intelligent partira en chasse – de son propre chef – de l'électricité la moins chère, et tous consigneront précisément chacune de vos habitudes en une minuscule sténodactylographie électronique qui sera stockée, non pas dans des puces ou ailleurs dans ces objets (nulle part où vous pourrez la trouver), mais dans un vaste nuage de données qui descend de manière toujours plus oppressante sur la race humaine. Un gigantesque nuage d'orage sombre attend d'éclater, et nous n'avons aucun contrôle sur la quantité de pluie qui tombera, et à quel moment.

Chaque jour que nous tapotons sur nos téléphones ou travaillons sur nos iPads – et je vois certaines des personnes présentes ici le faire au moment où je parle –, non seulement nous laissons notre trace indélébile dans l'éther, mais nous-mêmes devenons une ressource clic après clic, tapotement après tapotement. De la même façon que la période carbonifère a créé, à mesure que chaque feuille pourrissait, une richesse indescriptible

d'hydrocarbures, les données sont le pétrole brut de l'économie moderne.

Nous nous trouvons à présent dans un environnement où nous ne savons pas qui devrait posséder ces nouveaux champs pétrolifères, où nous ne savons pas qui devrait avoir des droits sur ces geysers de liquidités, où nous ne savons pas qui décide de la manière dont il convient d'utiliser ces données. Peut-on vraiment confier nos vies et nos espoirs à ces algorithmes? Les machines, et elles seules, devraient-elles décider si nous pouvons ou non obtenir un crédit, souscrire une police d'assurance, quelle opération chirurgicale nous devrions subir, ou quels médicaments prendre? Sommes-nous condamnés à un avenir froid et sans cœur où l'ordinateur dit oui ou non, où il a le dernier mot, éventuellement fatal, comme un empereur dans l'arène?

Comment plaide-t-on auprès d'un algorithme? Comment lui fait-on valoir les circonstances atténuantes? Comment pouvons-nous être sûrs que les machines n'ont pas été programmées insidieusement pour nous induire en erreur, voire nous tromper? Nous utilisons déjà tout un tas de services de messagerie qui offrent la possibilité de communiquer de façon instantanée pour un coût minimal. Ces mêmes programmes et plateformes pourraient aussi être conçus pour censurer chaque conversation en temps réel, supprimant automatiquement les mots interdits; d'ailleurs, cela se produit déjà, aujourd'hui même, dans certains pays.

L'autoritarisme numérique n'est hélas pas un fantasme dystopique, mais une réalité émergente. La raison pour laquelle je livre aujourd'hui ce discours à l'introduction légèrement déprimante tient au fait que le Royaume-Uni est l'un des leaders mondiaux en matière de technologie, et je crois que les gouvernements se sont simplement laissés prendre au piège des conséquences inattendues d'Internet, avancée scientifique dont l'impact psychologique au quotidien est bien plus grand que toute autre invention depuis celle de Gutenberg. Et même, lorsqu'on pense au temps qu'il a fallu pour que les livres soient largement diffusés, Internet est un phénomène bien plus grand que l'imprimerie. Il est plus important que l'ère atomique, mais il ressemble au pouvoir nucléaire, dans la mesure où il est capable du bien comme du mal. Néanmoins, bien sûr, il n'y a pas que lui. Les nouvelles technologies semblent arriver vers nous à toute vitesse depuis l'horizon lointain, et nous plissons les yeux pour déterminer si elles sont bonnes ou mauvaises – amies ou ennemies?

L'intelligence artificielle : qu'est-ce que cela signifiera? Des robots aidants qui nettoieront et prendront soin d'une population vieillissante? Ou des Terminator aux yeux roses renvoyés du futur pour anéantir la race humaine? Quant à la biologie de synthèse, de quoi s'agira-t-il? Restaurer nos foies et nos yeux grâce à la régénération miraculeuse des tissus, comme une cure fantastique contre la gueule de bois? Ou bien amener sur nos tables de terrifiants poulets sans membres? Les nanotechnologies nous aideront-elles à vaincre la maladie, ou feront-elles que de minuscules robots se reproduiront dans les fissures de nos cellules?

C'est un trope aussi vieux que la littérature que de dire que toute avancée scientifique est punie par les dieux. Quand Prométhée a amené le feu à l'humanité dans la tige d'un fenouil, avec son frère Épiméthée, Zeus l'a puni en l'enchaînant à un rocher du Tartare, tandis que son foie était dévoré – j'ai effectivement parlé d'une cure contre la gueule de bois – par un aigle. Et chaque fois que le foie de Prométhée repoussait, l'aigle revenait et le dévorait à nouveau. Cela a duré éternellement, un peu comme le Brexit au Royaume-Uni, si certains de nos parlementaires pouvaient faire ce qu'ils voulaient.

En fait, il y avait jadis une pratique poétique habituelle dans le fait de maudire le *protos heurètes*, la personne responsable d'une avancée scientifique ou technologique. Si seulement on n'avait jamais inventé le navire, alors Jason ne serait jamais arrivé à Colchide, et toutes sortes de catastrophes n'auraient jamais eu lieu.

C'est un instinct profondément ancré dans l'humain que de se méfier de tout type de progrès technique. En 1829, on pensait que le squelette humain ne supporterait pas les vitesses atteintes par la fusée de Stephenson. Et il y a vraiment des gens, aujourd'hui, qui sont opposés à la science – tout un mouvement appelé les antivaccins, qui refusent d'admettre l'évidence selon laquelle les vaccins ont éradiqué la variole et qui, par leurs préjugés, mettent en danger les enfants mêmes qu'ils entendent protéger. Je rejette totalement ce pessimisme antiscientifique.

Je suis profondément optimiste quant au pouvoir libérateur des nouvelles technologies et au fait qu'elles peuvent changer le monde de façon merveilleuse et inoffensive; du reste, à bien des égards, c'est déjà ce qu'elles font. Aujourd'hui, les nanotechnologies, que j'ai évoquées plus tôt, sont en train de révolutionner la médecine grâce à des robots qui ne font même pas la taille d'un globule rouge et sont capables de naviguer dans tout notre corps, distribuant des médicaments et

attaquant les cellules malignes comme une armada de la Guerre des étoiles. La technologie de l'interface neuronale produit actuellement une nouvelle génération d'implants cochléaires, offrant le cadeau de l'audition à des personnes qui autrement ne pourraient pas entendre la voix de leurs propres enfants.

Une entreprise technologique londonienne a trouvé le moyen d'aider les aveugles à se déplacer plus librement avec une simple application sur leur smartphone – de nouvelles technologies, produites en Grande-Bretagne, aident les sourds à entendre et les aveugles à voir. Nous pensions que l'impression ne servait guère qu'à obtenir une carte d'embarquement; à présent, une entreprise britannique utilise l'impression en trois dimensions pour fabriquer un moteur capable d'envoyer une fusée dans l'espace.

Dans les pays africains, des millions de personnes qui n'ont pas de compte en banque peuvent maintenant virer de l'argent au moyen d'une simple application; elles peuvent acheter de l'énergie solaire et passer, en une transaction, du stade où elles n'ont pas d'électricité à celui où elles bénéficient d'une énergie verte. Les nouvelles avancées rendent les énergies renouvelables toujours moins chères, contribuant ainsi à notre lutte commune contre les changements climatiques. Notre compréhension du monde naturel se transforme grâce au séquençage du génome – la découverte de l'essence même de la vie, le code génétique secret qui anime l'esprit de chaque être vivant et permet des progrès médicaux comme nous n'en avons jamais connus. Les traitements sont adaptés sur mesure au profil génétique précis de chaque individu.

Jusqu'à présent, nous avons découvert les secrets de moins de 0,3 % de la vie complexe qui a cours sur la planète. Pensez à ce qui se produira quand – et ce n'est qu'une question de temps – nous en comprendrons 1 ou 2 %, sans parler de 5 ou 10 %. Mais c'est la manière dont nous concevrons les technologies émergentes sous-tendant ces avancées et les valeurs présidant à leur conception qui façonneront l'avenir de l'humanité. C'est ce que je veux dire ce soir.

L'enjeu est de savoir si nous léguons un monde orwellien, conçu pour la censure, la répression et le contrôle, ou un monde d'émancipation, de débat et d'apprentissage, où les technologies menaceront la famine et la maladie, mais pas nos libertés. Il y a sept décennies, l'Assemblée générale a adopté la Déclaration universelle des droits de l'homme sans voix dissonante, unissant l'humanité pour la première et peut-être la seule

fois derrière un ensemble de principes. Notre déclaration conjointe défend la liberté d'opinion et d'expression, le caractère privé du foyer et de la correspondance et le droit de chercher et de partager des informations et des idées. À moins que nous ne fassions en sorte que les nouvelles technologies s'inscrivent dans cet esprit, j'ai peur que notre déclaration ne signifie rien et ne tienne plus. Le Royaume-Uni et tous ceux qui partagent nos valeurs doivent donc se donner pour mission de veiller à ce que les technologies naissantes soient conçues d'emblée pour la liberté, l'ouverture et le pluralisme, et que les garanties qui s'imposent soient en place pour protéger nos peuples.

Mois après mois, des décisions capitales sont prises dans des comités universitaires, des conseils d'administration d'entreprise et des groupes consacrés aux normes de telle ou telle industrie, qui écrivent les règlements du futur, rendent des jugements éthiques et choisissent ce qui sera rendu possible ou non. Ensemble, nous devons nous assurer que les nouvelles avancées reflètent intrinsèquement nos valeurs.

Il y a de l'excellent travail accompli par l'Union européenne, le Commonwealth et, bien sûr, l'ONU, qui a un rôle essentiel à jouer pour qu'aucun pays ne soit exclu des formidables avantages de ces technologies et de la révolution industrielle qu'elles ont pour effet d'opérer. Cependant, nous devons continuer d'être plus ambitieux : nous devons trouver le juste équilibre entre liberté et contrôle, entre innovation et réglementation, et entre entreprise privée et supervision publique. Nous devons insister pour que les jugements éthiques inhérents à la conception des nouvelles technologies soient transparents pour tous et faire mieux entendre nos voix dans les organes normatifs qui écrivent les règles. Surtout, nous devons nous accorder sur un ensemble commun de principes mondiaux afin de façonner les normes et règles qui guideront le développement des technologies émergentes.

Quoi qu'il en soit, j'ai une bonne nouvelle : j'invite toutes les personnes présentes à une réunion au sommet qui se tiendra l'an prochain à Londres – ville merveilleuse où, soit dit en passant, il ne pleut pas 94 % du temps. À une époque, lorsque j'étais maire de Londres, nous avons découvert que nous avions même plus de restaurants étoilés au *Guide Michelin* que Paris. Certes, les Français ont rapidement repris le dessus, mais par des moyens dont je ne suis pas complètement sûr qu'ils étaient au-dessus de tout soupçon. En tout cas, au Royaume-Uni, à Londres, nous avons encore, et de

loin, le plus grand secteur technologique d'Europe. Nous avons tous les types de technologies – technologies financières, technologies biologiques, technologies médicales, nanotechnologies, technologies vertes – et il y a peut-être un demi-million de personnes qui travaillent dans ce seul secteur. J'espère voir tout le monde à Londres l'an prochain car nous cherchons à rassembler la plus large coalition possible pour faire avancer cette tâche vitale, en faisant fond sur tout ce que le Royaume-Uni peut apporter à cette mission en tant qu'un des leaders mondiaux dans le domaine des technologies éthiques et responsables.

Si nous parvenons à relever ce défi – et je ne doute pas un instant que nous le pouvons –, alors non seulement nous préserverons nos idéaux, mais nous dépasserons les limites qui restreignaient auparavant l'humanité et surmonterons des périls qui auront mis fin à tant de vies. Ensemble, nous vaincrons les maladies meurtrières, éliminerons la famine, protégerons l'environnement et transformerons nos villes. Le succès reposera, à présent comme jamais, sur la liberté, l'ouverture et le pluralisme, qui est la formule qui non seulement émancipe l'esprit humain, mais libère aussi l'ingéniosité et l'inventivité sans limite de l'humanité – et la formule, surtout, que le Royaume-Uni s'efforcera de préserver et de promouvoir.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Boris Johnson, Premier Ministre du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Saad-Eddine El Othmani, Chef du Gouvernement du Royaume du Maroc

M. Saad-Eddine El Othmani, Chef du Gouvernement du Royaume du Maroc, est escorté à la tribune.

Le Président (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Saad-Eddine El Othmani, Chef du Gouvernement du Royaume du Maroc, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée.

M. El Othmani (Maroc) (*parle en arabe*) : Le Royaume du Maroc sert de lien et de point de rencontre pour la coopération entre l'Afrique et les pays du monde islamique, et entre l'Europe et le reste de la planète. Il faut y voir en particulier l'effet de sa stabilité et

de sa sécurité dans une région troublée sur les plans politique, social et de la sécurité, et du fait que nous avons adopté des politiques d'ouverture économique et des valeurs démocratiques, ainsi que de notre volonté de participer concrètement à la lutte contre les problèmes internationaux.

Nous sommes conscients que la soixante-quatorzième session de l'Assemblée générale a lieu dans un contexte international marqué par de grands défis qui résultent d'une concurrence sans pitié et de stratégies brutales qui provoquent des représailles, au lieu de réponses créatives et ambitieuses. Néanmoins, malgré les difficultés de l'heure, la situation actuelle présente des possibilités de coopération et de coordination.

Nous sommes convaincus que l'action multilatérale est la manière la plus efficace de relever les défis qui se posent au monde d'aujourd'hui et auxquels aucun pays ne peut faire face à lui seul. Combattre les changements climatiques, réaliser le développement durable, gérer les flux migratoires, réagir face aux problèmes de sécurité, lutter contre le terrorisme et contrer l'extrémisme violent et la traite des êtres humains sont autant de défis qui requièrent une coopération fondée sur une approche multilatérale. Nous espérons donc voir la création d'un système novateur qui appuie l'action de l'ONU et des organisations régionales par une harmonisation et une coordination accrues pour donner l'impulsion nécessaire afin de relever ces défis et d'être en mesure de promettre un avenir meilleur à l'humanité.

L'action multilatérale à laquelle nous aspirons doit aussi garantir à l'Afrique la place qu'elle mérite sur la scène internationale. De cette tribune, S. M. le Roi Mohammed VI n'a eu de cesse d'appeler à ce que l'Organisation fasse de l'Afrique une véritable priorité pour qu'elle puisse réaliser ses ambitions et profiter des possibilités qui s'offrent. Le retour du Maroc, en janvier 2017, au sein de sa famille institutionnelle, l'Union africaine en l'occurrence, n'est que la concrétisation logique de cette conviction et des partenariats bilatéraux et régionaux que le Maroc a tissés au fil des décennies avec son environnement africain dans le cadre d'une coopération Sud-Sud productive, efficace et solidaire, à savoir des partenariats dans les domaines économique, développemental, culturel, religieux et écologique, ainsi que dans la lutte contre les menaces à la sécurité.

Le Royaume du Maroc consacre les deux tiers de ses investissements étrangers directs à l'Afrique, ce qui en fait le deuxième investisseur africain en Afrique, et

encourage le secteur privé à lancer des projets sur le continent, à faciliter les transferts de technologies et à accompagner les économies africaines. En tant que signataire de la convention sur la création d'une zone de libre-échange africaine, le Maroc reste convaincu que celle-ci ouvrira des perspectives prometteuses aux économies africaines, en faisant du continent africain la plus grande zone de libre-échange dans le monde.

L'action multilatérale trouve sa force dans sa capacité à s'adapter à l'évolution de la situation et à faire rapidement face aux défis, à commencer par les menaces à la sécurité, notamment le terrorisme, via une coopération concrète, pratique et multiforme. C'est dans ce contexte que s'insère l'action menée par le Forum mondial de lutte contre le terrorisme que mon pays a l'honneur de coprésider avec les Pays-Bas depuis 2016, et qu'il continuera de coprésider avec le Canada jusqu'en 2020. La désignation de mon pays à la coprésidence de ce forum est une reconnaissance des efforts qu'il déploie dans ce domaine.

Mon pays a, à cet égard, élaboré une stratégie globale et multidimensionnelle qui s'inspire de la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies et qui touche à tous les aspects : culturel, religieux, social, sécuritaire et droits de l'homme. Cette stratégie nationale bénéficie même au continent, étant donné que le Maroc a mis, sur instructions de Sa Majesté, le commandeur des croyants, son expérience et ses compétences au service des pays africains frères et amis qui ont exprimé le souhait d'en bénéficier afin de dispenser aux imams une formation religieuse qui consacre les principes de coexistence, d'ouverture et de modération.

Deuxièmement, la question de la migration. Celle-ci fait l'objet d'une interaction et d'une coordination entre différents pays, sachant qu'aucun pays ne peut à lui seul relever les défis qu'elle pose ni offrir des solutions globales pour y remédier. Le Maroc a fait œuvre de pionnier en Afrique en adoptant une politique migratoire nationale humaine dans sa philosophie, englobante dans sa teneur, et réaliste et responsable dans sa méthodologie.

C'est à Marrakech, au Maroc, et pour la première fois dans l'histoire de l'Organisation des Nations Unies, qu'a été adopté en décembre 2018 le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières en tant que document fondateur. L'objectif n'était ni de donner des leçons ni de porter des accusations, mais plutôt de mettre en place un système pluraliste fondé sur une vision commune tenant compte des intérêts de tous, loin de la

stigmatisation, des stéréotypes et des intérêts étroits, et consacrant une gouvernance sociale plus humaine et plus juste, fondée sur le principe de la responsabilité commune. Le Pacte de Marrakech est ainsi devenu la référence internationale pour une action multilatérale sur l'immigration, qui nous appelle tous à œuvrer activement à la mise en œuvre de ses prescriptions.

C'est l'engagement du Maroc à s'attaquer au problème de la migration qui a fait que le Roi Mohammed VI a été consacré leader africain en la matière. C'est dans ce même esprit que le Royaume du Maroc et la Commission de l'Union africaine sont convenus de créer l'Observatoire africain des migrations et du développement, dont le siège est à Rabat, capitale du pays, qui sera chargé de collecter les données sur ce phénomène et d'en analyser l'évolution objectivement et par des moyens scientifiques.

Troisièmement, s'agissant des changements climatiques, le Maroc a organisé la vingt-deuxième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP22) en 2016, autre exemple de l'engagement du Maroc à lutter contre les conséquences de ce phénomène qui menace l'avenir de l'humanité. Cet engagement vise à recentrer l'intérêt et à mobiliser les efforts de la communauté internationale en vue d'en appréhender les grands enjeux, notamment à l'échelle du continent. À cet égard, le premier sommet africain organisé en marge de la COP22 sous la présidence efficace du Roi a abouti au lancement de trois initiatives sur le climat afin de permettre aux pays africains d'établir la coordination la plus efficace possible face aux graves et réels défis climatiques auxquels le monde est confronté.

L'une d'entre elles, l'Initiative « Soutenabilité, stabilité et sécurité » (Initiative 3S) que codirige le Maroc avec le Sénégal et à laquelle ont adhéré 14 États africains, vise à répondre concrètement à trois défis majeurs, notamment en mettant en valeur de grandes superficies - 10 millions d'hectares - et en offrant aux habitants de ces régions près de 2 millions de possibilités d'emploi, ce qui leur garantirait une vie stable et digne.

Quatrièmement, en ce qui concerne le développement humain et durable, le système multilatéral qui tient compte des spécificités et de la diversité des pays et des parties est entièrement en phase avec les objectifs de développement durable. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 est une approche intégrée qui permet aux pays d'élaborer

leurs propres plans nationaux en vue d'atteindre leurs objectifs de développement et d'établir une coopération plus efficace. Conscient de l'importance d'atteindre ces objectifs au niveau national, S. M. le Roi Mohammed VI a impulsé une dynamique aux fins de l'élaboration d'un nouveau modèle de développement au Maroc, l'objectif étant de réaliser la justice sociale, de réduire encore davantage les inégalités entre les catégories de la population et les régions, et de construire une économie plus développée qui permette au pays d'intégrer le club des pays émergents. Au niveau du continent, le Maroc appelle à renforcer les capacités de l'Afrique aux fins de la réalisation des objectifs du développement durable et réaffirme sa détermination à redoubler d'efforts en vue d'établir une coopération Sud-Sud efficace et solidaire au service du développement commun de notre continent, l'Afrique.

Pour établir le système multilatéral que nous voulons, il nous faut aussi veiller au maintien de la paix et de la sécurité internationales, qui est la responsabilité principale de l'Organisation des Nations Unies et le symbole de l'engagement de la communauté internationale en faveur de la sécurité collective. Le maintien de la paix et de la stabilité est l'une des dimensions de la vision royale reflétée par un appui concret à des mesures pratiques. Le Maroc s'attache depuis son indépendance à appuyer les efforts de maintien de la paix de l'ONU, en participant notamment à 15 opérations de maintien de la paix déployées dans des conditions difficiles sur quatre continents. Cette participation s'est renforcée au cours des deux dernières décennies, avec le déploiement de nombreuses unités des Forces armées royales dans des opérations de maintien de la paix, notamment en République démocratique du Congo et en République centrafricaine. Le Maroc est aussi en faveur d'une transition qui n'a que trop tardé d'une approche réactive à une approche préventive, ce qui nécessite de redoubler d'efforts en vue de renforcer les capacités de l'Organisation en matière d'évaluation des risques et de prévention des conflits. Cette orientation requiert une réforme structurelle globale de la stratégie de l'Organisation des Nations Unies et de ses entités chargées du maintien de la paix et de la sécurité internationales, orientation que le Maroc appuie dans ces deux volets, organisationnel et financier. En tant que Président du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine pour le mois en cours, le Maroc n'épargnera aucun effort pour inscrire les préoccupations et les aspirations de l'Afrique en bonne place à l'ordre du jour de l'ONU.

L'absence de perspective de relance du processus de paix israélo-palestinien est une source de préoccupation majeure pour la Royaume du Maroc et une cause supplémentaire d'instabilité et de tension au Moyen-Orient. Le Royaume du Maroc, dont S. M. le Roi Mohammed VI préside le Comité d'Al-Qods de l'Organisation de la coopération islamique, est fier de se tenir aux côtés du peuple palestinien.

Il refuse toute modification de la nature et du statut de la Ville sainte, et rejette la politique d'implantation de colonies. Nous sommes convaincus qu'il ne peut y avoir de paix juste et durable tant que le peuple palestinien ne réalise pas son droit légitime de créer un État indépendant, avec Jérusalem-Est pour capitale.

L'action multilatérale n'est pas seulement la structure selon laquelle sont organisées les relations internationales; c'est aussi un état d'esprit. C'est pourquoi mon pays s'oppose au discours de haine, au racisme et au rejet de l'autre, qui vont gravement à l'encontre des valeurs consacrées, au premier rang desquelles figurent la coexistence, le respect de la dignité humaine et le pluralisme.

Le Maroc, pays fier de son identité plurielle et séculaire, n'a jamais hésité à s'opposer au discours de haine et à l'islamophobie, sources de propagation de l'extrémisme violent sous toutes ses formes. Avec l'appui de 90 États Membres de l'Organisation des Nations Unies, le Maroc a pris l'initiative de proposer une résolution adoptée à l'unanimité par l'Assemblée générale à sa soixante-treizième session, intitulée « Lutte contre les discours de haine : promotion du dialogue interreligieux et interculturel et de la tolérance » (résolution 73/328). Cette initiative a consacré le rôle de la coopération multilatérale dans la promotion de la tolérance et du dialogue entre les religions et les cultures, notamment en jetant des ponts pour ce faire.

Je ne saurais manquer de rappeler ici la visite historique que S. S. le pape François a effectuée au Maroc en mars, qui a symbolisé de manière forte la contribution du Maroc au renforcement du dialogue religieux et civilisationnel. À l'occasion de cette visite, S. M. le Roi Mohammed VI, en sa qualité de Président du Comité d'Al-Qods de l'Organisation de la coopération islamique, et S. S. le pape ont signé un appel conjoint sur Jérusalem, confirmant le caractère spécifique multireligieux de la ville en tant que patrimoine commun des trois religions monothéistes et symbole de coexistence pacifique et de concorde.

Fort de ses droits historiques, juridiques et souverains, le Maroc oeuvre avec sérieux pour trouver un règlement politique et définitif au conflit artificiel sur la question du Sahara marocain, car cette question relève de la plénitude de l'intégrité territoriale du Royaume, qui considère que sa pleine souveraineté sur ses régions du sud n'est absolument pas sujette à négociation. Tout État a le droit et le devoir de défendre ses citoyens, sa souveraineté, son unité et son intégrité territoriale. C'est un principe auquel le Maroc est attaché dans sa politique étrangère.

Le Royaume du Maroc réitère, du haut de cette tribune, que l'initiative d'autonomie - que le Conseil de sécurité qualifie depuis 2007 dans toutes ses résolutions de sérieuse et crédible - est la solution pouvant mettre définitivement fin à ce conflit artificiel. Nous nous félicitons à cet égard des efforts déployés par le Secrétaire général pour promouvoir une solution politique réaliste, pragmatique et durable, reposant sur le compromis, tel qu'énoncé par le Conseil de sécurité dans sa résolution 2468 (2019), adoptée en avril.

La situation déplorable des habitants des camps de Tindouf demeure pour nous une source de vive préoccupation. Nous demandons une fois de plus à la communauté internationale de s'efforcer d'amener le pays hôte, au titre de sa responsabilité juridique et humanitaire, à enregistrer et à recenser les habitants de ces camps et à garantir le respect de leurs droits fondamentaux, qui sont systématiquement violés au quotidien.

En sept décennies, l'ONU a permis de grandes avancées en matière de paix, de développement et des droits de l'homme. Mais il reste de nombreux défis à relever. C'est à nous tous qu'il incombe de doter

l'Organisation des mécanismes dont elle a besoin pour s'adapter à une réalité internationale complexe, et de mobiliser nos énergies et nos capacités aux fins de sa réforme et de son renforcement. Nous ne pouvons maintenir un ordre ancien face aux réalités d'un monde nouveau. Au lieu de s'attaquer aux fondements du système multilatéral en vue de l'affaiblir, il faut au contraire oeuvrer à son renforcement et à son développement si l'on veut instaurer un ordre mondial plus juste, plus équitable, plus humain et plus solidaire, un ordre qui ne peut être conçu à partir d'une compréhension superficielle de la réalité et d'une vision techniciste des menaces, ou en imposant une conception unilatérale de l'autorité normative. Seule l'action multilatérale qui tient compte de la diversité des acteurs et des défis nous aidera à bâtir un ordre mondial équilibré - qui accorde à l'Afrique la place qui lui revient sur la scène internationale; pragmatique - en ce qu'il fait siennes les expériences réussies en matière d'intégration régionale; et réaliste - en ce qu'il privilégie la diplomatie préventive et le règlement des différends par la voie pacifique. Voilà ce à quoi nous aspirons et voilà l'objectif que nous voulons atteindre. Le Royaume du Maroc continuera, comme il ne cesse de le faire depuis son adhésion à l'Organisation des Nations Unies au lendemain de son indépendance, de s'efforcer de réaliser ce noble objectif.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) :

Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Chef du Gouvernement du Royaume du Maroc de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Saad-Eddine El Othmani, Chef du Gouvernement du Royaume du Maroc, est escorté de la tribune.

La séance est levée à 22 h 30.